

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 167 (2017)

Artikel: À la Montagne : une nécropole du Ier siècle après J.-C. à Avenches
Autor: Sauteur, Emmanuelle / Bosse Buchanan, Sandrine / Crausaz, Aurélie
Kapitel: III: Étude des structures
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les sépultures à incinération

Forme et dimensions des fosses

Les sépultures à incinération de la nécropole d'À la Montagne consistent en de simples fosses en pleine terre sans aménagement particulier, à l'exception d'un éventuel cas de coffrage de planches contre les parois de la fosse de la structure St 59 (fig. 17). Dans la majorité des cas, leur morphologie est circulaire ou ovale (33 sépultures), plus rarement quadrangulaire (huit fosses rectangulaires et deux carrées) ou allongée irrégulière (quatre fosses). Dans les six cas restants, elle n'a pas pu être déterminée (fig. 18). Les parois des fosses sont généralement verticales ou du moins très fortement inclinées et leur fond plat voire légèrement concave.

Les dimensions des fosses s'échelonnent entre 20 et 200 cm de côté, avec des valeurs moyennes de 67 x 52 cm. Les sépultures circulaires et ovales sont dans l'ensemble plus petites que celles à plan quadrangulaire ou allongé. Avec une surface moyenne de 0,40 m², les sépultures à incinération d'À la Montagne affichent une taille moyenne supérieure à celle des autres cimetières de la région¹⁵. Cette caractéristique pourrait s'expliquer par la datation précoce de la nécropole, puisque D. Castella signale une dimension plus importante des fosses pour l'horizon I (deuxième moitié du I^{er} - premier tiers du II^e s.) dans la nécropole d'En Chaplix et des fosses de grandes dimensions dans la nécropole du I^{er} s. ap. J.-C. de Schankweiler (D)¹⁶.

Quant à la profondeur conservée des sépultures, elle varie entre 5 et 70 cm (profondeur moyenne : 27 cm). Comme le niveau de circulation contemporain n'était pas préservé, ces valeurs correspondent aux profondeurs observées lors des investigations de terrain, mais pas aux profondeurs originelles des structures, qui restent indéterminées.

Typologie des sépultures

La typologie des sépultures liées au rite de crémation utilisée pour notre étude se fonde sur celle établie pour la nécropole du Port d'Avenches par D. Castella en 1987, et reprise par la suite pour l'ensemble des



nécropoles de la région¹⁷. Fondée sur le mode de dépôt des ossements humains et des résidus de crémation, cette classification (fig. 19) permet en effet d'appréhender l'ensemble des structures documentées sur le site d'À la Montagne et, par la même occasion, d'inscrire l'étude de ce cimetière dans la continuité des travaux effectués précédemment pour les autres nécropoles régionales.

Afin de garantir une homogénéité de nomenclature par rapport aux études déjà réalisées, et ceci dans le but de faciliter les comparaisons entre les différents cimetières gallo-romains d'Aventicum et de ses alentours, nous avons pris l'option de conserver la terminologie utilisée dans les publications relatives à ces nécropoles. Contrairement à l'usage souvent adopté dans le cadre des études de nécropoles antiques – qui préconise l'usage des termes « sépulture primaire » et « sépulture secondaire » et privilégie

fig. 17 Traces d'un éventuel coffrage de planches contre les parois de la fosse de la structure St 59.

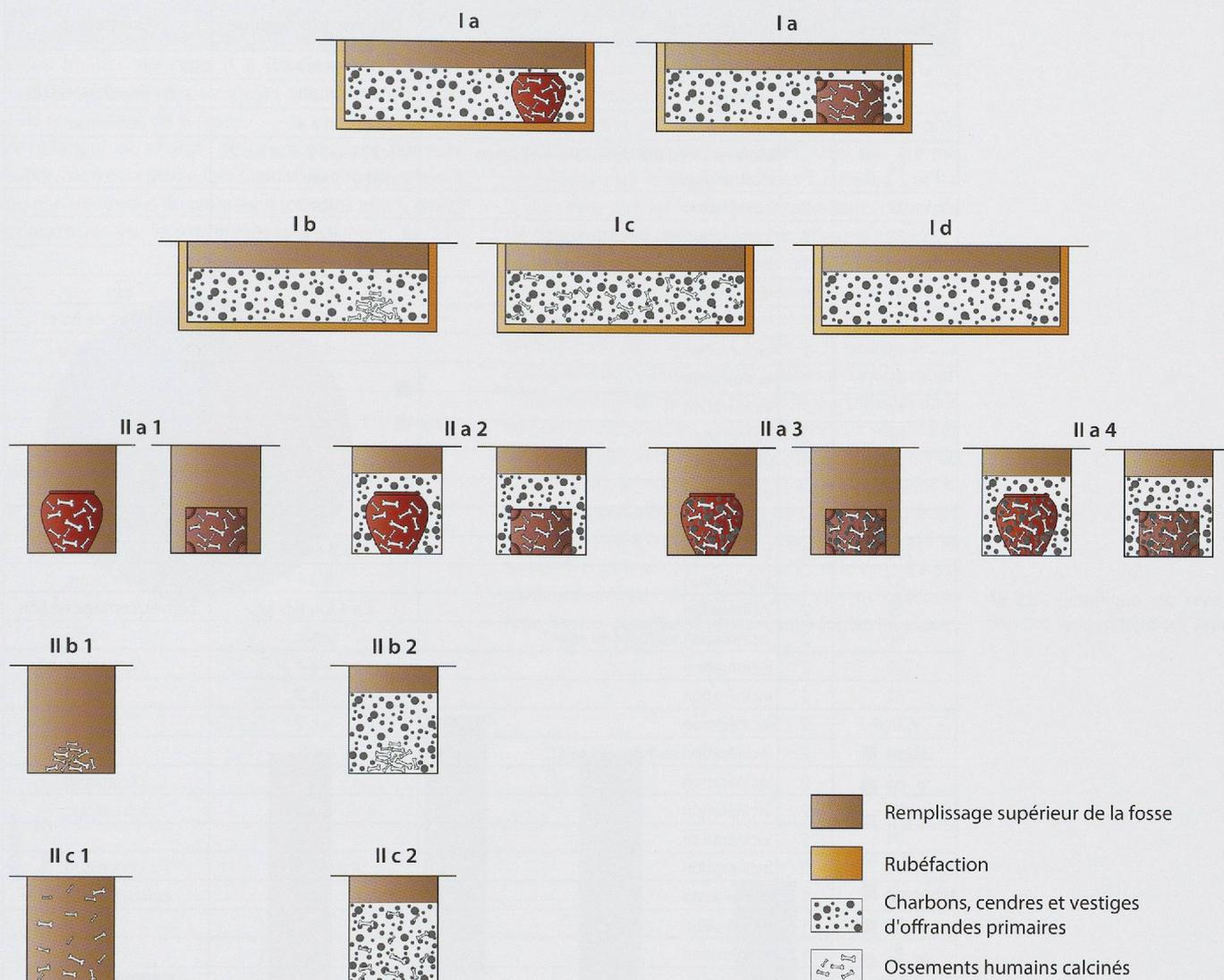
15 Faoug/Le Marais (VD) : 0,26 m² ; Avenches/Port : 0,27 m² ; Avenches/En Chaplix : 0,31 m² (Castella et al. 1999, vol. 1, p. 45) ; Lully/La Faye (FR) : 0,38 m² (Castella et al. 2012, p. 28).

16 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 45. À noter que pour ces fosses de taille plus importante, le plan rectangulaire est plus souvent attesté.

17 Castella 1987, p. 22-25 ; Castella et al. 1999, vol. 1, p. 45-48 ; Castella et al. 2012, p. 28-29.

Structure	Forme	Dim. 1 (cm)	Dim. 2 (cm)	Surface (m ²)	Prof. conservée (cm)
13	± circulaire	60	50	0.24	25
34	± circulaire	50	50	0.20	50
35	± rectangulaire	70	55	0.39	20
36	± rectangulaire	70	50	0.35	20
37	ovale irrégulière	110	80	0.69	40
38	ovale	100	70	0.55	15
39	± circulaire	50	50	0.20	13
41	± circulaire	50	45	0.18	25
42	circulaire	60	60	0.28	30
43	quadrangulaire	60	45	0.27	20
45	± circulaire	50	40	0.16	20
46	indét.	indét.	indét.	indét.	30
47	circulaire	50	50	0.20	45
49	ovale	40	30	0.09	30
50	± circulaire?	50	50	0.20	12
55	ovale irrégulière	65	40	0.20	55
56	indét.	indét.	indét.	indét.	indét.
57	circulaire	50	50	0.20	35
59	rectangulaire	140	70	0.98	30
60	indét.	indét.	indét.	indét.	indét.
61	circulaire	50	50	0.20	65
62	ovale	40	20	0.06	8
63/69	rectangulaire	170	120	2.04	70
64	± circulaire	20	20	0.03	5
65	ovale irrégulière	100	65	0.51	30
72	irrégulière	80	70	0.44	35
74	allongée irrégulière	200	120	1.88	40
75	indét.	30	25	0.06	12
78	ovale	60	45	0.21	20
80	circulaire	40	40	0.13	10
81	ovale	50	40	0.16	35
83/90	quadrangulaire aux angles arrondis	160	160	2.56	30
84	ovale irrégulière	60	40	0.19	20
91	quadrangulaire aux angles arrondis	170	110	1.87	50
102	± circulaire	60	50	0.24	25
104	ovale	50	40	0.16	10
105	quadrangulaire aux angles arrondis	30	30	0.09	17
107	quadrangulaire aux angles arrondis	60	50	0.30	30
108	circulaire à ovale	60	40	0.19	18
118	ovale irrégulière	40	30	0.09	20
119	± circulaire à ovale	60	40	0.19	25
123	± circulaire	60	50	0.24	30
124	ovale à circulaire	90	80	0.70	16
137	ovale?	80	60	0.38	30
139	allongée irrégulière	60	60	0.28	30
140	irrégulière	40	30	0.09	35
151	ovale	50	40	0.16	25
152	circulaire	35	30	0.08	15
153	± circulaire	25	25	0.05	7
159	indét.	30	25	0.06	30
162	quadrangulaire aux angles arrondis	60	50	0.30	15
172	indét.	indét.	45	indét.	30
173	± circulaire	50	40	0.16	20
	Moyenne	67.24	52.50	0.40	26.92

fig. 18 Forme et dimensions des sépultures à incinération.



la « crémation » à l'« incinération »¹⁸ –, nous maintenons donc, par souci d'uniformité et de facilité de lecture des résultats, l'appellation de « tombes à incinération » ou « incinérations » pour les sépultures liées au rite de crémation. S'ils sont mentionnés dans cette présentation générale des différentes catégories de tombes mises au jour sur le site, les termes de « sépulture/structure primaire » et « sépulture/structure secondaire » ne sont donc par contre pas utilisés dans la classification typologique des structures, la description et le catalogue des tombes¹⁹.

La typologie retenue subdivise les tombes en deux types principaux. Le **type I** correspond à des sépultures localisées à l'endroit-même de la crémation. Ces tombes-bûchers (ou *busta*), rares dans nos régions,

sont attestées à deux reprises sur le site d'À la Montagne. S'il s'agit par définition de crémations primaires, un remaniement des ossements et des résidus du bûcher a souvent eu lieu et il s'agit donc à strictement parler, dans ce cas de figure, de sépultures secondaires.

Le **type II** regroupe quant à lui les sépultures résultant d'une crémation réalisée sur un aménagement distinct (bûcher ou *ustrinum*), et correspondant donc *de facto* à des sépultures secondaires ou dépôts secondaires de crémation. Il est composé de trois catégories :

- › les tombes de **type II a (tombes à urne)**, où les ossements humains calcinés sont déposés dans une urne ou un contenant, qui peut être conservé intégralement, partiellement (par ex. par les ferrures d'un coffret en bois disparu), ou uniquement sous formes de traces (effets de paroi et/ou forme caractéristique des concentrations d'ossements pour les coffrets sans éléments métalliques);
- › les tombes de **type II b (tombes à concentration d'ossements)**, où les ossements sont regroupés dans la fosse sans traces de contenant observées

fig. 19 Typologie des sépultures à incinération (d'après Castella 1987, p. 22-25).

18 Voir par ex. à ce sujet Blaizot/Tranoy 2004, p. 171-172, et Blaizot (dir.) 2009, notamment p. 175.

19 Contrairement au chapitre concernant l'étude anthropologique des structures liées au rite de crémation, qui utilise cette terminologie (cf. *infra*, p. 149-161).

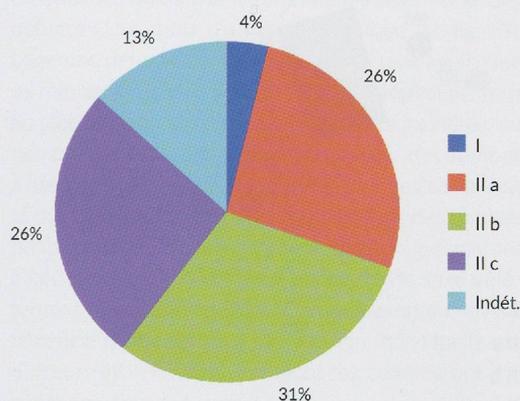
Structure	Zone	Identification	Déterm. typologique	Contenant
13	2	incinération	II b 1	
34	2	incinération	II a 4	coffret/coffrage de bois
35	2	incinération	II a 4	céramique
36	2	incinération(s) (ou incinération et dépôt d'offrandes?)	II b 2? (ou II b 1 et II c 2/ dépôt d'offrandes?)	
37	2	incinération	II c 2	
38	2	incinération (ou fosse de rejet?)	II c 2?	
39	2	incinération ou fosse de rejet?	II c 2?	
41	1	incinération	II b 2	
42	1	incinération	II a 4	coffrage de bois?
43	1	incinération	II a 4	coffret de bois?
45	1	incinération	II b 2	
46	2	incinération	indét.	
47	2	incinération	II b 2	
49	2	incinération	II b 2	
50	2	incinération	II b 2	
55	2	incinération	II a 3	coffrage de bois?
56	2	incinération	II a 3 ou II a 4	céramique
57	2	incinération	II a 4	céramique
59	2	incinération	II a 4 (ou II b 2?)	coffret/coffrage de bois
60	2	incinération ou fosse de rejet?	indét.	
61	2	incinération	II a 4	céramique
62	2	incinération	II b 2	
63/69	2	incinération	II c 2	
64	2	incinération ou fosse de rejet?	indét.	
65	2	incinération	II a 4	céramique
72	2	incinération	II a 4	céramique
74	2	incinération	II c 2	
75	2	incinération	II a (ou II b?)	céramique
78	1	incinération	II a 4	coffret de bois?
80	1	incinération	II b 1	
81	1	incinération	II b 2 (ou I b?)	
83/90	1	incinération	I a - I b	coffret de bois
84	1	incinération	II c 2	
91	1	incinération	I b	
102	1	incinération	II b 2	
104	1	incinération	II b 2 ou II a 4	coffret/coffrage de bois
105	1	incinération ou fosse de rejet?	II c 2	
107	1	incinération	II b 2	
108	1	incinération ou fosse de rejet?	II c 2	
118	1	incinération	II b 2 ou II a 4	coffret de bois
119	1	incinération	II b 2	
123	2	incinération ou dépôt d'offrandes primaires (et secondaires?)	II b 2	
124	1	incinération	II b 2	
137	2	incinération, dépôt d'offrandes primaires ou fosse de rejet?	II c 2	
139	2	incinération ou fosse de rejet?	II c 2	
140	2	incinération	II a 4	céramique
151	1	incinération	II c 2	
152	1	fosse de rejet ou incinération?	II c 2	
153	1	incinération ou fosse de rejet	indét.	
159	1	incinération, zone de rejet, dépôt d'offrandes primaires ou épandage?	II c 2	
162	1	fosse de rejet ou incinération?	II c 2	
172	1	incinération	II b 2	
173	1	fosse de rejet, dépôt d'offrandes primaires ou incinération	indét.	

fig. 20 Détermination typologique des sépultures à incinération.

(un contenant en matière périssable – cuir ou tissu – doit cependant avoir été utilisé dans certains cas);

- › les tombes de **type II c (tombes à ossements dispersés)**, où les ossements sont dispersés dans le remplissage de la fosse.

À l'intérieur de chacun de ces types, une nouvelle subdivision est ensuite faite sur la base de la présence ou non de résidus de crémation (cendres et offrandes primaires) et leur localisation dans la tombe (cf. fig. 19).



et St91, soit 4% des incinérations) ont en outre été identifiées, alors que pour sept sépultures (13%), le type n'a pas pu être déterminé de façon certaine ou même probable²⁰.

Contrairement aux types principaux, tous les sous-types que ces derniers englobent n'ont pas été mis en évidence sur le site. Les tombes à urne II a 1 et II a 2, de même que les sépultures à ossements dispersés de type II c 1, ne sont en effet pas attestés (fig. 22).

La répartition spatiale des types de sépultures à incinération (fig. 23) révèle qu'hormis les tombes-bûchers, localisées exclusivement dans la zone 1, tous les types sont attestés dans les deux zones de la nécropole. La zone 1 affiche une majorité de tombes à concentration d'ossements (II b), qui sont pour la plupart situées dans sa portion occidentale, contrairement aux sépultures de type I et II c, réparties dans sa moitié orientale. Peu nombreuses, les tombes à urne (II a) ne témoignent ici que de contenants sous forme de coffret ou coffrage de bois. Toutes les tombes à urne en céramique se concentrent en effet dans la zone 2, où le type II a est d'ailleurs le mieux représenté. Tout comme celles du type II c, ces sépultures sont presque toutes localisées

fig. 21 Graphique de répartition des incinérations par type.

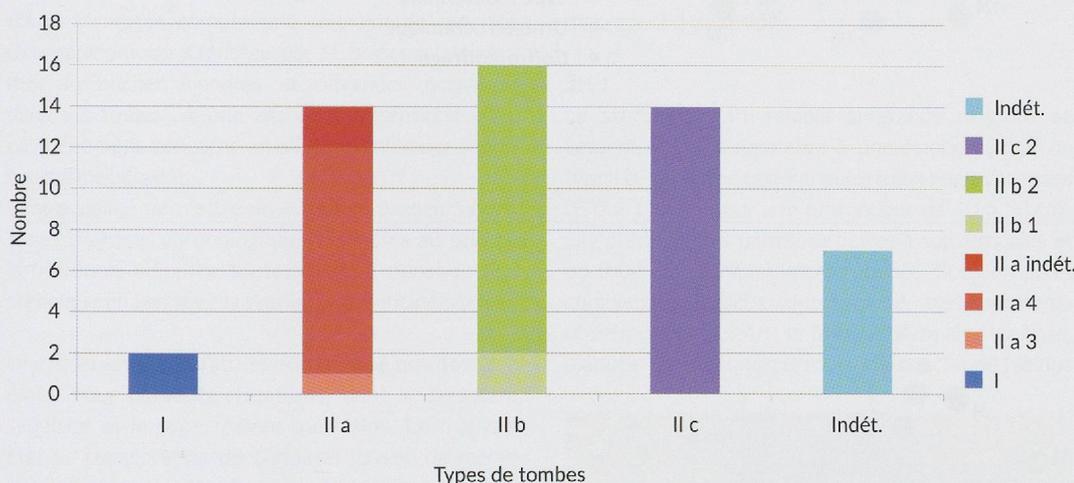


fig. 22 Histogramme de répartition des incinérations par type et sous-type.

Comme le montre le tableau de la fig. 20, tous ces types sont attestés dans le cimetière d'À la Montagne, sans que l'un d'entre eux ne se démarque nettement (fig. 21). Une très légère prédominance des tombes à concentration d'ossements de type II b (seize exemplaires, soit 30% des incinérations) peut toutefois être relevée, mais elles sont suivies de près par les tombes à urne (II a, quatorze exemplaires ou 26,5%) et à ossements dispersés (II c, également quatorze exemplaires ou 26,5%). Nous l'avons dit, deux tombes-bûchers (St83/90

dans le secteur sud-est de cette zone. Les tombes à concentration d'ossements (II b) se distribuent pour leur part presque équitablement entre la partie nord-ouest et l'extrémité sud-est; elles sont par contre absentes de la partie centrale.

Dans les nécropoles du Plateau suisse occidental, les tombes à concentration d'ossements et les tombes dont l'urne est un coffret de bois sont particulièrement bien représentées durant la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère²¹. Le cimetière d'À la Montagne ne fait donc pas exception à cette règle. Si les urnes en céramique sont certes légèrement plus nombreuses que les coffrets de bois, la proportion de ces derniers reste en effet importante. Les tombes à concentration d'ossements sont en outre bien représentées, et les trois grandes catégories d'incinérations sont attestées dans des proportions semblables ou presque. Sur ce point, la nécropole d'À la Montagne présente des similitudes avec les cimetières ruraux régionaux de Lully/La Faye (FR), Faoug/Le Marais (VD) et Payerne/Route de Bussy (VD), où un équilibre entre les trois types

20 En cas d'incertitude entre deux types, la tombe a été classée sous le type le plus probable si un type peut être considéré comme tel, et sous le type indéterminé si aucun type ne peut être privilégié. La catégorie de type « indéterminé » renferme donc des sépultures pour lesquelles plusieurs hypothèses de type sont avancées, ainsi que des structures pour lesquelles aucun type ne peut être proposé.

21 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 48 et 54; Castella et al. 2012, p. 29.

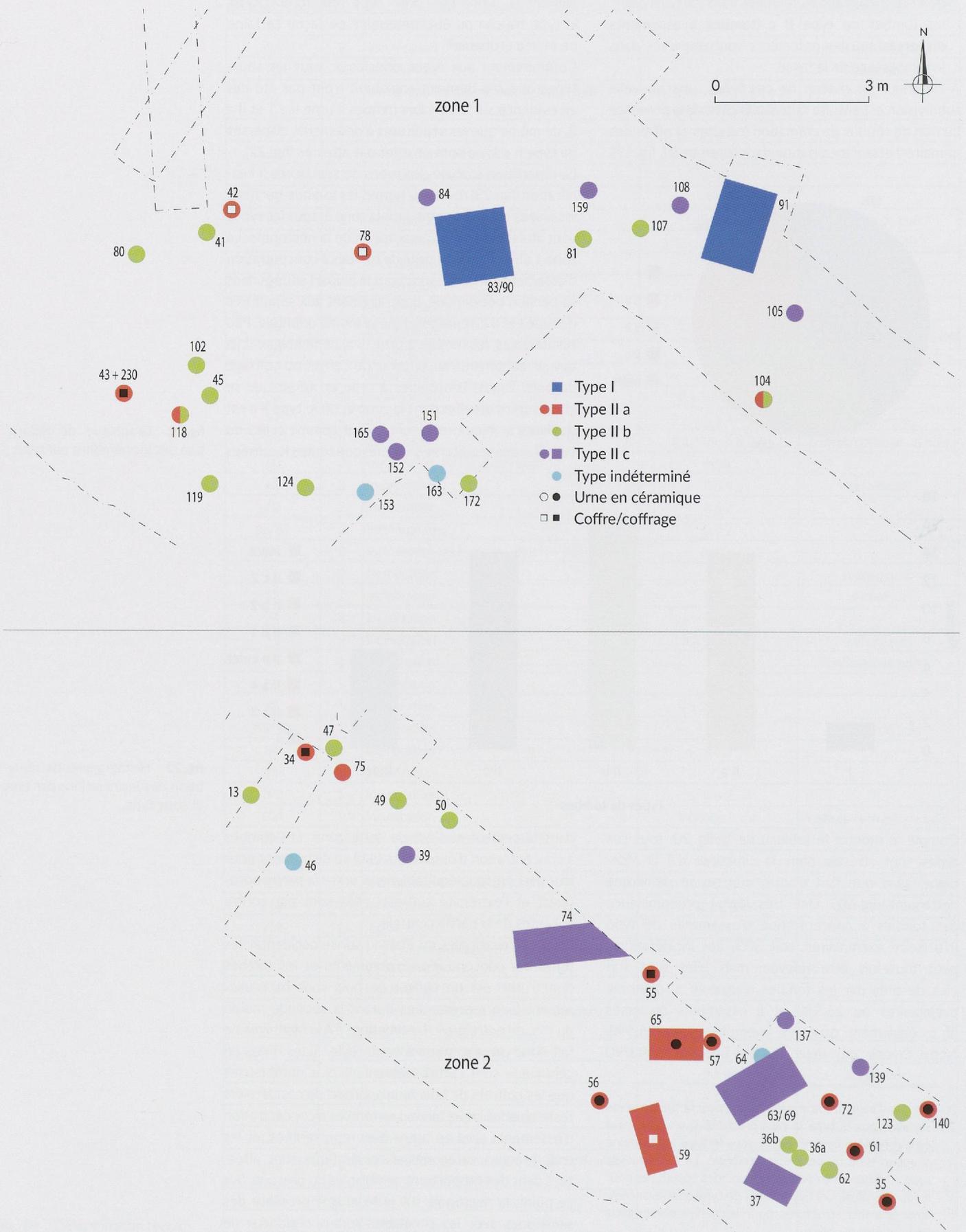


fig. 23 Plan de répartition des différents types d'incinérations.

principaux de tombes à incinération a été observé²², et se différencie de la nécropole périurbaine d'En Chaplix, où les tombes à urne dominent largement²³.

En raison du très faible taux de détermination sexuelle des défunts et de la plus grande facilité à mettre en évidence un défunt masculin par rapport à un défunt féminin (sur la base du critère de robustesse des os notamment²⁴), aucune tendance ne peut être mise en évidence quant à une corrélation entre le sexe des défunts et le choix d'un type de tombe (cf. fig. 13). L'âge des défunts ne semble pas non plus avoir joué de rôle dans le choix du mode d'ensevelissement. Tout au plus peut-on signaler que les enfants incinérés, au nombre de cinq, ont été déposés dans des tombes à ossements dispersés dans la majorité des cas (trois), et que tous sauf un ont été ensevelis dans des tombes doubles – deux accompagnent un homme mature à âgé (St37 et St74) et deux un adulte de sexe indéterminé (St63/69 et St124). L'unique enfant ayant bénéficié d'une tombe à incinération individuelle est d'ailleurs également le seul dont les cendres ont été déposées dans une urne (St78).

Comme toutes les nécropoles de la région²⁵, celle d'À la Montagne compte une très grande quantité d'incinérations caractérisées par la présence de résidus du bûcher (cendres et offrandes primaires) dans les fosses. À une ou deux exceptions près, ce phénomène concerne en effet la totalité des sépultures à incinération.

L'impossibilité de mettre en évidence plusieurs horizons ou phases chronologiques distinctes au sein de la nécropole empêche toute tentative d'analyse diachronique en lien avec la typologie des incinérations.

Une réserve quant à l'attribution typologique doit être émise pour plusieurs structures, dont le caractère sépulcral et le type restent incertains. Le mauvais état de conservation de certaines fosses, de même que la faible quantité d'ossements humains récoltés dans plusieurs d'entre elles, n'ont en effet pas toujours permis de les attribuer de façon certaine à un type précis, ni même de garantir indiscutablement qu'il s'agisse de tombes et non de dépôts d'offrandes ou de fosses de rejet. Si l'on retient le nombre maximal de 53 tombes à incinération, ce mode de sépulture

représente un peu plus de la moitié des sépultures observées sur le site (61 %, contre 39 % d'inhumations).

Les tombes-bûchers (type I)

Rares dans nos régions mais fréquentes notamment dans le bassin inférieur du Rhin, le sud de la France et la vallée du Rhône²⁶, les sépultures de type I – pour lesquelles le lieu de crémation correspond au lieu de dépôt définitif des ossements – sont représentées sur le site d'À la Montagne par au moins deux exemplaires. Les structures St83/90 et St91, toutes deux localisées dans la zone 1 de la nécropole, sont en effet interprétées comme des tombes-bûchers. Deux autres aménagements (St81 et St145/113) pourraient éventuellement entrer dans cette catégorie, mais l'incertitude demeure trop élevée pour qu'elles soient clairement associées à ce type.

Les critères retenus pour définir une structure comme une tombe-bûcher sont les suivants²⁷ : taille de la fosse, traces de rubéfaction, ossements mêlés aux résidus, poids des ossements compatibles avec le poids théorique d'un squelette, présence d'un seul individu, dépôt d'éventuelles offrandes secondaires et remaniement d'une partie des ossements provenant de la couche de résidus.

St 91

La structure St91 remplit la grande majorité de ces critères et s'apparente à une tombe-bûcher de type I b. De forme quadrangulaire aux angles arrondis (170 x 110 cm pour une profondeur de 40 à 50 cm), elle présente des parois verticales à subverticales et un fond plat complètement rubéfiés. Sous un épais comblement argileux contenant de rares ossements et éléments mobiliers, la fosse renfermait à sa base, plaquée contre son pourtour, une couche de résidus



fig. 24 Petite cruche et ossements déposés sur le fond de la fosse de la tombe-bûcher St91, préalablement nettoyée.

22 Castella et al. 2012, p. 35.

23 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 48.

24 Cf. infra, p. 153 et 158. Pour la nécropole d'À la Montagne, aucun défunt de sexe féminin n'a d'ailleurs pu être mis en évidence dans les tombes à incinération par l'analyse anthropologique; seules quatre tombes sont qualifiées de peut-être féminines sur la base du mobilier qu'elles ont livré (St42, St80, St91 et St140).

25 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 48.

26 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 47, n. 9; Bel/Tranoy 1993.

27 Définis par M. Struck lors d'un travail présenté au colloque de Mainz (Struck 1993a) et complétés par F. Blaizot et L. Tranoy (Blaizot/Tranoy 2004).

du bûcher très charbonneuse riche en mobilier et ossements brûlés. Au centre de la structure, sur le fond préalablement nettoyé, une petite cruche intacte mais présentant des traces de feu a été déposée en compagnie de quelques gros fragments d'os brûlés (fig. 24). Les os humains qu'elle a livrés (667,3 g) sont ceux d'un individu adulte mature voire âgé de sexe indéterminé, alors que la faune est représentée par des restes de porc, de capriné (deux individus complets?) et d'oiseau. Principalement situés à la base de la couche charbonneuse, les os brûlés étaient essentiellement concentrés le long de la paroi ouest, et plus particulièrement dans la partie nord-ouest de la structure (fig. 25). L'absence de sédiment dans les alvéoles du tissu spongieux (présent en grandes quantités) suggère que les os ont été protégés pendant tout le processus de percolation sédimentaire.

À l'exception des clous, attestés sur tout le pourtour de la fosse, l'essentiel du mobilier a été mis au jour le long des parois sud et ouest de la structure (fig. 26 et cf. fig. 24). La majorité du mobilier métallique est constituée de clous, mis au jour en très grand nombre

fig. 25 (haut) Concentration d'ossements brûlés le long de la paroi nord-ouest de la tombe-bûcher St 91.

fig. 26 (bas) Tombe-bûcher St 91, avec concentration du mobilier le long des parois sud et ouest.



et dont certains, de par leur position particulière, pourraient correspondre à des éléments d'assemblage du lit ou de la civière funéraire. Il s'agit de quatre groupes de deux clous agencés parallèlement, situés de chaque côté de la fosse et se faisant face dans sa zone médiane, les premiers orientés ouest/est et les seconds orientés respectivement nord/sud et sud/nord (cf. annexe 1, p. 355). Outre les clous, la couche charbonneuse contenait de nombreux éléments en fer appartenant à un coffret et à une éventuelle pièce d'ameublement, principalement localisés dans le quart sud-ouest de la structure et présentant tous des traces de feu²⁸. La fosse a également livré quelques rares éléments de bronze, dont une monnaie (as de Claude, cat. 403), une bague à chaton non brûlée (cat. 401) et deux fibules pratiquement identiques et brûlées (cat. 399-400). Probablement portées par paire sur un costume féminin²⁹, ces dernières suggèrent l'identification d'un défunt de sexe féminin.

La petite cruche à pâte claire (cat. 370) mise au jour au centre de la fosse ne contenait rien si ce n'est un sédiment légèrement charbonneux. Des fragments de six autres récipients en céramique (taux de conservation entre 50 et 90%) ont été identifiés.

Malgré une quantité d'ossements humains certes inférieure aux valeurs de référence admises pour un adulte incinéré³⁰ – une partie des esquilles osseuses a toutefois pu disparaître lors des opérations de nettoyage du bûcher –, les dimensions et la rubéfaction de la fosse, la quantité importante de résidus du bûcher et le taux de conservation élevé du mobilier sont autant d'éléments caractéristiques de la fonction sépulcrale de cette fosse-bûcher. La concentration des vestiges de combustion contre les bords de la fosse et le remaniement et regroupement des vestiges osseux et mobiliers témoignent en outre d'une intervention post-crémation qui confirme cette interprétation. Le centre de la structure a été nettoyé et on y a placé la petite cruche déposée à l'envers, qui correspond au dépôt secondaire d'une offrande primaire n'ayant pas été brisée sur le bûcher, ainsi qu'une petite sélection d'ossements humains calcinés, qui se compose de fragments de fémur, crâne, cunéiforme et vertèbres lombales, thoracique et cervicale. Hormis les membres supérieurs, tous les secteurs anatomiques sont donc représentés. Ces opérations de nettoyage et de dépôt volontaire au centre de la fosse indiquent une tombe-bûcher à ossements réunis en concentrations (contre les parois de la fosse et au centre de celle-ci) de type I b. La présence importante de vestiges de caprinés, rares dans la nécropole, témoigne du caractère exceptionnel de cette tombe-bûcher.

28 Cf. *infra*, p. 110-112.

29 Mazur 2010, p. 62.

30 Ce poids théorique varie selon les auteurs de 970 à 1'770 g (Hermann) ou de 1'001,5 à 2'422,5 g (MacKinley) (Blaizot/Tranoy 2004, p. 173). Cf. *infra*, p. 149-150.

St83/90

La structure St83/90 présente également plusieurs caractéristiques correspondant à celles des tombes-bûchers, à commencer par sa morphologie quadrangulaire aux angles arrondis – avec toutefois un angle tronqué –, ses dimensions (160 x 160 cm pour une profondeur de 20 à 30 cm) et la rubéfaction de ses parois et de nombreux éléments lithiques situés sur son pourtour et son fond, notamment un gros bloc de calcaire localisé dans la partie sud de la fosse, pris dans le terrain naturel et occupant toute la hauteur de la structure (fig. 27). La présence d'une couche charbonneuse de quelques centimètres d'épaisseur au fond de la fosse et de plusieurs zones charbonneuses riches en vestiges du bûcher dans le comblement de la structure, associée à la grande quantité d'ossements et de mobilier brûlés, sont d'autres éléments en faveur d'une interprétation en tant que sépulture. Ce sont en effet pas moins de sept récipients en céramique avec un taux de conservation élevé (40 à 80%) et neuf récipients en verre qui ont été identifiés dans le remplissage de la fosse. Le mobilier métallique se compose quant à lui de très nombreux clous et clous de soulier en fer portant des traces de feu et de plusieurs objets en bronze non brûlés (anneaux, clous décoratifs, agrafe, fibule, monnaie).

Les résidus de la crémation ont fait l'objet de remaniements qui se matérialisent par plusieurs « poches » charbonneuses contenant les ossements et la majeure partie du mobilier. La principale d'entre elles – interprétée dans un premier temps comme éventuelle structure indépendante postérieure et désignée sous le numéro de St90 – est située dans la partie orientale de la fosse (fig. 28) et a livré un mobilier plus riche et varié que le reste de la fosse. Tous les récipients en verre et la majorité des objets en bronze en sont issus, de même qu'une grande quantité de céramique et une aiguille en os. Elle renfermait en outre de nombreux clous de soulier et clous en fer, dont plusieurs semblent dessiner une forme quadrangulaire (environ 50 x 35 cm) délimitant la zone où l'essentiel du mobilier a été mis au jour (fig. 29). Associés à d'autres éléments métalliques caractéristiques (poignées, agrafe), ils pourraient suggérer la présence d'un contenant en bois. Cette poche refermait en outre une grande quantité d'ossements brûlés, disséminés dans l'ensemble du sédiment mais avec une forte concentration à sa base, au centre de la zone délimitée par les clous.

Outre l'anomalie sédimentaire St90, d'autres zones charbonneuses, plus ou moins riches en ossements et mobilier et de forme et d'importance diverses, ont également été observées dans la fosse St83. La céramique, essentiellement mise au jour dans la moitié sud de la fosse, avec notamment une concentration dans son angle sud-est (fig. 30), ne peut être dissociée de celle provenant de la poche St90. À l'exception de deux récipients dont tous les fragments proviennent exclusivement de la fosse St83, les autres individus sont en effet constitués de tessons mis au jour à la fois dans la fosse et dans la poche charbonneuse. La fosse



contenait une quantité d'ossements moins importante que cette dernière, ossements principalement regroupés en plusieurs concentrations dans la zone centrale. La particularité de cette aire de crémation aménagée en sépulture réside dans le nombre de défunts dont elle renfermait les restes, puisque l'étude anthropologique a permis d'identifier au moins trois individus: un adulte gracile de sexe indéterminé, au moins un adulte robuste de sexe probablement masculin et un sujet immature ou de taille adulte de sexe indéterminé, représenté par un seul fragment osseux. Comme pour la céramique, il est impossible de dissocier les éléments provenant de la fosse St83 de ceux livrés par la poche charbonneuse St90, puisque des ossements appartenant aux deux défunts les mieux représentés ont été mis au jour dans chacun de ces ensembles. Au total, la

fig. 27 (haut) Fond de la tombe-bûcher St83/90, dont les éléments lithiques présentent de nettes traces de rubéfaction.

fig. 28 (bas) La tombe-bûcher St83/90 en cours de fouille avec, à gauche du bloc, la poche charbonneuse St90.

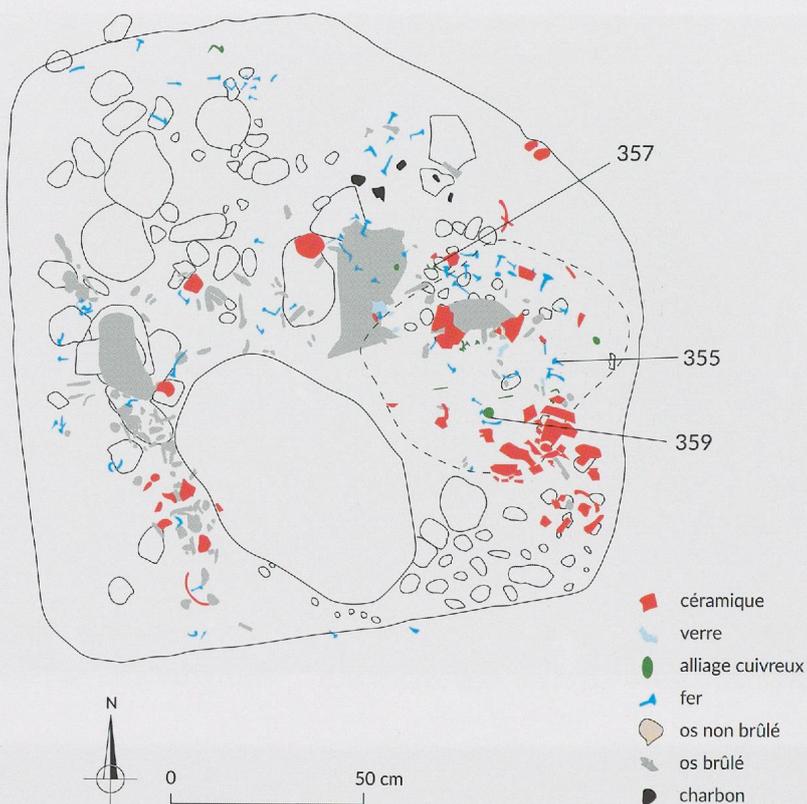


fig. 29 Relevé de la tombe-bûcher St83/90 avec localisation des clous (en bleu).

fig. 30 Concentration de céramiques dans l'angle sud-est de la tombe-bûcher St83/90.



structure a livré 3'117,4 g d'ossements calcinés, parmi lesquels 2'919,6 g d'os humains et 197,8 g de faune. Si l'on tient compte du fait que les ossements humains appartiennent à deux défunts, leur poids s'avère donc cohérent avec le poids théorique des corps incinérés³¹, ce qui conforte l'hypothèse d'une tombe-bûcher. L'unique fragment osseux correspondant à un troisième individu reste toutefois énigmatique. S'agit-il d'un élément intrusif, par exemple amené par un rongeur ? Ou provient-il d'une utilisation préalable du bûcher, avant la crémation des deux défunts qui y ont été ensevelis, qui aurait été mal nettoyé ?

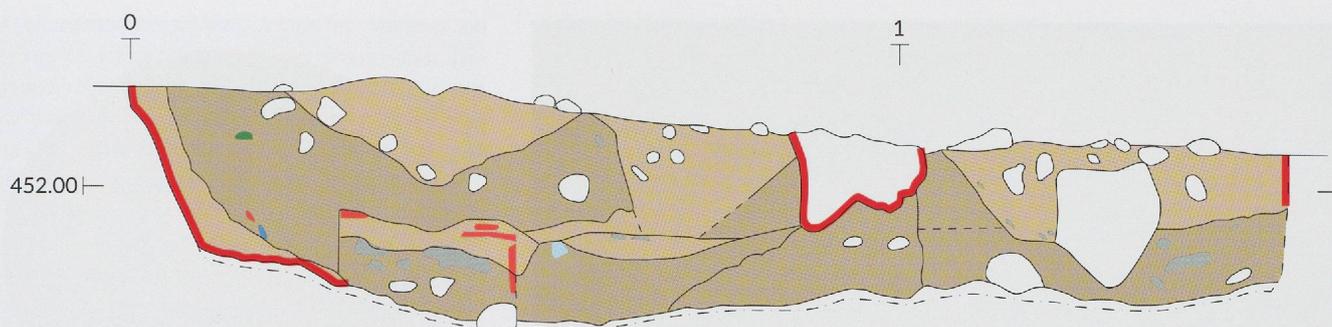
Parmi l'abondante faune brûlée, des éléments de porc (vraisemblablement un individu complet) et d'oiseau ont été identifiés. À cela s'ajoute un métatarse de cheval non brûlé, à valeur symbolique, qui confirme le caractère exceptionnel de cette sépulture.

Si les dimensions importantes de la fosse, la rubéfaction de ses parois, la forte densité de charbon, la grande quantité d'ossements calcinés et de mobilier qu'elle a livré et le taux de conservation élevé du mobilier sont autant d'éléments qui nous incitent à la classer dans la catégorie des tombes-bûchers, l'hétérogénéité de son comblement et la présence de plusieurs défunts rendent toutefois complexe l'interprétation de cette structure de combustion.

La distribution de la céramique et des ossements dans chacun des deux ensembles individualisés (St83 et St90) permet de les associer et de les appréhender comme appartenant à un même événement, mais indique également une manipulation importante des résidus de combustion, qui ont été remaniés et triés avant d'être redéposés dans la fosse en plusieurs « paquets ». La coupe stratigraphique aménagée dans la structure (fig. 31) témoigne d'ailleurs de ce phénomène, avec différentes zones de comblement qui se dessinent clairement. C'est le cas de la poche St90, mais également d'une zone sédimentaire plus claire localisée à sa base, au niveau de la concentration d'ossements, qui présente des limites verticales et rectilignes très nettes soulignées par des fragments de céramique. Cette anomalie permet de proposer l'hypothèse d'un contenant – à savoir un petit coffret de bois (ou autre matériau organique), large de 20 cm et haut de 10 cm environ, renfermant l'amas d'ossements principal à l'intérieur du plus grand coffret identifié dans cette poche St90 – et renvoie à l'hypothèse d'une tombe-bûcher à concentration d'ossements de type I a. Mais la présence d'autres zones de forte densité d'ossements dans la fosse (cf. fig. 30), sans attestation ou indice de contenant cette fois, permet de le rattacher également au type I b.

Le nombre d'au moins trois individus identifiés dans le corpus des ossements brûlés pose également la question du déroulement des opérations de crémation. Les défunts ont-ils été incinérés individuellement et successivement, avec une récupération des vestiges osseux et mobiliers par leurs contemporains – soit

31 Cf. n. 30.



après chaque crémation, soit au terme de la dernière –, un regroupement et un dépôt en plusieurs lots dans la fosse de combustion suite à la dernière incinération? Ou s'agit-il plutôt d'une aire de crémation multiple – tous les individus ayant été brûlés simultanément sur le bûcher – avec un remaniement des résidus au terme de l'opération? Si la largeur importante de la fosse pourrait constituer un élément en faveur de cette proposition, aucun élément ne permet de trancher de façon catégorique pour l'une ou l'autre des hypothèses. Quel que soit le déroulement des événements, les vestiges osseux ne sont toutefois plus en position primaire. Or ces manipulations et dépôts des ossements en différentes concentrations confirment le caractère sépulcral de

La présence du gros bloc de calcaire rubéfié amène aussi certaines interrogations. Probablement déjà visible avant le creusement de la fosse – puisque son sommet dépasse de quelques centimètres le niveau d'apparition de la structure –, il a vraisemblablement engendré des complications lors de cette opération. Pourquoi avoir dès lors malgré tout creusé à cet endroit? Son emplacement pourrait-il fournir un indice sur la localisation du bûcher, qui aurait pu être placé en diagonale de la fosse à côté du bloc? Ou alors a-t-on justement utilisé le bloc comme appui pour l'installation des éléments de bois? Ou le bloc a-t-il été utilisé pour servir de marquage de la tombe? En l'état actuel des recherches, ces questions restent ouvertes.

fig. 31 Coupe stratigraphique de la tombe-bûcher St 83/90.



fig. 32 Tombes St 57 et St 65 en cours de fouille.

la fosse. Cette structure St 83/90 se révèle par ailleurs singulière par rapport aux autres mises au jour dans la nécropole non seulement du point de vue typologique, mais également au niveau du mobilier qu'elle a livré. Outre un grand nombre de récipients en verre, elle a en effet livré un ensemble de céramiques qui se démarque typologiquement des autres *corpus* de la nécropole. La présence du métatarse de cheval, espèce à la signification particulière et fort rare au sein de la nécropole, renforce le caractère exceptionnel de cette tombe-bûcher.

Les tombes à urne (type II a)

Le nombre maximal de tombes à urne assurées ou probables s'élève à quatorze (St 34, St 35, St 42, St 43, St 55, St 56, St 57, St 59, St 61, St 65, St 72, St 75, St 78 et St 140), auxquelles il faut peut-être ajouter les deux sépultures de type indéterminé St 104 et St 118 (de type II b 2 ou II a 4), qui n'ont toutefois pas été comptabilisées dans cette classe typologique. Sur ces quatorze tombes à urne, qui représentent 26 % des incinérations, on recense une légère majorité de contenants en céramique (huit cas : St 35, St 56, St 57, St 61, St 65, St 72, St 75 et St 140), contre six exemplaires de probables coffrets ou coffrages de bois (St 34, St 42, St 43, St 55, St 59 et St 78)³². Il ne reste souvent que très peu voire pas de traces organiques de ces derniers, qui se matérialisent uniquement par

32 À noter que l'urne éventuelle des tombes St 104 et St 118, qui pourraient appartenir au type II a, correspondrait à un coffret ou coffrage de bois, ce qui rétablirait la parité entre les deux catégories de contenants.



fig. 33 (haut, à g.) Tombe St 75 en cours de fouille, avec la cruche servant d'urne qui présente une découpe au niveau de sa partie supérieure (cat. 328).



fig. 34 (haut, à dr.) Cruche ayant servi d'urne pour la sépulture St 57, avec découpe volontaire de sa partie supérieure (cat. 251).

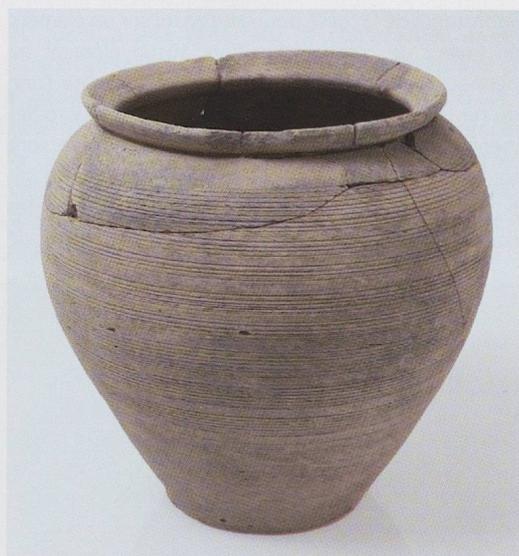
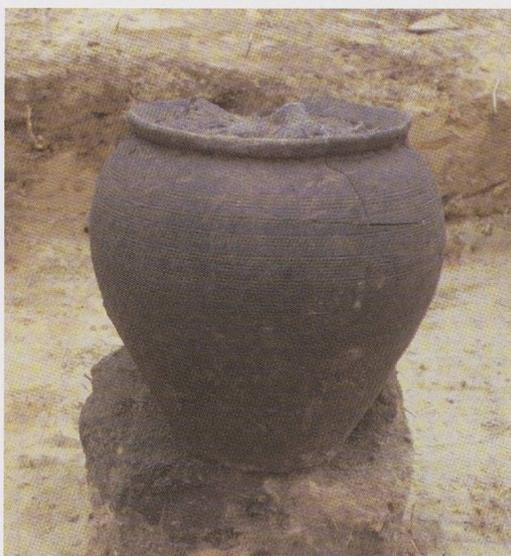


fig. 35 (ci-contre) L'urne de la tombe St 72 (cat. 294).



fig. 36 (ci-contre) Urne et couvercle de la tombe St 61 (cat. 269-270).



des éléments métalliques (clous et ferrures en position caractéristique), par des limites morphologiques rectilignes des amas osseux ou par des « effets de paroi » visibles au niveau du mobilier. Aucune autre catégorie d'urne (verre, pierre...) n'a été mise en évidence à *la Montagne*³³.

Rares dans la zone 1 de la nécropole, les sépultures de type II a se concentrent pour l'essentiel dans la zone 2, où se localisent toutes les tombes à urne en céramique. Les récipients utilisés comme urne sont tous des formes hautes, puisqu'il s'agit de trois cruches, trois pots et deux pots ou tonneaux. Les cruches sont de type AV304 (St35, cat. 90; fig. 186), AV339/340 (St75, cat. 328) et indéterminé (St57, cruche à une anse, cat. 251). Signalons que les deux premières portent des traces de feu et ont donc très vraisemblablement été récupérées sur le bûcher pour servir d'urne³⁴. La partie supérieure (col, bord et anse) de la cruche de la St57a a été volontairement découpée (fig. 32 et 34) et le bord de l'urne de la tombe St75 a fait l'objet de la même opération (fig. 33). Les cruches utilisées comme urnes sont souvent découpées pour élargir l'ouverture du récipient afin de pouvoir y insérer plus facilement les ossements calcinés, mais aussi peut-être de façon rituelle³⁵.

Les pots à pâte grise utilisés comme contenants pour les os calcinés appartiennent aux types AV74 (St61, cat. 269), AV63 (St65, cat. 292, cf. fig. 32) et AV34 (St72, cat. 294, fig. 35). Tous sont entiers et non brûlés. L'urne de la structure St61 était fermée par un couvercle à pâte grise également (cat. 270, fig. 36). Les deux urnes en céramique restantes correspondent à des fonds de pot ou tonneau à pâte grise. Le premier récipient (St56, cat. 249, fig. 37), à pâte grossière, a été endommagé et partiellement emporté par les labours. Le second présente un décor de lignes verticales lissées et des traces de feu (St140, cat. 484). La profondeur à laquelle il est apparu (20 cm sous le niveau sommital de la structure) et la présence d'une fibule posée à plat sur son comblement laissent penser qu'il était déjà brisé au moment de son dépôt dans la fosse (fig. 38).



fig. 37 Fond de récipient ayant servi d'urne pour la tombe St56 (cat. 249).



fig. 38 Tombe St140 en cours de fouille.



fig. 39 Tombe St34 en cours de fouille avec, matérialisés par des points bleus, les emplacements des clous.

33 L'absence d'urnes en verre s'explique par la datation précoce de la nécropole, puisque les urnes cinéraires en verre apparaissent généralement à partir de l'époque flavienne, lorsque la technique du soufflage se perfectionne. Cf. *infra*, p. 104.

34 En règle générale, les récipients servant d'urne ne sont pas brûlés, mais il arrive que certains présentent des traces de feu. Il peut s'agir de traces dues à l'utilisation du récipient pour la cuisson des aliments ou alors, comme c'est vraisemblablement le cas pour la sépulture St35 par ex., puisqu'il s'agit d'une cruche, ces traces indiquent que le récipient en question a été récupéré sur le bûcher et utilisé comme urne en raison de son état de conservation suffisamment bien préservé.

35 Tuffreau-Libre 2001, p. 185-186.

Dans six cas, les ossements calcinés et des résidus du bûcher ont été déposés dans un coffret ou probable coffrage de bois, dont l'existence est attestée de façon plus ou moins évidente.

Dans la St34, des clous en fer dessinent une forme rectangulaire d'environ 25 x 20 cm autour de laquelle se répartit la céramique (fig. 39 et 185) et indiquent vraisemblablement la présence d'un coffret ou coffrage en bois cloué qui renfermait la concentration d'ossements.

Les limites rectilignes et la forme rectangulaire (30 x 20 cm) que dessine l'amas osseux de la tombe St42 (fig. 40) et la répartition du mobilier, localisé pour l'essentiel le long du pourtour de la fosse et en quantité beaucoup moins importante au centre, démontrent

fig. 40 (ci-contre) Tombe St42 en cours de fouille.

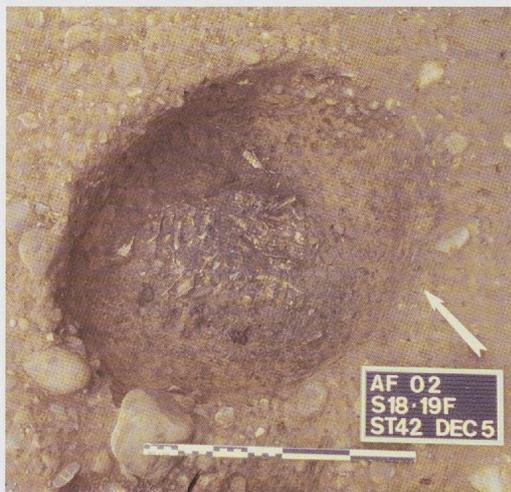
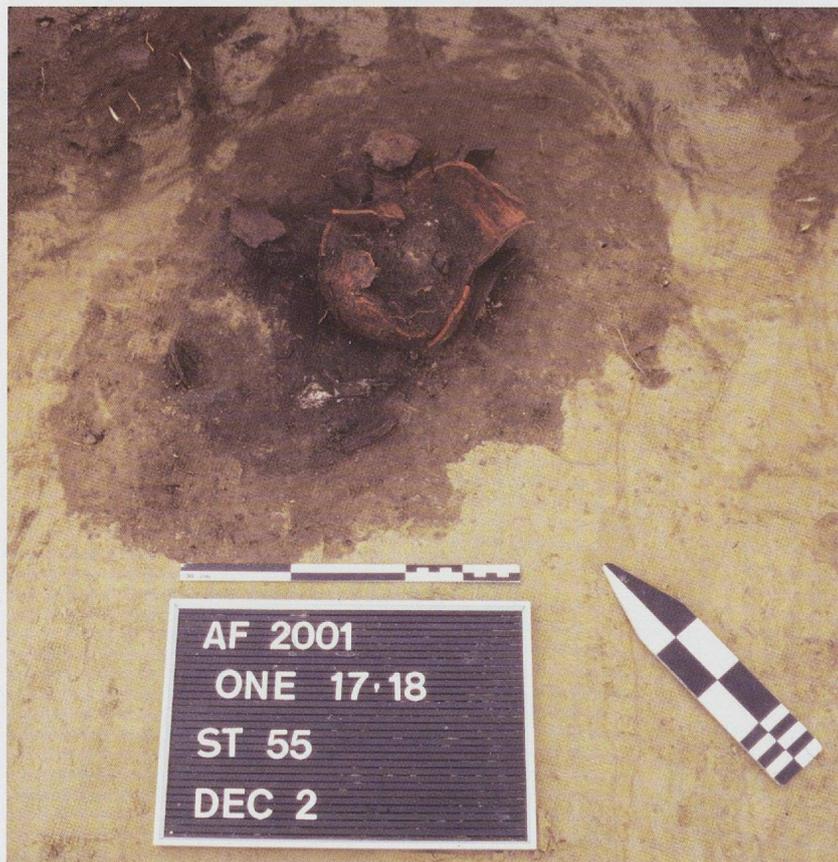


fig. 41 (bas) Tombe St55 en cours de fouille, avec plusieurs tessons de céramique de chant.

fig. 42 (à dr.) Cruche percée mise au jour dans la tombe St55 (cat. 247).



l'existence d'un contenant renfermant les ossements. La caractérisation et la disposition des éléments métalliques mis au jour excluent toutefois que l'un des coffrets identifiés ait servi d'ossuaire, et il faut donc envisager un contenant en matière périssable n'ayant laissé aucune trace (coffrage/coffret non cloué?).

Les ossements calcinés de la St43 sont pour l'essentiel rassemblés au fond de la fosse en une concentration de 25 x 20 cm, dont les limites sédimentaires rectilignes se dessinent nettement (fig. 187). Elles matérialisent un contenant (coffret de bois?) dont il subsiste peut-être quelques rares vestiges métalliques (poignée, charnière et quelques clous).

Dans la sépulture St55, le mobilier archéologique est pour l'essentiel concentré dans une zone centrale plus charbonneuse dessinant une forme quadrangulaire de 35 x 25 cm environ. Plusieurs tessons situés le long des limites de cette zone se présentent de chant ou semblent du moins attester un effet de paroi (fig. 41). Aucun élément métallique n'indiquant clairement la présence d'un coffret, il faut donc vraisemblablement envisager comme contenant pour les ossements un coffrage non cloué. Dans ce coffrage ont été déposés, au fond, les ossements des deux défunts



accompagnés de résidus du bûcher puis, au dessus, deux cruches (une offrande primaire et une offrande secondaire). Une perforation située sur la panse de la cruche déposée en offrande secondaire exactement au-dessus de l'amas osseux pourrait indiquer qu'elle a été réalisée pour effectuer une libation (fig. 42).

Des zones plus ou moins denses en charbons se dessinent dans la structure St59, présentant par endroits des limites rectilignes parallèles aux parois de la fosse, à quelques centimètres à l'intérieur de celles-ci.

Ce phénomène pourrait indiquer la présence d'un coffrage de bois contre les parois de la fosse (cf. fig. 17). Au centre de cette dernière, un groupe d'ossements brûlés et de quelques clous pourraient suggérer



la présence d'un coffret ou d'un coffrage en bois cloué bien qu'aucun élément métallique caractéristique n'ait été mis en évidence, la position des clous et des fragments osseux semble mettre en évidence un « effet de paroi » à l'est et au sud (fig. 43).

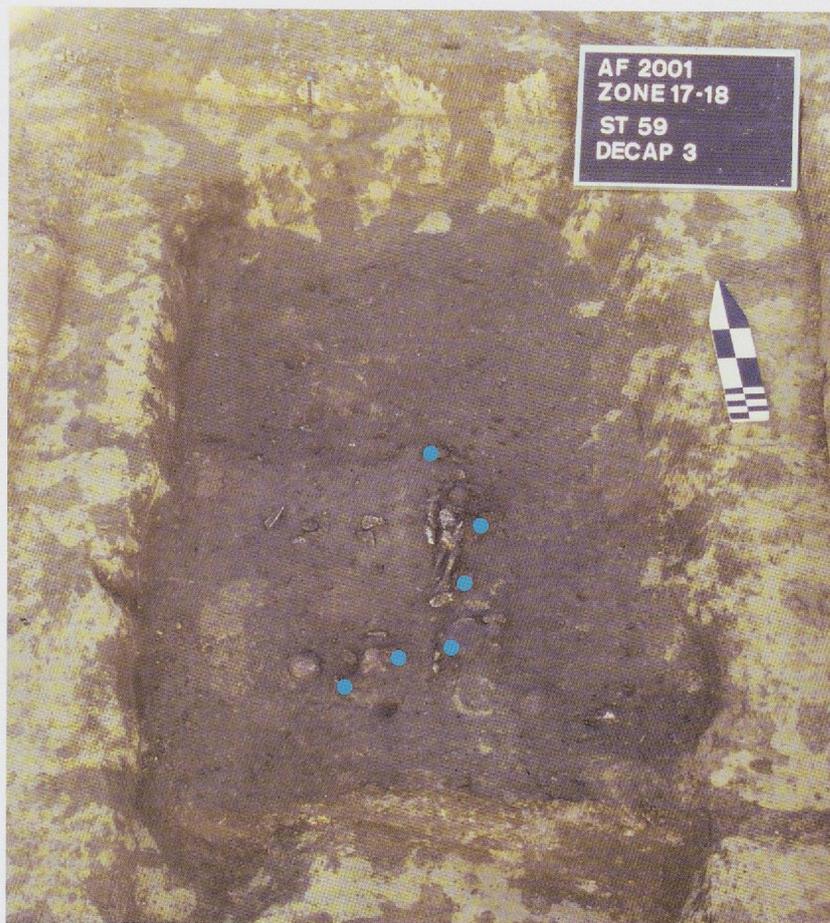
La forme quadrangulaire (environ 20 x 15 cm) et les limites rectilignes que présente l'amas osseux de la St78 (fig. 44) indiquent que les ossements ont vraisemblablement été déposés dans un contenant en matière périssable (coffrage de bois?), dont il ne reste cependant aucun vestige.

La proportion relativement importante de coffrets ou coffrages de bois au sein de la catégorie des tombes à urne n'est guère surprenante dans ce contexte chronologique³⁶. Comme nous l'avons mentionné, ce mode d'enfouissement semble caractéristique ou du moins fréquent, au niveau régional, durant la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Quel que soit leur type, les urnes ont en général été placées au fond de la fosse. Un système de couverture du récipient n'a été mis en évidence que dans un seul cas. Il s'agit de l'urne de la tombe St61, fermée par un couvercle en céramique. Les résidus du bûcher et les offrandes secondaires éventuelles ont ensuite été déposés ou déversés sur et autour des contenants. À l'exception de la structure St55 (II a 3) et peut-être de la tombe St56 (II a 3 ou II a 4), toutes les sépultures à urne appartiennent en effet au type II a 4, c'est-à-dire avec présence de restes du bûcher aussi bien dans l'urne que dans le remplissage de la fosse. Par conséquent, aucune corrélation entre la typologie des tombes à urne et le sexe, l'âge des défunts ou l'emplacement dans la nécropole ne peut être établie. Tout au plus peut-on relever que la sépulture St55, seul exemplaire du type II a 3 attestée de façon certaine, correspond également à l'unique tombe à urne renfermant sans conteste les ossements de deux défunts³⁷, réunis dans un même contenant.

Les tombes à concentration d'ossements (type II b)

Avec un nombre maximal de seize exemplaires, les sépultures à concentration d'ossements constituent la catégorie d'incinérations la mieux représentée à la Montagne (30% des incinérations). Seuls deux d'entre elles appartiennent à la catégorie II b 1, à savoir sans restes du bûcher à l'extérieur de la concentration



osseuse (St13 et St80; cf. fig. 192). La grande majorité contenait en effet des résidus du bûcher dans le remplissage de la fosse et se classe ainsi dans le type II b 2 (St36, St41, St45, St47, St49, St50, St62, St81, St102, St107, St119, St123, St124 et St172)³⁸. Cette très forte proportion de tombes du même type empêche une nouvelle fois toute corrélation possible entre typologie des sépultures à concentration d'ossements et distribution géographique au sein de la nécropole ou sexe et âge des défunts.

Toujours placées au fond de la fosse (fig. 45), ces concentrations osseuses contenaient pour la plupart également des vestiges de faune brûlée et d'autres résidus du bûcher (charbons, mobilier brûlé). Bien qu'ils n'aient laissé aucune trace, des contenants en matière périssable (tissu ou cuir par exemple) ont dû être utilisés dans plus d'un cas.

De rares attestations de protection ou couverture de l'amas osseux ont été identifiées. Un premier exemple se présente sous la forme de fragments de panse d'amphore déposés au-dessus des ossements (St13, fig. 46). Dans la tombe St49, plusieurs récipients en céramique fragmentés portant des traces de feu ont servi de protection pour les ossements du défunt (fig. 47 et 191), regroupés en trois amas distincts et probablement rassemblés dans des contenants en matière organique (tissu, cuir) aujourd'hui disparus. Une première concentration (A) était située dans la partie occidentale de la fosse sous un fond et

fig. 43 Tombe St 59 en cours de fouille avec, matérialisés par des points bleus, les emplacements des clous.

36 Cf. *supra*, p. 37.

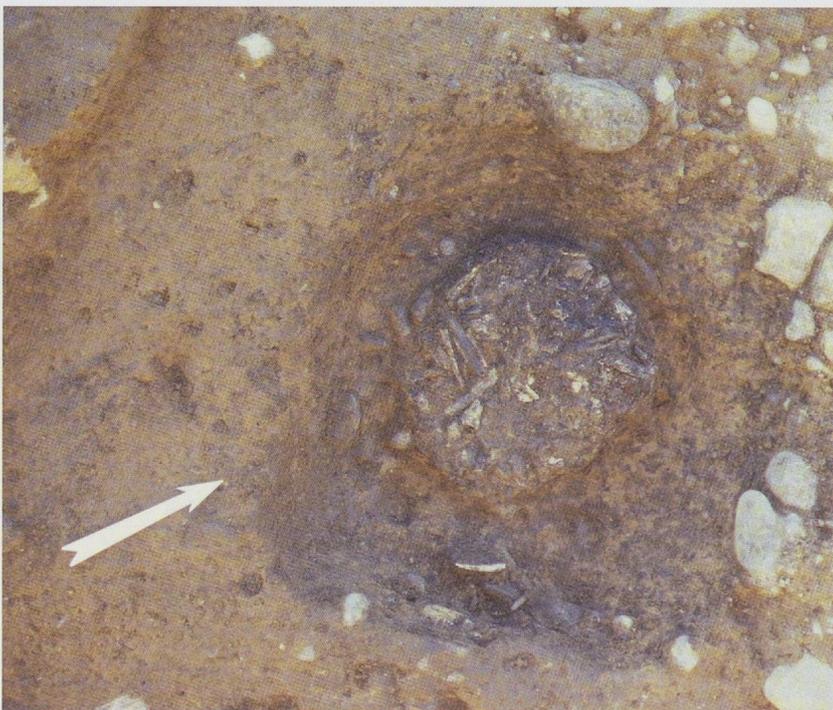
37 La tombe à urne St42 renferme peut-être également les restes osseux de deux défunts. Si l'intime conviction des anthropologues parle en faveur de cette hypothèse, leur étude n'a cependant pu mettre en évidence aucun argument probant (exclusion, doublon ou incompatibilité) pour confirmer cette thèse et conclut donc à la présence d'au moins un sujet.

38 Signalons que les tombes à incinération indéterminées St104 et St118 (type II a 4 ou II b 2) pourraient également appartenir à cette catégorie, mais n'ont toutefois pas été comptabilisées.



fig. 44 Tombe St 78 en cours de fouille. En haut à gauche, la statuette en terre cuite cat. 334 et le balsamaire zoomorphe cat. 330.

fig. 45 Localisation de la concentration osseuse au fond des fosses des tombes St 41 (à g.) et St 81 (à dr.).

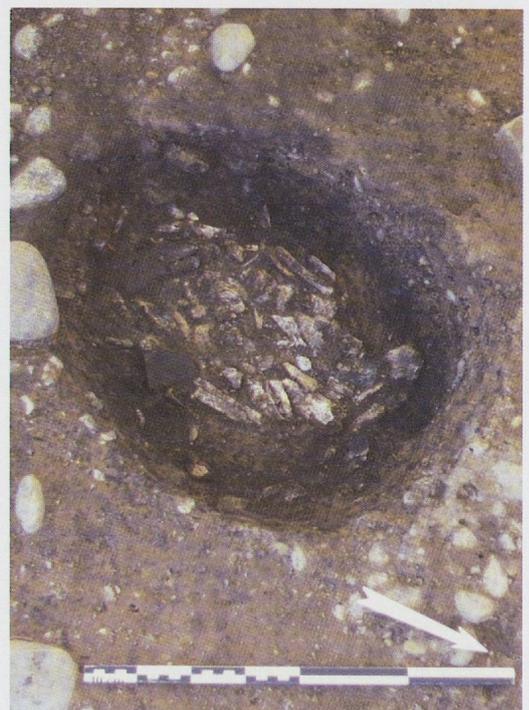


une panse de cruche à pâte claire à deux anses brûlée; une deuxième (B), localisée sous un fond et une panse de pot/tonneau à pâte grise brûlée (inv. 01/11272-01) dans la moitié orientale, recouvrait des forces en fer, brûlées (cat. 239); toujours dans la partie est de la fosse, une troisième (C) apparaît sous des tessons de panse posés à plat et recouvrait également partiellement le ciseau en fer.

Au moins une sépulture double est attestée parmi les incinérations de type II b³⁹: la tombe St 124 recèle en effet les ossements d'un adulte de sexe indéterminé et d'un enfant d'environ 3 ans. La question reste ouverte quant à un éventuel lien de filiation ou de parenté. La localisation des ossements de l'enfant, situés sous ceux de l'adulte dans la partie inférieure de la fosse, indique qu'ils ont été traités séparément. Cette répartition des deux sujets plaide en faveur de deux opérations de crémation indépendantes.

Les tombes à ossements dispersés (type II c)

Les tombes à incinération de cette catégorie sont potentiellement aussi nombreuses que les tombes à urne, avec un nombre maximal de quatorze exemplaires, soit 26% des incinérations (St 37, St 38, St 39, St 63/69, St 74, St 84, St 105, St 108, St 137, St 139, St 151, St 152, St 159 et St 162). Elles se présentent sous la forme de simples fosses où les ossements brûlés ont été déversés pêle-mêle avec les résidus du bûcher (fig. 48), et toutes appartiennent donc au type II c 2. La distinction entre ce type de sépultures et les fosses de rejet, voire des dépôts d'offrandes, est souvent difficile, notamment lorsque la quantité d'ossements humains s'avère peu élevée et lorsque la structure n'a été que partiellement conservée.





Plusieurs tombes de type II c 2 contenaient les ossements d'au moins deux défunts. Dans trois cas de figure, il s'agit d'un défunt adulte et d'un enfant. La structure St37 – à laquelle sont associées les fosses de rejet St68 et St71 – a livré les restes d'un individu adulte mature voire âgé, de sexe probablement masculin, et d'un immature d'environ 5 ans (*infans I*). Comme les deux sujets sont bien représentés, elle peut être qualifiée de sépulture double. Il en est de même pour la tombe St151, qui renferme les os calcinés de deux individus adultes matures, vraisemblablement un homme, plus jeune, et peut-être une femme, plus âgée. Ce n'est par contre pas le cas des tombes St63/69 et St74, où ont été mis au jour les ossements d'un adulte mature de sexe indéterminé et d'un sujet dont l'âge au décès est compris entre 1 et 5 ans pour la première, et d'un adulte mature, voire âgé, de sexe très probablement masculin, et d'un immature (de 1 à 12 ans révolus) pour la seconde. Dans ces deux cas, les fragments se rapportant à l'individu immature sont en effet trop rares pour garantir qu'il s'agisse d'un dépôt volontaire et, par conséquent, d'une sépulture double. Ils correspondent peut-être à des ossements résiduels « intrusifs » prélevés accidentellement lors de la récolte des os du sujet mature sur l'aire de crémation.

Étude anthropologique des incinérations: synthèse des résultats

L'étude anthropologique des ossements humains de la nécropole d'À la Montagne⁴⁰ a mis en évidence une très grande proportion de défunts appartenant à la classe d'âge adulte (fig. 49). Sur un total minimal de 62 défunts identifiés dans les 53 sépultures à incinération, seuls cinq enfants ont en effet été recensés (St37, St63/69, St74, St78 et St124). Les quatre d'entre eux pour lesquels un âge au décès approximatif a pu être déterminé (St37, St63/69, St78 et St124) sont tous de jeunes enfants de la classe *infans I* (entre 1 et 5 ans).

Cette faible quantité d'incinérations infantiles soulève la question des sépultures d'enfants. Si les périnataux sont dans la plupart des cas inhumés et que le cimetière d'À la Montagne a en effet livré de nombreuses inhumations d'enfants en très bas âge⁴¹, aucune inhumation d'enfant âgé de plus de 1 mois n'a été mise en évidence. Les cinq incinérations d'enfants (dont, rappelons-le, une seule est une sépulture



fig. 46 St13. Fragments de panse d'amphore déposés au-dessus de la concentration d'ossements.



fig. 47 Protection des ossements de la tombe St49 au moyen de récipients en céramique fragmentés.

individuelle) ne suffisent donc pas à combler cette lacune, qui s'explique probablement par le caractère restreint des surfaces fouillées. Les enfants – inhumés ou incinérés – étaient-ils regroupés dans un secteur de la nécropole qui leur était réservé? La proportion très basse d'enfants n'est toutefois pas particulière à ce cimetière, puisque le phénomène est observé dans la plupart des nécropoles gallo-romaines de la région⁴².

Outre le déficit d'enfants, l'absence d'individus de sexe féminin identifiés par l'anthropologie dans les sépultures à incinération est surprenante. Les quatre défunts définis comme probablement féminins (St42, St80, St91 et St140) l'ont en effet été sur la base du mobilier découvert dans la tombe, et non sur celle de l'analyse anthropologique des ossements. Un très gros déséquilibre d'hommes par rapport aux femmes se retrouve dans les tombes à incinération de la plupart des cimetières de la région, comme par exemple à Avenches/En Chaplix, Avenches/Port, Faoug/Le Marais ou Payerne/Route de Bussy⁴³. Signalons cependant l'exception constituée par le cimetière de Lully, qui se singularise avec un léger déséquilibre en faveur des femmes⁴⁴.

39 Les anthropologues chargées de l'étude des ossements brûlés sont dans l'intime conviction que la structure St107 contient également les restes d'au moins deux individus, sans qu'il soit toutefois possible de faire une distinction suffisamment tranchée au niveau des vestiges osseux. Elles considèrent donc que la structure contient les restes d'au moins un individu.

40 Cf. *infra*, p. 149-161.

41 Cf. *infra*, p. 61-62.

42 Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 51 et Castella *et al.* 2012, p. 35.

43 Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 51 et n. 25.

44 Castella *et al.* 2012, p. 35.

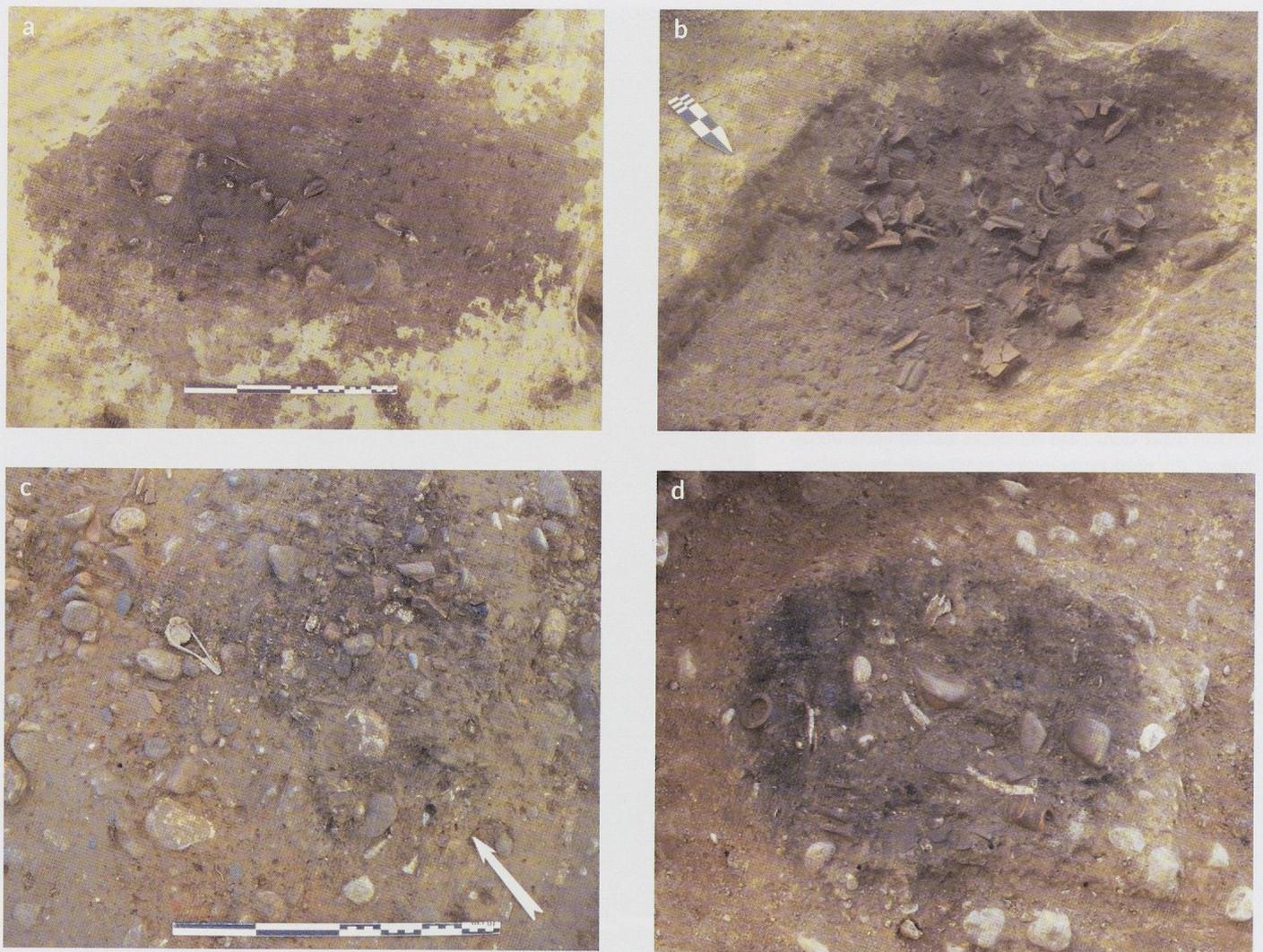


fig. 48 Exemples de tombes à ossements dispersés (type II c).

- a St 37
- b St 74
- c St 84
- d St 151

Le faible taux de détermination sexuelle (35 individus de sexe indéterminé sur 62 défunts) et la plus grande facilité à mettre en évidence un défunt masculin par rapport à un défunt féminin (sur la base de critères de robustesse des os notamment), explique, en partie du moins, ce phénomène. Le cas d'À la Montagne, ou l'anthropologie n'a pu mettre en évidence aucun individu de sexe féminin, reste toutefois exceptionnel. Signalons que sept sépultures contenaient les ossements de deux individus (St 37, St 46, St 55, St 63/69, St 74, St 124 et St 151) et que quatre d'entre elles renfermaient les restes d'un adulte et d'un enfant (St 37, St 63/69, St 74 et St 124). À l'exception d'une sépulture individuelle (St 78), tous les enfants incinérés ont d'ailleurs été déposés dans une tombe avec un adulte. La tombe-bûcher St 83/90 a pour sa part livré les restes osseux de trois individus.

Dans trois cas (St 63/69, St 74 et St 83/90), l'un des défunts n'était toutefois représenté que par de très rares voire un seul fragment osseux. Il faut par conséquent conserver une grande prudence dans la détermination de sépultures doubles ou multiples. Si on ne peut exclure une sélection et un dépôt volontaire de quelques ossements symboliques, il peut aussi s'agir d'ossements résiduels intrusifs prélevés accidentellement lors de la récolte des os dans le bûcher.

Terminons en mentionnant que le poids des ossements humains brûlés livrés par les sépultures à incinération varie entre 4 et 2920 g, et que le poids moyen s'élève à 432 g. Sachant que le poids théorique attendu pour un individu adulte varie entre 970 et 2422 g⁴⁵, il en découle que la plupart des sépultures ne recelaient pas la totalité des ossements, mais seulement une quantité symbolique – plus ou moins importante selon les cas – d'esquilles osseuses récoltées dans la zone de crémation.

Mobilier et offrandes: présentation générale

Lors de l'étude du mobilier des tombes à incinération, il est essentiel d'opérer la distinction entre les objets placés sur le bûcher avec le défunt et par conséquent brûlés (offrandes primaires) et le mobilier qui est déposé dans la structure funéraire sans avoir subi l'action du feu (offrandes secondaires).

Le terme d'«offrandes», très régulièrement utilisé dans ce contexte et dont l'usage s'était généralisé depuis plusieurs décennies, est toutefois sujet à discussion depuis quelques années. Selon plusieurs

45 Blaizot/Tranoy 2004, p. 173.



Structure	Zone	Identification	Déterm. typologique	Contenant	Poids des restes humains identifiés (en g)	Nombre de défunts	Âge/sexes
13	2	incinération	II b 1		74,0	1	adulte mature/indét.
34	2	incinération	II a 4	coffret/coffrage de bois	452,0	1	adulte mature/M
35	2	incinération	II a 4	céramique	1126,4	1	adulte mature à âgé/M
36	2	incinération(s) (ou incinération et dépôt d'offrandes?)	II b 2? (ou II b 1 et II c 2/ dépôt d'offrandes?)		117,0	1	adulte mature/M
37	2	incinération	II c 2		881,4	2	adulte mature à âgé/M infans I/indét.
38	2	incinération (ou fosse de rejet?)	II c 2?		144,6	1	adulte/indét.
39	2	incinération ou fosse de rejet?	II c 2?		10,5	1	taille adulte/indét.
41	1	incinération	II b 2		705,6	1	adulte mature/indét.
42	1	incinération	II a 4	coffrage de bois?	581,5	1	adulte mature à âgé/indét.
43	1	incinération	II a 4	coffret de bois?	254,6	1	adulte mature/indét.
45	1	incinération	II b 2		667,3	1	adulte mature à âgé/indét.
46	2	incinération	indét.		165,7	2	adulte mature/M adulte mature/indét.
47	2	incinération	II b 2		360,9	1	adulte mature à âgé/M
49	2	incinération	II b 2		845,2	1	adulte mature à âgé/M
50	2	incinération	II b 2		115,1	1	adulte/indét.
55	2	incinération	II a 3	coffrage de bois?	593,7	2	adulte mature/M adulte mature à âgé/indét.
56	2	incinération	II a 3 ou II a 4	céramique	20,4	1	taille adulte/indét.
57	2	incinération	II a 4	céramique	121,9	1	adulte âgé/indét.
59	2	incinération	II a 4 (ou II b 2?)	coffret/coffrage de bois	595,3	1	adulte mature/M
60	2	incinération ou fosse de rejet?	indét.		25,5	1	taille adulte/indét.
61	2	incinération	II a 4	céramique	735,4	1	juvenis/indét.
62	2	incinération	II b 2		124,6	1	adulte mature/M
63/69	2	incinération	II c 2		219,9	2	adulte mature/indét. infans I/indét.
64	2	incinération ou fosse de rejet?	indét.		20,5	1	adulte mature à âgé/indét.
65	2	incinération	II a 4	céramique	10,4	1	adulte mature à âgé/indét.
72	2	incinération	II a 4	céramique	921,2	1	adulte mature à âgé/M
74	2	incinération	II c 2		321,0	2	adulte mature à âgé/M immature/indét.
75	2	incinération	II a (ou II b?)	céramique	185,0	1	adulte mature à âgé/M
78	1	incinération	II a 4	coffrage de bois?	74,2	1	infans I/indét.
80	1	incinération	II b 1		88,8	1	adulte/indét. (F? cf. mobilier)
81	1	incinération	II b 2 (ou I b?)		2337,0	1	adulte mature/M
83/90	1	incinération	I a - I b	coffret de bois	2919,6	3	adulte/M adulte/indét. indét. (taille adulte ou immature)/indét.
84	1	incinération	II c 2		543,2	1	adulte mature/M
91	1	incinération	I b		667,3	1	adulte mature à âgé/indét. (F? cf. mobilier)
102	1	incinération	II b 2		198,8	1	adulte mature/indét.
104	1	incinération	II b 2 ou II a 4	coffret/coffrage de bois	850,2	1	adulte jeune ou mature/M
105	1	incinération ou fosse de rejet?	II c 2		119,9	1	adulte mature/indét.
107	1	incinération	II b 2		647,2	1	adulte mature à âgé/indét.
108	1	incinération ou fosse de rejet?	II c 2		131,3	1	adulte mature/M

Structure	Zone	Identification	Déterm. typologique	Contenant	Poids des restes humains identifiés (en g)	Nombre de défunts	Âge/sexe
118	1	incinération	II b 2 ou II a 4	coffret de bois	442,8	1	adulte jeune ou mature/M
119	1	incinération	II b 2		345,7	1	taille adulte/indét.
123	2	incinération ou dépôt d'offrandes primaires (et secondaires?)	II b 2		72,9	1	adulte mature/indét.
124	1	incinération	II b 2		105,8	2	adulte mature/indét. infans I/indét.
137	2	incinération, dépôt d'offrandes primaires ou fosse de rejet?	II c 2		42,3	1	adulte mature à âgé/indét.
139	2	incinération ou fosse de rejet?	II c 2		12,4	1	taille adulte/indét.
140	2	incinération	II a 4	céramique	289,2	1	adulte mature à âgé/indét. (F? cf. mobilier)
151	1	incinération	II c 2		1577,1	2	adulte mature/M adulte mature/indét.
152	1	fosse de rejet ou incinération?	II c 2		78,0	1	adulte mature/indét.
153	1	incinération ou fosse de rejet	indét.		3,8	1	taille adulte/indét.
159	1	incinération, zone de rejet, dépôt d'offrandes primaires ou épandage?	II c 2		456,0	1	adulte mature à âgé/M
162	1	fosse de rejet ou incinération?	II c 2		11,2	1	adulte mature/M
172	1	incinération	II b 2		60,6	1	adulte mature/M
173	1	fosse de rejet, dépôt d'offrandes primaires ou incinération	indét.		- (pas d'os prélevés)	1	indét./indét.

fig. 49 Détermination anthropologique des sépultures à incinération.

auteurs, il n'est en effet pas approprié dans la mesure où, dans la plupart des cas, les objets appartenaient déjà au défunt et ne peuvent donc pas lui avoir été offerts. Le terme générique de « mobilier », ou parfois de « dépôt », est donc maintenant souvent privilégié⁴⁶. Quoique consciente des limites de cette terminologie d'« offrandes » et de son caractère peut-être inadéquat ou mal adapté pour certaines catégories d'objets mis au jour dans les tombes, nous avons toutefois choisi de le conserver dans le cadre de la présentation de cette nécropole d'À la Montagne, par souci d'homogénéité avec les études réalisées et publiées précédemment pour Avenches et sa région.

Dans les nécropoles gallo-romaines d'Aventicum et du Plateau suisse, la grande majorité du mobilier déposé dans les sépultures à incinération appartient à la catégorie des offrandes primaires et les dépôts de mobilier secondaires sont beaucoup plus rares⁴⁷. Le mobilier funéraire d'À la Montagne s'insère parfaitement dans cette tendance (fig. 50). Un total de 85% des incinérations (45 sur 53) contenaient des offrandes, à savoir des offrandes primaires et secondaires pour 18 d'entre elles (soit 40% des incinérations avec offrandes), des offrandes primaires uniquement dans 20 cas (44%) et des offrandes secondaires uniquement dans les sept cas restants (16%). Les différentes catégories d'offrandes, primaires et secondaires, sont présentées ici de façon synthétique.

Pour des informations et analyses plus détaillées, nous renvoyons aux études spécifiques consacrées à chaque catégorie⁴⁸.

Les offrandes secondaires

Des dépôts d'offrandes secondaires sont attestés dans 23 tombes à incinération (soit 43% des sépultures à incinération), mais aussi dans deux fosses de rejet, dont l'une qui a pu être associée à une sépulture. Le pourcentage est élevé comparativement aux nécropoles de la région, puisqu'il est par exemple de 12 à 20% *En Chaplix*⁴⁹. À la Montagne, ces offrandes sont plus fréquentes dans les tombes de type I, II a et II b que dans celles de type II c.

Seuls de très rares éléments ont été déposés à l'intérieur des urnes elles-mêmes, puisque ce phénomène est attesté de façon certaine pour deux seules urnes en céramique. Le récipient funéraire de la St61 contenait en effet trois offrandes secondaires (un fragment de bracelet de type « monétaire » et un fragment d'éventuel bracelet en bronze, ainsi qu'un balsamaire en verre volontairement perforé), alors qu'une fibule en bronze était déposée au sommet

46 Cf. notamment Blaziot (dir.) 2009, p. 321.

47 Castella et al. 2012, p. 37 et 49.

48 Cf. *infra*, p. 93-148.

49 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 62.

du remplissage de l'urne de la tombe St 140 (fig. 38). Dans un troisième cas, à savoir une sépulture à urne constituée d'un éventuel coffret de bois (St 55), une cruche en céramique perforée a été mise au jour au-dessus des ossements, sans qu'il soit possible de déterminer si elle a été déposée dans le contenant en bois ou au-dessus.

Si dans la nécropole d'En Chaplix, les offrandes secondaires déposées à l'intérieur des urnes l'ont été presque exclusivement pour des femmes et des enfants, ce même phénomène ne se retrouve pas à la Montagne. Les tombes concernées sont en effet celles d'un *juvenis* (St 61) et d'un adulte de sexe indéterminé (St 140), voire de deux adultes, de sexe masculin et indéterminé (St 55).

Le nombre total d'offrandes secondaires s'élève à 35, voire 37 (fig. 51-52). Toutefois, la plupart sont métalliques, et il convient de préciser que les traces de passage au feu sont souvent difficiles à mettre en évidence sur cette catégorie d'objets. Il est par conséquent plus délicat de déterminer le caractère primaire ou secondaire de ces dépôts pour ce type de mobilier que pour les céramiques ou les verres notamment, sur lesquels les stigmates du feu se reconnaissent aisément. Le nombre total d'offrandes secondaires doit donc être considéré avec la prudence qui s'impose. Contrairement au reste du mobilier, ces éléments ont généralement été retrouvés entiers ou quasiment, mais parfois fragmentés. Cette fragmentation peut s'expliquer par le mauvais état de conservation de la sépulture, mais des cas d'objets volontairement brisés ne sont pas exclus⁵⁰.

Les récipients en céramique sont rares au sein du *corpus* des offrandes secondaires, puisque seules quatre sépultures en ont livré un. Deux d'entre eux ont été volontairement rendus inutilisables ou perforés pour des libations (cat. 238 et 247)⁵¹. Dans la tombe St 59 a été mis au jour un demi-jeton en céramique qui ne portait pas de traces de feu (cat. 266). Sa fonction pourrait-elle être d'ordre symbolique, à savoir un dépôt en lieu et place d'une monnaie ?⁵² Quatre récipients en verre font également partie du mobilier secondaire⁵³. Deux sont complets (cat. 94 et 275) et ont également été percés d'orifices probablement intentionnels, afin de permettre au parfum de se diffuser sur les cendres des défunts. Les deux

autres (cat. 293 et 339), incomplets, ont peut-être été volontairement brisés lors d'un rituel dont la nature nous échappe.

Les deux tiers des éléments de parure ne portent pas de traces de feu clairement identifiées et les dix fibules, trois bagues et quatre bracelets constituent une part importante du mobilier secondaire⁵⁴. Une perle melon (cat. 111) a quant à elle été mise au jour dans la fosse de rejet St 71, associée à la tombe St 37. De rares éléments de garnitures de coffret et éventuelles ferrures méritent d'être mentionnés, témoignant vraisemblablement d'offrandes « organiques » ou alimentaires dont la nature reste inconnue.

Cinq monnaies complètent la série des offrandes secondaires⁵⁵. Deux d'entre elles étaient mêlées aux résidus du bûcher dans le comblement des sépultures, sans disposition particulière observée (cat. 359 dans St 83/90, et cat. 416 dans St 102). Dans un cas (cat. 445 dans St 124), la pièce a été déposée au fond de la fosse, alors qu'elle a été placée dans les niveaux supérieurs du remplissage dans la tombe St 43 (cat. 181) et au sommet de la concentration osseuse dans la structure St 102 (cat. 415). Cet emplacement peut suggérer une interprétation en tant qu'« obole à Charon ». L'incinération St 102 constitue en outre la seule structure funéraire de toute la nécropole à avoir livré deux trouvailles monétaires.

Les offrandes primaires

En raison d'une récolte sur le bûcher qui n'est pas exhaustive, les offrandes primaires sont généralement fragmentaires et incomplètes, ce qui rend malaisée la reconstitution des inventaires. La disparition des offrandes organiques sous l'action des flammes (cuir, bois, tissu, offrandes alimentaires) contribue en outre à fausser l'image des dépôts et renforce ainsi la prudence qui s'impose au moment d'étudier le contenu des sépultures.

Sur l'ensemble des sépultures à incinération d'À la Montagne, 38 ont livré des offrandes primaires (cf. fig. 50), ce qui représente un pourcentage de 72 % et un nombre total d'environ 220 objets (fig. 53).

Le mobilier primaire est la plupart du temps mêlé aux cendres et autres résidus du bûcher dans le comblement des fosses, sépulcrales ou non. Quelques éléments sont parfois déposés dans les urnes ou dans les concentrations d'ossements, de façon délibérée pour certains objets particuliers, comme des bijoux ou des monnaies par exemple, ou alors involontairement, en se glissant parmi les ossements lors du ramassage sur l'aire de crémation.

Le *corpus* des récipients en céramique identifiés comme offrandes primaires et attribués à l'inventaire des sépultures à incinération s'élève à une centaine d'individus. Les catégories les mieux représentées sont la TSI et les cruches, suivies de la céramique commune à pâte claire et pâte grise⁵⁶. On note une prédominance des formes fermées, avec une majorité de cruches, qui constituent le récipient le plus souvent attesté à la Montagne en tant qu'offrande

50 Cf. *infra*, p. 103-104. Des cas de bris rituel de céramique ont en outre été signalés à plusieurs reprises en contexte funéraire gallo-romain (Castella 1987, p. 26 et n. 133).

51 Cf. *infra*, p. 96.

52 Cf. *infra*, p. 97.

53 Cf. *infra*, p. 103-104.

54 Cf. *infra*, p. 120-125.

55 Cf. *infra*, p. 126.

56 Pour une analyse détaillée et des commentaires plus précis concernant les offrandes primaires en céramique, cf. *infra*, p. 93-96.

St	Identification	Déterm. typologique	Matériau urne	Nbre de défunts	Sexe défunt	Classe âge défunt	Datation
13	incinération	II b 1		1	indét.	adulte mature	20-70
34	incinération	II a 4	coffret/coffrage de bois	1	M	adulte mature	30-70/80
35	incinération	II a 4	céramique	1	M	adulte mature à âgé	30/40-100
36	incinération(s) (ou incin. et dépôt d'offrandes?)	II b 2? (ou II b 1 et II c 2/dépôt d'offr.?)		1	M	adulte mature	40-70
37	incinération	II c 2		2	M	adulte mature à âgé	30/40-80
					indét.	infans I	
38	incinération (ou fosse de rejet?)	II c 2 ?		1	indét.	adulte	3 ^e quart I ^{er} s.
39	incinération ou fosse de rejet?	II c 2?		1	indét.	taille adulte	indét.
41	incinération	II b 2		1	Indét.	adulte mature	40/50-70/80
42	incinération	II a 4	coffrage de bois?	1	indét.	adulte mature à âgé	3 ^e quart I ^{er} s.
43	incinération	II a 4	coffret de bois?	1	indét.	adulte mature	3 ^e quart I ^{er} s.
45	incinération	II b 2		1	indét.	adulte mature à âgé	3 ^e quart I ^{er} s.
46	incinération	indét.		2	M	adulte mature	2 ^e moitié I ^{er} s.
					indét.	adulte mature	
47	incinération	II b 2		1	M	adulte mature à âgé	indét.
49	incinération	II b 2		1	M	adulte mature à âgé	3 ^e quart I ^{er} s.
50	incinération	II b 2		1	indét.	adulte	3 ^e quart I ^{er} s.
55	incinération	II a 3	coffrage de bois?	2	M	adulte mature	30-70/80
					indét.	adulte mature à âgé	
56	incinération	II a 3 ou II a 4	céramique	1	indét.	taille adulte	I ^{er} s.
57	incinération	II a 4	céramique	1	indét.	adulte âgé	40-100
59	incinération	II a 4 (ou II b 2?)	coffret/coffrage de bois	1	M	adulte mature	vers 70/80
60	incinération ou fosse de rejet?	indét.		1	indét.	taille adulte	30-70/80
61	incinération	II a 4	céramique	1	indét.	juvenis	3 ^e quart I ^{er} s.
62	incinération	II b 2		1	M	adulte mature	indét.
63/69	incinération	II c 2		2	indét.	adulte mature	40-70/80
					indét.	infans I	
64	incinération ou fosse de rejet?	indét.		1	indét.	adulte mature à âgé	I ^{er} s.
65	incinération	II a 4	céramique	1	indét.	adulte mature à âgé	40-70
72	incinération	II a 4	céramique	1	M	adulte mature à âgé	40-70/80
74	incinération	II c 2		2	M	adulte mature à âgé	3 ^e quart I ^{er} s.
					indét.	imature	
75	incinération	II a (ou II b?)	céramique	1	M	adulte mature à âgé	I ^{er} s.
78	incinération	II a 4	coffrage de bois?	1	indét.	infans I	40-70
80	incinération	II b 1		1	indét.	adulte	3 ^e quart I ^{er} s.
81	incinération	II b 2 (ou I b?)		1	M	adulte mature	3 ^e quart I ^{er} s.
83/90	incinération	I a l b	coffret de bois	3	indét.	adulte	vers 70
					M	adulte	
					indét.	indét.	
84	incinération	II c 2		1	M	adulte mature	3 ^e quart I ^{er} s.
91	incinération	I b		1	indét.	adulte mature	milieu I ^{er} s. ou peu après
102	incinération	II b 2		1	indét.	adulte mature à âgé	milieu I ^{er} s. ou peu après
104	incinération	II b 2 ou II a 4	coffret/coffrage de bois	1	M	adulte jeune ou mature	2 ^e moitié I ^{er} s.
105	incinération ou fosse de rejet?	II c 2		1	indét.	adulte mature	indét.
107	incinération	II b 2		1	indét.	adulte mature à âgé	milieu I ^{er} s. ou peu après
108	incinération ou fosse de rejet?	II c 2		1	M	adulte mature	3 ^e quart I ^{er} s.
118	incinération	II b 2 ou II a 4	coffret de bois	1	M	adulte jeune ou mature	vers milieu I ^{er} s. ou peu après
119	incinération	II b 2		1	indét.	taille adulte	3 ^e quart I ^{er} s.
123	incin. ou dépôt d'offr. primaires (et second.?)	II b 2		1	indét.	adulte mature	3 ^e quart I ^{er} s.
124	incinération	II b 2		2	indét.	adulte mature	3 ^e quart I ^{er} s.
					indét.	infans I	
137	incin., dépôt d'offr. primaires ou fosse de rejet?	II c 2		1	indét.	adulte mature à âgé	indét.
139	incinération ou fosse de rejet?	II c 2		1	indét.	taille adulte	2 ^e moitié I ^{er} s.
140	incinération	II a 4	céramique	1	indét.	adulte mature à âgé	30/40-70
151	incinération	II c 2		2	M	adulte mature	3 ^e quart I ^{er} s.
					indét.	adulte mature	
152	fosse de rejet ou incinération?	II c 2		1	indét.	adulte mature	3 ^e quart I ^{er} s.
153	incinération ou fosse de rejet	indét.		1	indét.	taille adulte	3 ^e quart I ^{er} s.
159	incin., zone de rejet, dépôt d'offr. prim. ou épand.?	II c 2		1	M	adulte mature à âgé	40-70/80
162	fosse de rejet ou incinération?	II c 2		1	M	adulte mature	3 ^e quart I ^{er} s.
172	incinération	II b 2		1	M	adulte mature	3 ^e quart I ^{er} s.?
173	fosse de rejet, dépôt d'offr. primaires ou incin.	indét.		indét.	indét.	indét.	20-70

fig. 50 Tableau synoptique des offrandes dans les incinérations.

St	Offrandes primaires						Offrandes secondaires*
	Céramique*	Verre	Bronze**	Bimétall. (bronze/fer)	Fer***	Divers	
13	1						
34	3						
35					bague à intaille		
36					ferrure d'angle		balsamaire en verre (perforé)
37	2 (+ 3)****		(fibule, stylet)****		(anneau)****	statuette (personnage)	(perle melon en Kieselkeramik)****
38	7					statuette (Vénus?), perle en verre	
39							
41	2				ferrure?		1 (ou 2?) ferrure(s)
42	5		garnitures de coffret	garnitures de coffret	garnitures de coffret/ciste?	statuettes (déesse-mère?, Vénus, Sérapis?, indét.), 27 perles, pyxide en calcaire, verrou de ciste en os	
43	6	min. 10	13 tôles			4 statuettes (2 chiens, autel, base), 2 perles en verre	fibule en bronze, bague à chaton en fer, garnitures de coffret(s) en bronze et fer (urne?), monnaie
45	5				garniture de coffret		
46							
47							balsamaire en céramique
49	5				paire de forces, stylet, ciseau ou stylet		coupe en céramique
50	2						
55	1						cruche en céramique
56							
57	2						
59	4				scorie		demi-jeton en céramique
60	1						
61	3	1				perle en verre	bracelet «monétaire» et 2 bracelets? en bronze, balsamaire en verre (perforé)
62							
63/69						monnaie, perle en verre	gobelet en céramique
64	1						
65							balsamaire en verre
72	10 (+ 2)****				bague à intaille, agrafe à bois	(monnaie)****	
74	8	1				fond de pot en céramique percé d'au moins 6 trous	
75							
78	1	1				statuette (couple)	
80						monnaie	fibule en bronze
81	2	2					garniture de coffret, flacon en verre (pomme de pin)
83/90	7	9	3 tiges			aiguille en os	fibule en bronze, monnaie
84	1	1			fibule		
91	7		2 fibules		garn. de coffret, gond?, 2 crochets?	statuette (Minerve?), monnaie	bague à chaton en bronze
102	4	1	fibule		couteau		2 monnaies
104	1						
105							
107							2 fibules en bronze
108							
118							ferrure?
119	2				4 aiguilles	perle en verre	
123	5	1	fibule				
124	3 à 6					statuette (personnage)	fibule et bracelet? en bronze, monnaie
137	2						
139	1						bague annulaire en bronze
140							2 fibules en bronze
151	1						
152	1 à 2						fibule en fer
153							
159							
162	1						
172							fibule en bronze
173	1						

* urnes (en céramique ou garnitures de coffrets) non comptabilisées

** fragments indét. non comptabilisés

*** clous, clous de soulier et élém. indét. (tôles, bandes, etc.) non compt.

**** entre parenthèses: objets prov. des fosses de rejet associées à la sépulture

St	Identification	Déterm. typologique	Matériau urne	Nbre de défunts	Sexe défunt	Classe âge défunt	Datation	Offrandes secondaires*
36	incinération(s) (ou incinération et dépôt d'offrandes?)	II b 2? (ou II b 1 et II c 2/dépôt d'offrandes?)		1	M	adulte	40-70	balsamaire en verre (perforé)
37	incinération	II c 2		2	M indét.	adulte <i>infans I</i>	30/40-80	(perle melon en <i>Kieselkeramik</i>)****
41	incinération	II b 2		1	indét.	adulte	40/50-70/80	1 (ou 2?) ferrure(s)
43	incinération	II a 4	coffret de bois?	1	indét.	adulte	3 ^e quart I ^{er} s.	fibule en bronze, bague à chaton en fer, garnitures de coffret(s) en bronze et fer (urne?), monnaie
47	incinération	II b 2		1	M	adulte	indét.	balsamaire en céramique
49	incinération	II b 2		1	M	adulte	3 ^e quart I ^{er} s.	coupe en céramique
55	incinération	II a 3	coffrage de bois?	2	M indét.	adulte adulte	30-70/80	cruche en céramique
59	incinération	II a 4 (ou II b 2?)	coffret/coffrage de bois	1	M	adulte	vers 70/80	demi-jeton en céramique
61	incinération	II a 4	céramique	1	indét.	<i>juvenis</i>	3 ^e quart I ^{er} s.	bracelet «monétaire» et 2 bracelets? en bronze, balsamaire en verre (perforé)
63/69	incinération	II c 2		2	indét. indét.	adulte <i>infans I</i>	40-70/80	gobelet en céramique
65	incinération	II a 4	céramique	1	indét.	adulte	40-70	balsamaire en verre
80	incinération	II b 1		1	indét.	adulte	3 ^e quart I ^{er} s.	fibule en bronze
81	incinération	II b 2 (ou I b?)		1	M	adulte	3 ^e quart I ^{er} s.	garniture de coffret en bronze, flacon en verre (pomme de pin)
83/90	incinération	I a - I b	coffret de bois	3	indét. M indét.	adulte adulte immature	vers 70	fibule en bronze, monnaie
91	incinération	I b		1	indét.	adulte	milieu I ^{er} s. ou peu après	bague à chaton en bronze
102	incinération	II b 2		1	indét.	adulte	milieu I ^{er} s. ou peu après	2 monnaies
107	incinération	II b 2		1	indét.	adulte	milieu I ^{er} s. ou peu après	2 fibules en bronze
118	incinération	II b 2 ou II a 4	coffret de bois	1	M	adulte	vers milieu I ^{er} s. ou peu après	ferrure?
124	incinération	II b 2		2	indét. indét.	adulte <i>infans I</i>	3 ^e quart I ^{er} s.	fibule et bracelet? en bronze, monnaie
139	incinération ou fosse de rejet?	II c 2		1	indét.	taille adulte	2 ^e moitié I ^{er} s.	bague annulaire en bronze
140	incinération	II a 4	céramique	1	indét.	adulte	30/40-70	2 fibules en bronze
152	fosse de rejet ou incinération?	II c 2		1	indét.	adulte	3 ^e quart I ^{er} s.	fibule en fer
172	incinération	II b 2		1	M	adulte	3 ^e quart I ^{er} s.?	fibule en bronze

* urnes (en céramique ou garnitures de coffrets) non comptabilisées

**** entre parenthèses: objets prov. des fosses de rejet associées à la sépulture

fig. 51 Tableau synoptique des offrandes secondaires dans les incinérations.

(ou contenant d'offrande plus précisément). Les pots ainsi que les assiettes, coupes et bols sont également nombreux. La vaisselle de table est donc prédominante, comme c'est habituellement le cas dans les nécropoles du Plateau suisse, et la répartition entre récipients à manger et à boire est assez équilibrée. Au niveau typologique, la céramique d'À la Montagne ne présente pas de différences fondamentales avec les ensembles mis au jour dans l'habitat ou les sanctuaires avenchois, que ce soit pour les importations principales ou les productions locales.

Les 34 tombes à incinération ayant livré des récipients en céramique en offrandes primaires contiennent en moyenne trois récipients par tombe, soit une valeur nettement inférieure à celles des nécropoles voisines.

De même, le nombre maximal de dix offrandes (St 72) reste faible par rapport aux cimetières de la région. La nécropole d'À la Montagne présente en effet bien des tombes avec tout le mobilier céramique de table nécessaire, mais seulement pour une personne, contrairement aux autres nécropoles plus tardives d'En Chaplix, du Port et du Marais à Faoug, où l'on rencontre régulièrement des associations de vaisselle formant des services entiers.

Mentionnons également dans le corpus des offrandes primaires en céramique un élément singulier, à savoir un fond de pot muni d'au moins six trous réalisés après cuisson (cat. 326). La présence d'un tel élément dans une sépulture est peu courante et sa fonction reste pour l'heure indéterminée. Faut-il l'interpréter



Âges/sexes	Céramique	Verre	Bronze	Fer	Bimétallique	Monnaies	Divers	Total
Adultes M/M?	balsamaire coupe cruche	flacon balsamaire	fibule garniture de coffret				demi-jeton en céramique	8
Adultes indét.		balsamaire	fibule fibule fibule 2 fibules 2 fibules bague bague	fibule bague 1 (2 ?) ferrure(s) ferrure?	garnitures de coffret(s) (urne?)	4		18 + (2)
Juvenis indét.		balsamaire	«bracelet monétaire» 2 bracelets?					4
Adultes + infans I	gobelet		fibule bracelet?			1	perle melon en Kieselkeramik	5
Total	4	4	16	4 + (1)	(1)	5	2	35 + (2)

comme un fragment de pot ayant servi à contenir des fleurs, un récipient percé pour effectuer des libations ou encore un pot «aménagé» pour un autre usage? Si l'hypothèse des libations paraît peu vraisemblable en raison du caractère probablement brûlé de l'objet, la question reste ouverte.

La vaisselle de verre, pourtant bien présente au quotidien sur toutes les tables romaines dès le tournant de notre ère, n'a quant à elle pas été utilisée dans la nécropole d'À la Montagne, ni dans le cadre de l'accomplissement des rituels funéraires, ni lors des repas organisés pendant et après les funérailles⁵⁷. Rien de surprenant à cela, puisque ce n'est qu'à partir de l'époque flavienne que la quantité de vaisselle de table en verre augmente sensiblement dans les sépultures. Durant l'époque julio-claudienne, ce sont surtout des balsamares qui sont déposés dans les sépultures, témoignant ainsi du rôle primordial du parfum dans les rituels funéraires. Le faciès typologique d'À la Montagne, homogène et composé exclusivement de récipients de petite taille utilisés comme flacons à parfum, à poudre ou à onguent, correspond donc à d'autres mobiliers funéraires en verre du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. trouvés dans diverses régions de l'Empire. Parmi les 53 tombes à incinérations, neuf contiennent des récipients en verre en offrandes primaires. Toutes attestent un voire deux vases, à l'exception de la tombe St43 qui en a livré dix et de la tombe-bûcher St83/90, où neuf individus sont présents.

Les sépultures à incinération ont livré peu d'éléments de parure présentant clairement des traces de passage au feu⁵⁸. Seules six fibules (cinq en bronze et une en fer), deux bagues en fer à intaille (cat. 92 et 305)

et six attestations de perle ou de lot de perles de verre appartiennent à la catégorie des offrandes primaires. À noter qu'une des fibules (cat. 107) provient de la fosse de rejet St68 pouvant être associée à la sépulture St37. Les perles en verre sont au nombre de une à deux par sépulture, à l'exception de la tombe St42 qui a livré un lot de 27 perles de différentes couleurs (cat. 155-158) appartenant à un même bijou (bracelet? collier?).

Pour ce qui est de l'habillement, relevons aussi la présence de clous de chaussure dans de nombreuses tombes à incinération⁵⁹. Il est à ce propos intéressant de noter qu'À la Montagne, les sépultures ayant livré des clous de soulier contenaient quasiment toutes les ossements d'un homme adulte. Une telle particularité n'avait pas été relevée pour la nécropole d'En Chaplix.

Les offrandes primaires métalliques sont de diverses natures⁶⁰. Outre les objets de parure et d'habillement traités ci-dessus et les monnaies évoquées plus loin, elles sont en effet constituées d'objets personnels divers, d'éléments de garniture de coffrets ou de pièce d'ameublement et d'éléments de lits funéraires. Rappelons toutefois que les traces de l'action du feu sur des éléments métalliques sont souvent difficiles à mettre en évidence et que la nature primaire ou secondaire des offrandes métalliques reste sujette à caution dans plusieurs cas.

La catégorie des objets personnels est illustrée par un ou deux stylets (cat. 108 et 241?), un couteau (cat. 413), une paire de forces (cat. 239), qui peut être classée parmi les instruments de toilette ou à usage domestique, et quatre aiguilles à coudre en fer (cat. 423-424), toutes mises au jour dans la sépulture St119.

De nombreux éléments métalliques (en bronze et/ou en fer) identifiés comme des éléments de coffrets ont été découverts dans les sépultures à incinération, parmi lesquels certains présentent des traces de passage au feu attestant leur caractère d'offrandes primaires. La tombe-bûcher St91 en a notamment livré une très grande quantité, sous forme d'entrée de serrure, tôles, charnières, ferrures et clous (cat. 374-398), qui appartenaient à un coffret de taille apparemment assez importante. La tombe St42

fig. 52 Tableau de répartition des offrandes secondaires par type, sexe et classe d'âge.

57 Pour une analyse détaillée et des commentaires plus précis concernant les offrandes primaires en verre, cf. *infra*, p. 102-108.

58 Pour une analyse plus détaillée des éléments de parure, cf. *infra*, p. 120-125.

59 Pour une analyse plus détaillée des clous de chaussure, cf. *infra*, p. 115-116.

60 Pour une analyse détaillée et des commentaires plus précis concernant les offrandes primaires métalliques, cf. *infra*, p. 109-119.

Âges/sexes	Céramique	Verre	Bronze	Fer	Bimétallique	Monnaies	Divers	Total
Adultes M/M?	22 (+2)	3		2 bagues fibule garniture de coffret paire de forces stylet stylet ou ciselet agrafe		(1)		33 (+3)
Adultes indé.	48-49	12	4 fibules garniture de coffret 13 tôles	3 garnitures de coffrets ferrure couteau 4 aiguilles 2 crochets? gond?	garniture de coffret	2	10 statuettes verrou de ciste en os pyxide en calcaire 30 perles en verre	132-136
Adultes M/M? + indé.	23 (+3)	10	(fibule) (stylet)	(anneau)			2 statuettes aiguille en os fond de pot en céra- mique percé perle en verre	38 (+6)
Juvenis indé.	3	1					perle en verre	5
Infans I	1	1					statuette	3
Adultes + infans I	3-6					1	perle en verre	5-8
Total	100-104 (+5)	27	18 (+2)	17-20 (+1)	1	3 (+1)	50	216-223 (+9)

fig. 53 Tableau de répartition des offrandes primaires dans les incinérations par type, sexe et classe d'âge.

contenait également de nombreux éléments associés à au moins un coffret, peut-être deux: entrée de serrure, clous, poignées ou charnières et autres ferrures (cat. 137-149). Une ferrure de coffret isolée provient quant à elle de la tombe St45 (cat. 199).

Signalons également la mise au jour, dans la structure St91, d'un gond et de deux crochets d'identification incertaine. Ces éléments ne sont pas en lien avec le coffret décrit ci-dessus. Par contre, ils permettent de rappeler que d'autres pièces d'ameublement peuvent avoir été déposées sur un bûcher et que la plupart des éléments métalliques fixés sur un coffret peuvent également avoir été posés sur un autre meuble.

Au niveau de l'ameublement, la présence d'objets en fer interprétés comme des armatures de pieds de lit funéraire (cat. 492-493) constitue une découverte importante pour la nécropole d'À la Montagne. Il s'agit d'un ensemble de clous et de deux barres de fer, renforcées par une tôle et traversant une plaquette carrée, mis au jour à proximité immédiate du bûcher St145/113 et portant des traces de feu. Il est toutefois difficile d'affirmer que ces deux armatures de pied proviennent d'un seul et même lit, puisque leurs morphologies et leurs tailles diffèrent légèrement. Attribuées à ce bûcher daté du milieu du I^{er} s. ap. J.-C., ces armatures en fer s'inscrivent parfaitement dans le cadre contextuel et chronologique connu pour ce type de mobilier. Ce type de pièces en fer, qui apparaît au nord des Alpes au début de notre ère sous l'influence italienne, provient en effet très majoritairement de contextes funéraires datés du I^{er} s. ap. J.-C. D'un point de vue purement financier, ce(s) lit(s) funéraire(s) représente(nt) certainement le(s) dépôt(s) le(s) plus somptueux du corpus métallique, en regard de la pauvreté générale de ce dernier. Ce meuble dénote assurément une certaine aisance matérielle ainsi qu'une volonté de l'afficher lors des funérailles.

Les monnaies identifiées comme offrandes primaires dans les tombes à incinération sont au nombre de quatre, dont deux mises au jour dans les sépultures St63/69 (cat. 290) et St80 (cat. 336), une découverte dans la fosse de rejet St142 associée à la sépulture St72 (cat. 316) et une dans la tombe-bûcher St91 (cat. 403). L'as du type Agrippa/Neptune provenant de la tombe St80 (cat. 336) a été percé, apparemment à partir de l'avant, pour être porté du côté du portrait d'Agrippa. Il a donc très probablement été porté comme bijou ou amulette par la défunte⁶¹.

Le corpus de statuettes brûlées provenant de tombes à incinération se compose de treize individus, pour la plupart très fragmentaires, mis au jour dans sept sépultures⁶². Il est à noter que trois d'entre elles sont des tombes avec des ossements d'enfants (une fois seul, deux fois en compagnie d'un adulte). En comparaison avec les autres nécropoles de la région, ce nombre de treize individus est élevé. Les types représentés sont des types courants et la proportion relativement importante de tombes d'enfants renfermant une ou plusieurs statuettes est également un phénomène attesté dans bon nombre d'autres nécropoles. La présence d'une statuette de couple dans la tombe d'enfant St78 (cat. 334) soulève l'hypothèse d'une figuration des parents accompagnant le jeune défunt dans le monde des morts.

Le mobilier en os attesté parmi les offrandes primaires provenant des tombes à incinération n'est composé que de deux éléments, à savoir un verrou

61 Pour une analyse détaillée et des commentaires plus précis concernant les monnaies en offrandes primaires, cf. *infra*, p. 126-142.

62 Pour une analyse détaillée et des commentaires plus précis concernant les statuettes en offrandes primaires, cf. *infra*, p. 147-148.



de ciste découvert dans la sépulture St42 et une aiguille issue de la tombe-bûcher St83/90⁶³. À lui seul, le petit verrou (cat. 154), constitué d'un assemblage de deux pièces soigneusement manufacturées, permet de mettre en évidence la présence, sur le bûcher funéraire, d'une ciste en osier équipée d'un système de fermeture fonctionnant un peu à la manière des boîtes à sceau. Son contenu reste indéterminé, mais l'on peut imaginer qu'elle ait été offerte pour elle-même, ou alors comme contenant d'offrandes périssables telles que des aliments ou des vêtements, voire même peut-être avec un objet de toilette ou un bijou à l'instar de la petite pyxide en matière calcaire (cat. 153) ou du collier de perles en verre (cat. 155-158) qui font partie du même ensemble.

L'aiguille (cat. 360) est d'une finesse d'exécution inédite, quasi comparable aux exemplaires en bronze, et d'un type peu fréquent.

Malgré le caractère exceptionnel de ces deux objets, la tableterie de la nécropole d'À la Montagne fait figure de parent pauvre par rapport au *corpus* des autres grandes nécropoles de la ville romaine dans lesquelles la tableterie est bien plus abondante. En ne tenant compte que de cette catégorie d'offrandes, la population de ce cimetière semble de condition modeste, à l'exception de l'individu de la tombe St42 ayant livré le verrou en os. On imagine par conséquent que le défunt de la tombe St42 était sans doute un personnage d'un statut socio-économique supérieur à la moyenne des défunts de la nécropole.

Comme nous l'avons mentionné, la tombe St42 renfermait des fragments brûlés d'une pyxide et de son couvercle en matière calcaire (pierre?) (cat. 153), qui vient s'ajouter au riche mobilier de cette sépulture et constitue l'unique exemplaire de cette catégorie de mobilier.

Des offrandes alimentaires, végétales ou carnées, ont également pu être identifiées dans les vestiges de combustion déposés dans les sépultures à incinération ou les fosses associées. L'étude de la faune d'À la Montagne nous apprend que les modalités de dépôts d'offrandes carnées, qui resteront plus ou moins identiques jusqu'au début du III^e s., sont déjà effectives au milieu du I^{er} s. de notre ère⁶⁴. Les sépultures à incinération ont quasiment toutes livré des vestiges fauniques, essentiellement calcinés et le plus souvent en assez grande quantité, correspondant aux restes d'offrandes de morceaux de viande, voire d'animaux complets. Comme dans tous les cimetières gallo-romains de Suisse occidentale, l'espèce de loin la plus fréquente est le porc, qui forme les 67,5% du nombre et les 78,4% du poids des restes déterminés.

63 Pour une analyse détaillée et des commentaires plus précis concernant les offrandes primaires en os, cf. *infra*, p. 143-146.

64 Pour une analyse détaillée et des commentaires plus précis concernant la faune, cf. *infra*, p. 161-174.

65 Pour une analyse détaillée et des commentaires plus précis concernant les macrorestes, cf. *infra*, p. 175-180.

Il est suivi de l'avifaune, représentée par 175 restes (26,5%), dont 20 ont pu être attribués avec certitude au coq. Le bœuf, les caprinés (mouton et chèvre) et le chien sont moins fréquents. La faune sauvage n'est représentée que par quelques restes de poisson et, probablement, par une ou plusieurs espèces d'oiseaux. Aucun mammifère sauvage n'a par contre été repéré.

Le nombre de sépultures à incinération pour lesquelles des espèces ont pu être déterminées s'élève à 32 (y compris les tombes-bûchers). Si l'âge et le sexe du défunt ne paraissent pas avoir influencé le choix des offrandes carnées, le rang social serait perceptible à travers la représentation spécifique ainsi que la quantité et la qualité des morceaux offerts. Il est à relever que le dépôt d'au moins un quartier de viande sur le bûcher a été pratiqué pour l'immense majorité des personnes incinérées et que les tombes à incinération ont le plus souvent livré les restes osseux de plusieurs espèces. La consommation de viande de porc et de volaille (coq) témoignant d'une certaine aisance, une majorité de défunts incinérés À la Montagne aurait donc eu droit à des offrandes carnées de grande valeur.

Signalons également que les deux tombes-bûchers (St83/90 et St91) ont livré un nombre très élevé de vestiges fauniques. Le porc domine dans la première, alors que l'espèce la plus abondante dans la seconde est le mouton ou la chèvre. Ces deux tombes-bûchers se distinguent donc des sépultures à incinération par la richesse des offrandes carnées et la forte présence des caprinés dans l'une d'entre elles. En effet, les offrandes consistent en de nombreuses pièces de viande, si ce n'est en plusieurs individus complets. L'analyse des macrorestes végétaux carbonisés a elle aussi permis de mettre en évidence quelques éléments intéressants concernant des offrandes alimentaires⁶⁵. Les prélèvements issus des structures à incinération ont en effet livré, entre autres, des semences et fruits carbonisés. Il s'agit de légumineuses, céréales, noix, noisettes, figues, raisins, poires, cerises ou griottes, et de nombreux résidus de bouillie et de chair de fruit. De façon générale, la densité de macrorestes est toutefois assez pauvre et le spectre des plantes très homogène. Cette pauvreté – absence de fruits exotiques (hormis la figue) ou de condiments par exemple – semble à première vue surprenante. Elle peut cependant s'expliquer de différentes manières. Les vestiges de crémation n'ont, d'une part, assurément pas été complètement prélevés sur le bûcher. La pauvreté des sépultures en vestiges botaniques peut aussi, d'autre part, être liée au statut social de la communauté enterrée À la Montagne, qui semble plutôt modeste et homogène. Enfin, elle trouve peut-être son explication dans la datation de ce cimetière: les nécropoles voisines ayant livré des offrandes végétales abondantes sont datées du II^e s. de notre ère et les études carpologiques sont rares pour les ensembles du I^{er} s., n'offrant pas de matériel comparatif. Une évolution des rites funéraires a donc pu s'opérer au niveau des offrandes alimentaires entre le I^{er} et le II^e s.

Les sépultures à inhumation

Présentation générale

Une des caractéristiques intéressantes de la nécropole d'À la Montagne, outre sa localisation *intra muros* et sa datation précoce, est la présence conjointe et contemporaine de sépultures à incinération et à inhumation. Si elle est répandue pour les bébés et les jeunes enfants, l'inhumation demeure en effet plutôt rare pour les adultes durant le Haut-Empire au nord des Alpes, et les sépultures sont en général isolées ou peu nombreuses dans les cimetières de nos régions⁶⁶.

Avec un total de 34 tombes et un taux équivalent à 39% de l'ensemble des sépultures et à 27% de l'ensemble des structures funéraires, le rite de l'inhumation est donc exceptionnellement bien représenté sur le site d'À la Montagne (fig. 54). Il est en effet, par comparaison, largement supérieur à la zone funéraire d'En Chaplix, où le taux s'élève à 25% des sépultures et 19% des structures funéraires, et même à la nécropole de Payerne/Route de Bussy, qui affiche un pourcentage pourtant élevé de 31% des sépultures et 25% des structures funéraires⁶⁷.

Sur les 34 sépultures à inhumation, quatorze tombes d'adultes et 20 tombes de périnatales sont dénombrées.

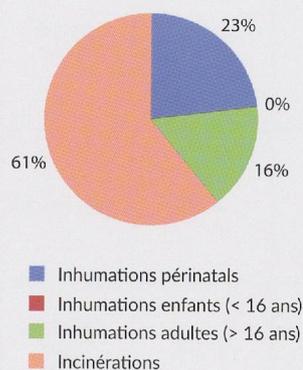


fig. 54 Graphique de répartition des sépultures par type.

fig. 55 Exemple de succession d'aménagements de natures diverses au même endroit : les sépultures à inhumation St156 et St163 perturbées par les incinérations St151 et St162.



Aucune tombe d'enfant ou d'adolescent n'a été mise au jour. Seuls quelques fragments isolés de squelettes de deux enfants (St150 : fragments de crâne d'un immature d'environ 4 ans ; St160 : fragments de côtes et de membre supérieur gauche d'un immature d'environ 8 ans) ont été découverts en position remaniée (épandage).

Comme nous l'avons mentionné, toutes les inhumations ont été mises au jour dans la zone 1, à l'exception de deux d'entre elles découvertes dans la zone 3 lors des sondages exploratoires.

Les sépultures d'adultes

Avec quatorze inhumations d'adultes, qui correspondent à 16% des sépultures et 11% du nombre total de structures funéraires, la nécropole d'À la Montagne affiche le taux le plus élevé des cimetières régionaux⁶⁸. Parmi ces inhumations sont dénombrées huit tombes d'individus de sexe masculin ou probablement masculin (57%) et six de sexe féminin ou probablement féminin (43%)⁶⁹. Contrairement à d'autres nécropoles, à commencer par En Chaplix, le déséquilibre entre hommes et femmes est donc relativement peu marqué⁷⁰.

Sur les douze défunts ayant fait l'objet d'une étude anthropologique, seuls un jeune adulte (25-30 ans) et un adulte mature (35-55 ans) ont été mis en évidence. La majorité des squelettes correspondent à des défunts matures à âgés (6) ou âgés (4), c'est-à-dire à des individus âgés respectivement entre 40 et 69 ans et entre 55 et 70 ans lors de leur décès⁷¹.

Les inhumations d'adultes sont pour l'essentiel localisées dans la zone 1, mêlées aux tombes à incinération, et des superpositions et successions de plusieurs aménagements associés à des types d'ensevelissement différents ont d'ailleurs été mis en évidence à quelques reprises (fig. 55).

Du point de vue chronologique, aucune distinction n'a pu être établie entre inhumations et incinérations, ni sur la base de l'insertion stratigraphique, ni sur celle du mobilier – notamment en raison de la pauvreté en mobilier des inhumations. La datation des structures indique en effet une contemporanéité des deux pratiques. Il convient toutefois de signaler que lors des cas de superpositions, les inhumations sont souvent – mais pas exclusivement – antérieures aux incinérations.

66 Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 73 ; Castella/Blanc 2007, fig. 4, p. 329.

67 Castella/Blanc 2007, fig. 4, p. 329.

68 Castella/Blanc 2007, fig. 4, p. 329.

69 Les deux incertitudes concernent les individus des tombes St210 et St211, qui n'ont pas été prélevés et n'ont donc pas été intégrés à l'étude anthropologique de Ch. Kramar. Une détermination du sexe a toutefois été proposée par le personnel de terrain lors de l'observation des squelettes en place, sur la base des critères définis par Acsádi et Nemeskéri (Acsádi/Nemeskéri 1970).

70 Avenches/En Chaplix : 69% d'hommes et 22% de femmes (Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 73-75 et 114) ; pourcentage régional : 72% d'hommes (Castella/Blanc 2007, p. 334).

71 Cf. *infra*, p. 70-71 (Étude anthropologique, synthèse des résultats) et Kramar 2005, p. 27-28.



fig. 56 Tombe à inhumation de périnatal St125 avec monnaie percée, déposée entre la main et le bassin.

Les sépultures de périnataux

D'après la coutume, les enfants mort-nés ou décédés avant que les dents n'aient poussé n'étaient pas incinérés⁷². Des exceptions existent toutefois, comme à Courroux (JU) par exemple⁷³, mais la plupart des enfants en très bas âge étaient inhumés.

Les 20 tombes de périnataux découvertes dans le cimetière d'À la Montagne représentent la majorité des sépultures à inhumation de la nécropole et forment 23% des sépultures et 16% de l'ensemble des structures funéraires. Ces taux très élevés méritent d'être soulignés puisque les enfants en général, et les enfants décédés avant 1 an plus particulièrement, sont habituellement sous-représentés dans les ensembles funéraires antiques. Les sujets décédés autour de la naissance sont en effet souvent inhumés dans les habitats ou les zones artisanales, ou alors regroupés dans des ensembles funéraires qui leur sont propres⁷⁴.

Dans les nécropoles de la région, le taux des inhumations infantiles en général n'est d'ailleurs jamais supérieur à 8% des structures⁷⁵. En Chaplix, les inhumations

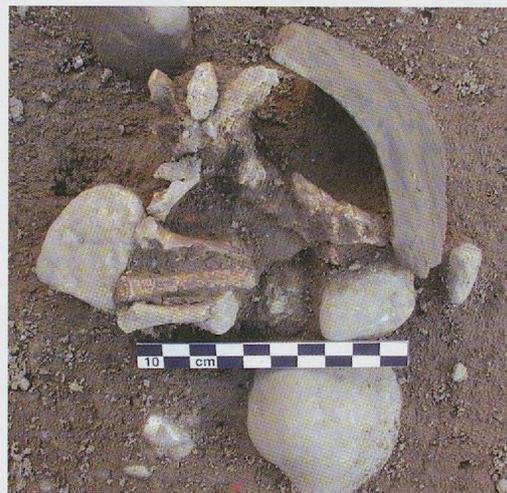


fig. 57 Tombe à inhumation de périnatal St120 avec fragments de céramique comme éléments de protection.

de nouveau-nés ne sont par exemple qu'au nombre de cinq. Tout comme À la Montagne, la nécropole avenchoise de *Sur Fourches* (Porte de l'Ouest) – qui n'a pas encore été étudiée mais dont les inhumations mises au jour lors d'une campagne de fouille en 2000 ont déjà fait l'objet d'une analyse anthropologique – fait figure d'exception à la règle, puisque ce ne sont pas moins de 21 tombes de nouveau-nés ou de défunts âgés de quelques mois seulement qui y ont été découvertes, contre trois inhumations d'adultes seulement, pour un total d'une cinquantaine de sépultures⁷⁶. La nécropole des *Tourbières*, inédite elle aussi, a également livré un grand nombre d'inhumations de nouveau-nés (33 contre 30 inhumations d'adultes)⁷⁷.

Sur le site qui nous concerne, les inhumations de périnataux sont toutes localisées dans la zone 1, sans toutefois occuper un secteur spécifique qui leur serait réservé. Réparties sur l'ensemble de la zone, elles se mêlent en effet aux sépultures d'adultes et aux structures liées au rite de crémation.

72 Pline l'Ancien, *Nat. Hist.*, VII, 15: «*hominem priusquam genito dente cremari mos gentium non est*».

73 Berger/Martin-Kilcher 1975, p. 159.

74 Struck 1993b; Berger 1993; Duday/Laubenheimer/Tillier 1995; Castella *et al.* 1999, vol. 1, p. 86-88; Blaizot/Alix/Ferber 2003. À Martigny (VS), un secteur réservé aux inhumations d'enfants d'âge périnatal à environ trois ans a par exemple été identifié dans la nécropole (ASSPA 74, 1991, p. 265).

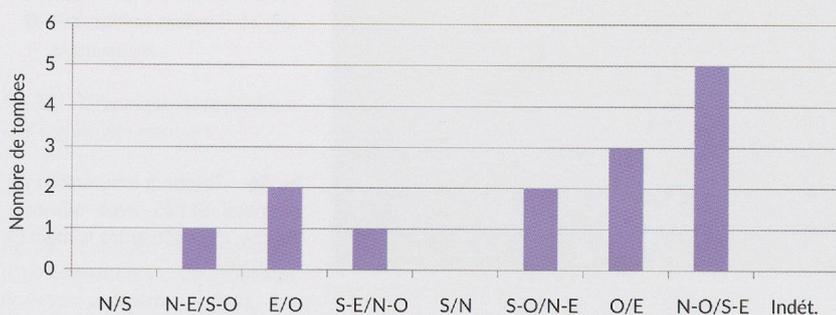
75 Castella/Blanc 2007, fig. 4, p. 329.

76 Kramar 2005, p. 13. Ces chiffres ne concernent que la campagne de fouille de 2000 et n'intègrent pas les structures funéraires découvertes lors d'investigations postérieures.

77 Castella 2010, p. 206-207.

Orientation	Ad. M/M?	Ad. F/F?	Ad. total	Périnatales	Total
N/S				8	8
N-E/S-O		1	1	2	3
E/O	2		2		2
S-E/N-O	1		1	1	2
S/N				1	1
S-O/N-E	2		2	1	3
O/E	1	2	3	1	4
N-O/S-E	2	3	5	3	8
Indét.				3	3
Total	8	6	14	20	34

Adultes



Périnatales

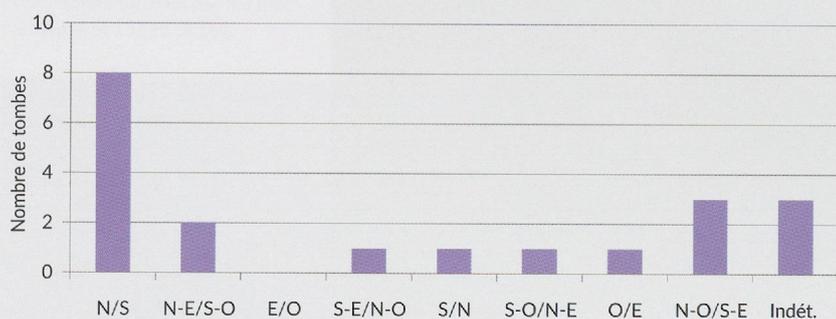


fig. 58 Orientation des tombes à inhumation.

En règle générale, les sujets décédés autour de la naissance sont inhumés en pleine terre dans des fosses dépourvues d'aménagement, dans des positions très variables et la plupart du temps sans mobilier funéraire⁷⁸. Au-delà de la naissance, l'étude de la nécropole de Sallèles d'Aude (F) a permis de mettre en évidence une augmentation sensible du soin apporté à l'aménagement de la tombe et de la présence d'offrandes en fonction des classes d'âges des nourrissons (entre 0/3 mois et 6/9 mois). Évolution qui semble refléter la modification du statut existentiel et social du bébé durant ses premiers mois, de même que, probablement, l'accroissement de l'attachement parental⁷⁹.

Les périnatales d'À la Montagne s'insèrent totalement dans ce cadre à tous les niveaux. D'abord puisqu'ils sont pour la grande majorité ensevelis en pleine terre dans une fosse simple. Seuls deux cas de cercueil (St122 et St125), deux cas d'éventuels coffrages (St117 et St120) et deux cas d'éléments de protection (St120 et St154; fig. 57) sont attestés⁸⁰. Le défunt de la tombe St133 a quant à lui été inhumé sur un gros bloc de conglomérat. Outre celui-ci, plusieurs cas de périnatales inhumés à proximité d'un bloc ont par ailleurs pu être observés (St122, St132 et St143).

Quant à savoir si ces blocs ont fait office de marquage ou joué un autre rôle en relation avec l'aménagement de ces sépultures, la question reste ouverte.

La position variée des sujets d'âge périnatal, relevée dans la plupart des zones sépulcrales, est en outre également confirmée. Autant de défunts sont inhumés en position dorsale qu'en position latérale droite ou latérale gauche⁸¹. La variabilité est donc plus importante que pour les adultes, qui sont pour la plupart inhumés sur le dos et ne le sont que très rarement sur le côté.

Enfin, les dépôts de mobilier sont absents, sauf dans un ou deux cas. La tombe St125 a en effet livré une monnaie percée. Localisée entre la main droite et le bassin, elle était vraisemblablement portée en bracelet pour faire office d'amulette (fig. 56)⁸². Les offrandes de monnaies dans les sépultures de périnatales ne sont pas exceptionnelles. Dans la nécropole de Nîmes/78 avenue Jean-Jaurès (Gard, F), toutes les sépultures d'enfants ont livré au moins une offrande et celles qui n'ont livré qu'un objet ont systématiquement livré une monnaie⁸³.

Dans le cadre de l'évolution susmentionnée du soin apporté à l'aménagement des sépultures et de la présence d'offrandes en fonction de l'âge des bébés, il est intéressant de relever que ce défunt fait partie des plus âgés de l'ensemble des périnatales du site, puisqu'il est mort dans son premier mois de vie et représente un des deux seuls individus appartenant à la classe des nourrissons⁸⁴ et un des deux seuls cas de périnatales inhumés en cercueil.

Une monnaie a également été mise au jour dans les niveaux supérieurs de l'inhumation St143, mais son emplacement exact n'est pas connu et son altitude la situe près de 30 cm au-dessus du squelette. Une interprétation en tant qu'offrande réalisée lors du comblement de la fosse est envisageable, mais il pourrait également s'agir d'une perte occasionnelle sans fonction funéraire⁸⁵.

L'orientation des tombes

Les orientations des sépultures à inhumation sont présentées dans le tableau et les graphiques de la fig. 58. Une divergence entre l'orientation des tombes d'adultes et celle des sépultures de périnatales est clairement marquée. Les périnatales sont le plus souvent orientés nord/sud (40%), puis nord-ouest/

78 Cf. notamment Blaizot/Alix/Ferber 2003.

79 Duday/Laubenheimer/Tillier 1995; Castella et al. 1999, vol. 1, p. 87.

80 Cf. *infra* p. 66-68.

81 Cf. *infra* p. 63-66.

82 Cf. *infra* p. 134-136.

83 Bel et al. 2005, p. 58.

84 On parle de fœtus du troisième mois de la grossesse à la naissance, de nouveau-né de la naissance à 21 jours, puis de nourrisson de 21 jours à 2 ans (Kramar 2004, p. 2 et Kramar 2005, p. 21, n. 36).

85 Cf. *infra* p. 126 ss.

sud-est (15%) et nord-est/sud-ouest (10%). Le nord prédomine donc largement pour cette classe de défunts. En ce qui concerne les adultes, les inhumés sont les plus fréquemment orientés nord-ouest/sud-est (36%) et ouest/est (22%), avec par conséquent une prédominance pour l'ouest. Même si les chiffres sont peu élevés et qu'il est donc difficile d'en déduire de réelles tendances générales, signalons toutefois une distinction entre les orientations des sépultures masculines et féminines. Les hommes sont orientés de façon très hétérogènes (25% des sépultures est/ouest, sud-ouest/nord-est et nord-ouest/sud-est), alors que les femmes sont presque exclusivement orientées nord-ouest/sud-est (50%) et ouest/est (33%).

La position des défunts

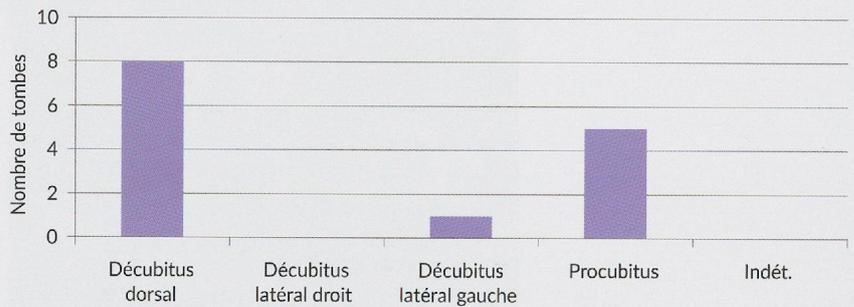
Les défunts sont le plus souvent enterrés en position dorsale (38%) ou en position latérale (32%). Seuls 15% des inhumés sont en position ventrale, alors que la position des 15% restants est indéterminée (fig. 59). Les graphiques de répartition par classe d'âge (adultes et périnataux) mettent en évidence des différences de traitement entre les adultes, qui sont majoritairement allongés sur le dos (57%) ou sur le ventre (36%) mais très rarement sur le côté (7%), alors que les périnataux sont dans la majorité des cas couchés sur le côté (50%), moins souvent sur le dos (25%) et jamais sur le ventre.

Les inhumations dorsales

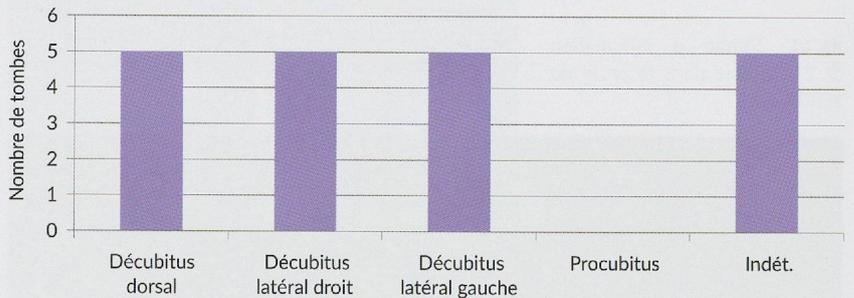
Plus de la moitié des quatorze adultes sont inhumés en décubitus dorsal. Parmi les huit cas attestés (57%), le crâne est tourné vers la gauche (4) ou en direction du ciel (2), alors que sa position est indéterminée dans deux cas. La position des membres supérieurs est très variable. Ils ne sont tendus le long du corps que dans deux cas (St148 et St163; cf. fig. 207). Dans deux autres cas, le bras droit est tendu le long du corps et

Position	Ad. M/M?	Ad. F/F?	Ad. total	Périnataux	Total
Décubitus dorsal	5	3	8	5	13
Décubitus latéral droit	0	0	0	5	5
Décubitus latéral gauche	0	1	1	5	6
Procubitus	3	2	5	0	5
Indét.	0	0	0	5	5
Total	8	6	14	20	34

Adultes



Périnataux



le gauche fléchi à angle droit sur l'abdomen (St101 et St157). Ils sont croisés sur la poitrine dans la St184, alors que le bras droit et le bras gauche sont tous deux fléchis mais dans des positions différentes dans les trois cas restants (St96, St111 et St156). Les jambes sont majoritairement tendues (4). Elles sont

fig. 59 Position des défunts inhumés.



fig. 60 Tombes à inhumation St183 et St184.

légèrement fléchies vers la droite dans un cas (St 101), vers la gauche dans un cas (St 111), plus fortement fléchies vers la droite pour la St 184 – pieds posés à plat et genoux relevés vers le haut, s'appuyant contre le bord de la fosse (fig. 60) – alors que les membres inférieurs ne sont pas conservés dans la St 96.

En ce qui concerne les périnataux, cinq défunts sur 20 (25%) sont inhumés en position dorsale. La tête est tournée vers la gauche (1), vers la droite (1) ou vers le ciel (1), et sa position est indéterminée dans deux cas. Quand ils sont conservés, les membres supérieurs sont tendus le long du corps (4), à l'exception de la tombe St 106, où le bras droit est tendu au-dessus de la tête et le gauche replié à angle droit au-dessus de la tête également. Les membres inférieurs sont fléchis, les genoux vers l'extérieur (3; cf. par ex. fig. 57), fléchis en position latérale gauche (1) ou tendus (1).

Les inhumations latérales

Le seul défunt adulte inhumé en décubitus latéral (gauche) n'a été que partiellement dégagé et n'a pas fait l'objet d'une fouille exhaustive (St 211; fig. 61). De tous ses membres, seul son bras droit, vraisemblablement replié avec la main posée sur le crâne, a été observé.

fig. 61 Tombe à inhumation St 211 visible dans le profil du sondage 32.

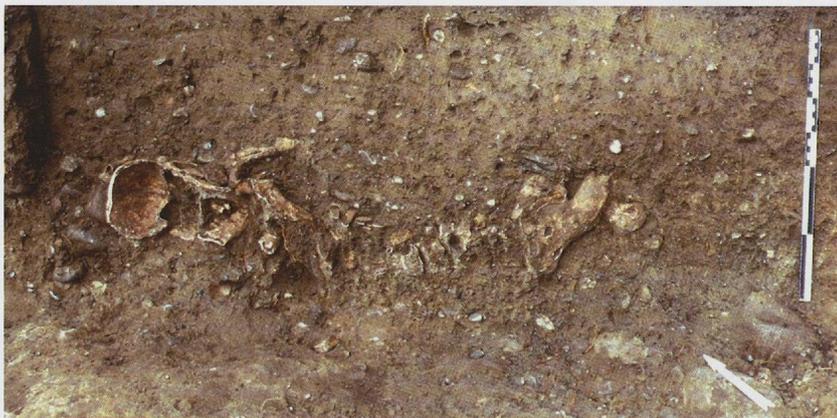


fig. 62 (haut) Tombe à inhumation de périnatal St 147.

fig. 63 (milieu) Tombe à inhumation de périnatal St 131.

fig. 64 (bas) Tombe à inhumation de périnatal St 132.

La position latérale est nettement plus fréquente chez les périnataux, puisque la moitié d'entre eux témoignent d'une inhumation en décubitus latéral, droit dans cinq cas (25%) et gauche dans cinq cas également (25%). Lorsque la position de la tête est déterminable, elle est posée respectivement sur le côté droit pour les premiers (3; fig. 62) et sur le côté gauche pour les seconds (4). Quand ils sont conservés, les bras sont tendus vers l'avant (2; fig. 63) ou le long du corps (1), fléchis avec les mains vers la tête (2) ou dans des positions différentes l'un de l'autre. Le défunt de la St 143 a en effet le bras droit le long du corps et le gauche replié sur le tronc, alors que dans le cas de la St 117, le bras droit est plié à 90°, la main sur le ventre, et le gauche est également fléchi, mais avec la main sur l'épaule droite. Les jambes sont le plus souvent fléchies et ramenées vers la poitrine en position fœtale (7; fig. 64). Elles sont tendues à angle droit par rapport au tronc dans un cas (St 122), alors que leur position est indéterminée dans deux cas.



Les inhumations ventrales

Seuls des défunts adultes ont été inhumés en procubitus. Cette position concerne cinq défunts sur les quatorze inhumations adultes (36%), à savoir trois individus de sexe masculin et deux de sexe féminin. Ce pourcentage est comparable à celui observé dans la nécropole d'En Chaplix (38% des inhumés), où les défunts de sexe masculin ensevelis sur le ventre sont toutefois beaucoup plus nombreux que les femmes (10 contre 2)⁸⁶. À noter que parmi les cinq défunts enterrés en procubitus dans la nécropole d'À la Montagne, deux des squelettes sont incomplets (St177 et St210; cf. fig. 211).

Quand elle est conservée, la tête est orientée vers la gauche (1), vers la droite (1), ou face contre terre, légèrement tournée à droite (1). Dans les trois cas où la position des bras a pu être observée, elle varie à chaque fois. Une fois le bras droit est replié sous le corps, avec la main sous le bassin, et le bras gauche est appuyé contre la paroi de la fosse, avec le coude en hauteur et l'avant-bras reposant presque à la verticale sur la main (St128; fig. 65), une autre fois le bras droit est fléchi à 90°, le coude repoussé vers l'extérieur, la main sous la cage thoracique et la colonne vertébrale, et le bras gauche est le long du corps, très légèrement fléchi, la main sur l'os iliaque gauche (St179; fig. 66) et enfin, dans le troisième cas, le bras droit est coincé sous le tronc, tendu vers la gauche, et le bras gauche est positionné à l'extérieur du corps, fortement plié, la main près du bassin (St183; cf. fig. 60). La position des membres inférieurs est moins variable, avec des jambes tendues (3), ou fléchies vers la gauche en position latérale droite (1) ou fléchies vers la droite (1). L'orientation des sépultures en procubitus diffère dans chaque cas, et aucun lien ne peut donc être établi entre cette position et l'orientation des tombes. Il est de même impossible de mettre en évidence une règle entre la position ventrale et l'âge des défunts, puisque les individus concernés couvrent toute la période de l'âge adulte (jeune à âgé). Avec deux défunts matures à âgés (40-60 ans et 52-61 ans) et un défunt âgé (plus de 55 ans), les individus d'À la Montagne ensevelis sur le ventre se singularisent en cela des autres inhumations ventrales des cimetières de la région, qui correspondent généralement à des jeunes gens âgés de 35 ans au plus⁸⁷.

Les données de cette nécropole contredisent par conséquent l'hypothèse, parfois avancée pour expliquer cette disposition particulière des défunts, d'une position privilégiée pour des décès prématurés. La question du pourquoi des inhumations en procubitus a en effet souvent suscité la curiosité et été maintes fois soulevée, et de nombreuses tentatives d'explications ont été proposées⁸⁸. Dans nos régions, la position ventrale semble avant tout liée à des



fig. 65 Tombe à inhumation St128. Le défunt repose en position ventrale.

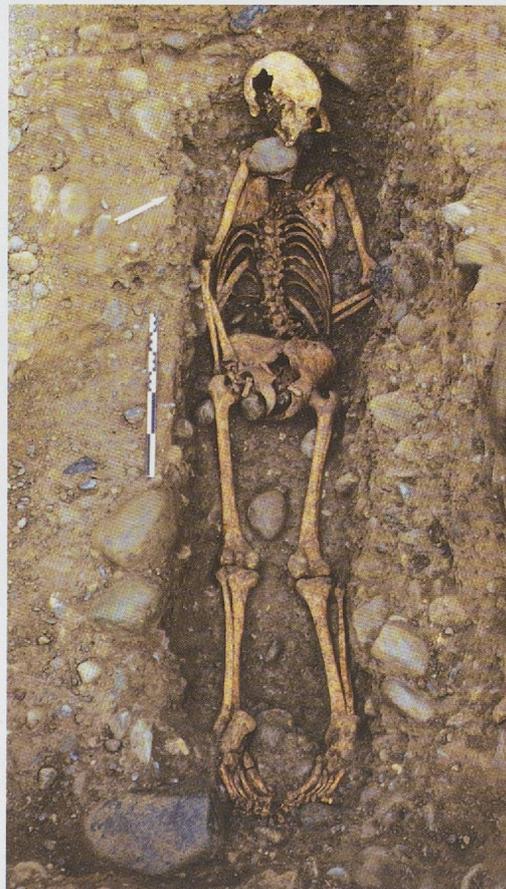


fig. 66 Tombe à inhumation St179. Le défunt repose en position ventrale.

86 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 82.

87 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 84 et Castella 2010, p. 211.

88 Cf. notamment Castella 2010 pour un point sur la question dans le contexte des cimetières régionaux.



fig. 67 Tombe à inhumation en cercueil St 157.

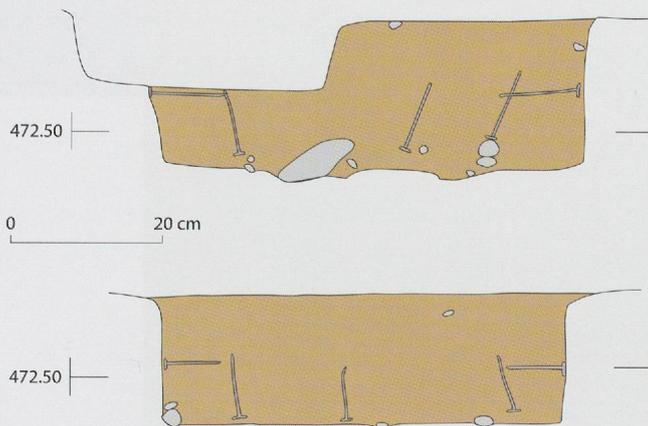


fig. 68 Des clous du cercueil sont préservés dans les profils à chaque extrémité de la tombe à inhumation St 157. A: extrémité nord-ouest (tête); B: extrémité sud-est (pied).

critères chronologiques, bien que d'autres facteurs potentiels plus difficiles à mettre en évidence ne puissent être exclus. Comme le relève D. Castella dans son étude, un des indices corroborant le caractère relativement précoce des inhumations en procubitibus réside dans le fait que lorsque des inhumations ventrales et dorsales se succèdent ou se chevauchent, les premières sont toujours plus anciennes⁸⁹. Et la nécropole d'À la Montagne fournit trois exemples

illustrant ce cas de figure et corroborant cette précocité, avec les sépultures St128, St179 et St183, qui sont respectivement antérieures aux tombes St101, St157 et St184 qui les recouvrent ou les recourent (cf. fig. 195). Dans le cas de l'inhumation St179, ce constat est d'autant plus probant que cette tombe constitue la plus ancienne d'une série de cinq structures funéraires successives superposées au même endroit, aussi bien liées au rite de l'inhumation qu'à celui de la crémation (St179, St182, St145/113, St157 et St107)!

Les cercueils et aménagements particuliers

Si les inhumations en cercueil dominent dans plusieurs nécropoles de la région au II^e s. (*En Chaplix* et *Les Tourbières* notamment), ce n'est pas le cas dans le cimetière plus ancien d'À la Montagne ni dans la nécropole rurale plus récente de Payerne/Route de Bussy⁹⁰. Le pourcentage des tombes à cercueil est en effet très variable et s'échelonne de 12% (Payerne) à 87% (*Chaplix*). À la Montagne, il chute même à 9% des sépultures à inhumation, puisque seuls trois d'entre elles ont livré les vestiges d'un cercueil, dans tous les cas en bois⁹¹. Parmi elles, deux correspondent à des inhumations de périnataux (St122 et St125) et une seule à une tombe d'adulte (St157). L'inhumation adulte St128 semble en outre attester un entourage partiel au niveau des jambes, alors que dans quatre cas (un adulte et trois périnataux), l'hypothèse d'un éventuel coffrage non cloué peut être envisagée. Un système de protection ou couverture des inhumations est en outre à signaler pour deux tombes de fœtus.

Le défunt de la tombe St157 a été inhumé dans un cercueil rectangulaire (204 x 54-57 cm) dont les traces de planches sont très nettes (fig. 67 et cf. *infra*, fig. 88) et qui a été assemblé à l'aide de clous retrouvés en place dans les parois situées à ses extrémités. Il s'agit de deux séries de cinq clous, longs d'environ 10 cm, positionnés symétriquement: deux clous perpendiculaires (un horizontal et un vertical) dans chaque angle et un clou vertical plus ou moins au centre de la paroi (fig. 68). Les clous verticaux sont orientés pointe vers le haut et leur tête marque la base du cercueil, alors que les clous horizontaux sont situés environ à mi-hauteur de la paroi. Les premiers fixaient vraisemblablement la ou les planches de fond aux petites planches situées aux extrémités, les seconds assemblaient les planches latérales à ces mêmes planches des extrémités. Du point de vue des dimensions, il se situe dans la fourchette haute de la largeur moyenne des cercueils d'adultes attestés dans la région, qui est comprise entre 45 et 55 cm⁹²,

89 Castella 2010, p. 211.

90 Castella/Blanc 2007, p. 334 et Castella 2010, p. 207.

91 L'essence n'a pu être déterminée sur aucun des trois exemplaires.

92 Castella/Blanc 2007, p. 334.

et parfaitement dans la moyenne des cercueils d'En Chaplix, où la moitié des exemplaires mesurent entre 53 et 58 cm. Il s'insère également dans le spectre des longueurs observées, qui varie davantage (entre 160 et 230 cm), et son indice «longueur/largeur» de 3.71 est légèrement supérieur à l'indice moyen d'En Chaplix (3.59)⁹³.

Le cercueil de l'inhumation de périnatal St122a quant à lui été mis en évidence par la forme rectangulaire voire légèrement trapézoïdale de la fosse, de 40 cm de longueur sur 25 à 30 cm de largeur, et par la présence de quatre clous alignés le long de sa paroi ouest. L'existence de ce cercueil en partie cloué est confirmée par la connexion lâche des ossements et les dégâts causés par des pierres qui semblent avoir chuté sur le squelette dans un espace vide, après décomposition du couvercle. La disposition très à plat du squelette sur le fond de la fosse et un effet de paroi côté sud-est, au niveau du bras droit, corroborent également la présence de planches (fig. 69).

Le cercueil de la tombe St125 n'est pas non plus conservé, mais la forme régulière de la fosse, la présence de trois clous et les résidus de bois attestés sur la monnaie en indiquent l'existence (cf. fig. 56). Ses dimensions correspondent vraisemblablement aux limites de la fosse d'implantation, soit environ 60 x 30 cm.

Les dimensions et l'indice «longueur/largeur» de ces deux petits cercueils (respectivement 1.45 et 2.00) se situent logiquement, étant donné l'âge périnatal des défunts, à l'extrémité inférieure de la fourchette des cercueils d'enfants de Chaplix, voire même, pour le premier, en dessous de la fourchette⁹⁴.

L'inhumation St128 est aménagée en pleine terre, dans une fosse irrégulière dans sa partie occidentale, mais dont les limites sont par contre rectilignes à son extrémité orientale. Quelques effets de parois se dessinent d'ailleurs au niveau des pieds et des tibias/fibulae (pierres verticales, traces rectilignes) et quelques espaces vides (déplacements importants de plusieurs os des pieds) ont été mis en évidence dans cette partie de la sépulture (cf. fig. 65 et 200). Ils permettent d'avancer l'hypothèse d'un entourage partiel au niveau des membres inférieurs, sous forme de planches localisées au niveau des pieds et le long



fig. 69 Tombe à inhumation de périnatal en cercueil St122.



fig. 70 Tombe à inhumation St111.

des tibias. Cette hypothèse est renforcée par la présence de trois clous alignés le long de la jambe gauche et celle d'une trace rectiligne épaisse de 2 cm, à l'extrémité orientale de la tombe, sous les pieds.

Quelques effets de paroi (au niveau des bras notamment; fig. 70) pourraient indiquer un éventuel coffrage pour la sépulture adulte St111⁹⁵, mais aucun élément n'indique un cercueil cloué.

93 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 75-76.

94 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 76-77: longueur variant de 50 à 145 cm (moyenne: 92 cm); largeur comprise entre 25 et 65 cm (moyenne: 40 cm) et indice «longueur/largeur» s'échelonnant de 1.56 à 3.97 (moyenne: 2.44).

95 Information orale de Germaine Depierre, que nous remercions pour cette observation.



fig. 71 Tombe à inhumation de périnatal St 117.

De même, la morphologie de la fosse de la tombe de fœtus St 117, qui présente des parois relativement rectilignes, et la présence de deux cailloux, dont un qui semble de chant, le long de sa paroi ouest, pourraient suggérer un aménagement de type coffrage, dont il ne resterait aucune trace ou vestige (fig. 71). L'absence de connexion au niveau des os du squelette et les déplacements observés sur la plupart d'entre eux, qui suggèrent une décomposition en espace vide, plaident en faveur de cette hypothèse.

Bien qu'aucune fosse d'implantation n'ait été repérée pour l'inhumation de périnatal St 120, la limite de la couche en bordure de laquelle la tombe est implantée (C 89) dessine un décrochement régulier avec des angles droits à l'endroit où la sépulture est aménagée. Ce phénomène pourrait-il marquer le négatif d'un coffrage en bois ?

Outre les cercueils, coffrages et entourages de bois, un autre type d'aménagement particulier a été observé à deux reprises, sous la forme d'une protection des ossements de sujets d'âge périnatal par des éléments en céramique. Les vestiges osseux de l'inhumation St 120 étaient en effet recouverts par des fragments de panse de cruche, qui ont manifestement servi de protection (ou de couvercle en cas de coffrage ?) (cf. fig. 57). Dans le cas de la tombe St 154, le comblement de la fosse au fond de laquelle l'inhumation a été découverte a livré un gros fragment de céramique, mis au jour en position subverticale au-dessus du squelette. Il s'agit d'un fond de terrine ou de *dolium* à pâte grise, apparemment disposé à l'envers, qui aurait pu servir de « couvercle » ou de protection pour le squelette. L'état sommaire de la documentation ne permet toutefois pas de valider cette hypothèse de façon catégorique.

Signalons enfin que quatre sépultures de périnatals semblent attester l'usage d'un tissu ou linceul pour emmailloter le corps. Dans le cas des sépultures en pleine terre St 144, St 147 et St 182, la position très ramassée (St 144 et St 147 ; cf. fig. 204) ou resserrée longitudinalement (St 182) suggèrent en effet l'emploi d'un tel dispositif. Pour le nourrisson de St 125, ce sont des traces de tissu sur la monnaie qui indiquent que le défunt a été emballé dans un tissu de laine avant d'être déposé dans le cercueil.

Étude anthropologique et paléopathologique des inhumations : synthèse des résultats

Confiée à Christiane Kramar, cette étude a été réalisée en 2004 et publiée par son auteur l'année suivante dans le *BPA*, conjointement à celle des inhumés du cimetière de *Sur Fourches* (Porte de l'Ouest)⁹⁶. Il ne s'agit pas de reprendre ici l'ensemble des résultats de ces travaux, mais il nous a paru opportun d'en présenter les principaux éléments. Pour tous les aspects d'ordre méthodologique ainsi que pour la présentation détaillée des analyses et de leurs résultats, nous renvoyons toutefois à l'article paru en 2005⁹⁷.

Les observations anthropologiques et paléopathologiques ont porté sur les restes dentaires et osseux de quinze adultes et de 22 non adultes⁹⁸. L'un des intérêts présentés par cette population est sa composition « extraordinaire » puisqu'à l'exception de deux jeunes enfants, les sujets immatures ne sont que des nouveau-nés et nourrissons. L'étude a été complétée par une comparaison des populations d'*À la Montagne* et de *Sur Fourches* avec celles des populations voisines d'*En Chaplix*, d'*Avenches/Port* et de *Payerne/Route de Bussy*.

Les sujets non adultes

L'âge au décès

Les résultats des analyses montrent que les âges des tout-petits s'échelonnent du milieu du neuvième mois *in utero* à la fin du premier mois de la vie (fig. 72). Deux enfants, qui proviennent des structures St 150 et St 160 (épandages d'inhumations), sont plus âgés. Le premier aurait vécu jusqu'aux alentours de 4 ans et le second jusqu'à environ 8 ans (classe de 5 à 9 ans). Lorsque les fémurs étaient présents et entiers, la formule établie par Adalian pour estimer l'âge des petits enfants a été privilégiée⁹⁹. Grâce à cette formule, l'âge de treize sujets a pu être évalué. En ne considérant que les valeurs moyennes – ou âges centrés – l'on constate que l'enfant 125 paraît le « plus âgé » et aurait vécu 1 mois, que les sujets 196 et

96 Kramar 2004 et Kramar 2005. La plus grande partie de ce chapitre est directement reprise de Kramar 2005.

97 Kramar 2005 : <<http://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=bpa-001:2005:47::155#10>>.

98 Soit les sujets adultes 85 (au minimum 2 sujets), 96, 101, 111, 128, 148, 155, 156, 157, 163, 177, 179, 183 et 184 et les sujets non adultes 106, 112, 117, 120, 122, 125, 131, 132, 133, 143, 144, 146, 147, 150, 154, 160, 161, 164, 165, 182, 196 et 230.

99 Adalian 2001.

117 sont les plus jeunes puisqu'âgés respectivement de 34 semaines (soit le milieu du neuvième mois lunaire) et d'environ 36 semaines (soit la fin du neuvième mois lunaire). Tous les autres sont proches ou ont légèrement dépassé le terme des 40 semaines et peuvent donc être considérés comme des nouveau-nés¹⁰⁰. Aucun élément ne permet évidemment de savoir s'ils étaient mort-nés ou décédés peu d'heures ou de jours après leur naissance.

Pour les sujets pour lesquels les mesures fémorales n'ont pu être effectuées – soit ceux des tombes St 161, St 165 et St 230 – d'autres os longs ont permis d'évaluer leur âge par les formules d'Olivier¹⁰¹. Quant aux sujets pour lesquels aucun os long n'est entier, leur âge a été estimé en comparant les os disponibles à ceux des squelettes bien conservés. Ce sont les sujets des structures St 120, St 133, St 154 et St 164. La plupart de ces estimations ont été confortées soit par l'observation du degré de calcification des couronnes des quelques bourgeons dentaires présents chez les sujets à terme et les plus âgés, soit par la présence d'un anneau tympanique soudé à l'écaïlle du temporal qui assure que l'enfant est arrivé à terme. Les âges estimés de tous les sujets sont rassemblés, par ordre croissant, à la fig. 72.

L'estimation de la taille

La taille de seize nouveau-nés a pu être estimée selon Olivier 1960. À l'exception des sujets 117, 161 et 196, tous ont atteint voire dépassé 50 cm, valeur moyenne

Sujet	Base estimation	Âge
St 196	34.28	moitié 9 ^e mois foetal
St 117	35.81	fin 9 ^e mois foetal
St 161	47	début 10 ^e mois foetal
St 154	comparaison	début 10 ^e mois foetal
St 122	38.62	moitié-fin 10 ^e mois foetal
St 164	comparaison	moitié 10 ^e mois foetal
St 120	comparaison	moitié 10 ^e mois foetal
St 106	39.06	fin 10 ^e mois foetal - terme
St 132	39.06	fin 10 ^e mois foetal - terme
St 144	39.06	fin 10 ^e mois foetal - terme
St 146	39.49	fin 10 ^e mois foetal - terme
St 182	39.93	fin 10 ^e mois foetal - terme
St 131	40.36	terme
St 147	40.58	terme
St 143	40.79	terme
St 112	41.01	terme
St 230	51	terme
St 133	comparaison	terme
St 165	54.7	1 ^{er} mois de la vie
St 125	43.18	1 ^{er} mois de la vie
St 150	comparaison	environ 4 ans
St 160	mesures	8 ans (classe 5-9 ans)

fig. 72 Tableau des âges des sujets immatures.

d'un nouveau-né à la naissance. Les enfants de St 125 (57 cm) et St 165 (54,5 cm), qui ont pu survivre un mois après leur naissance, présentent les tailles les plus élevées qui confirment leur âge plus avancé.

La confrontation de l'âge au décès et de la taille permet donc de considérer que, parmi ces enfants – n'oublions pas les restes des enfants âgés de 4 et 8 ans –, deux sujets (les 125 et 165) seraient des nourrissons qui auraient déjà vécu quelques semaines et que quatre autres (ceux des structures St 196, St 117, St 161 et St 154) n'auraient pas atteint le terme des 40 semaines et seraient nés prématurément. Tous les autres seraient des nouveau-nés.

Si l'intérêt historique et archéologique de la présence, au sein de cette nécropole, uniquement, ou presque, d'inhumations d'enfants morts en période périnatale ou/et néonatale est évident, la signification sociale de cette mortalité infantile ne l'est pas moins. Nous ne pouvons pas savoir dans quelle mesure le manque de soins – à la mère pendant sa grossesse, à la mère et au nouveau-né pendant et après l'accouchement –, les problèmes nutritionnels ou une hygiène défectueuse ont engendré cette mortalité infantile¹⁰². Parmi les restes osseux de ces tout petits enfants, seuls ceux du sujet de St 165 présentent, sur quelques fragments de la voûte crânienne, des remaniements qui traduisent une inflammation et sont les séquelles possibles d'une infection de la mère pendant la grossesse.

Par rapport à celle des populations gallo-romaines voisines, la composition de ce groupe de non adultes, représenté quasi uniquement par des enfants mort-nés ou décédés peu après la naissance, peut être qualifiée d'extraordinaire. Le plus souvent, dans les

100 Il convient de lever la confusion qui existe entre « une grossesse à terme » et le « terme de la grossesse ». Une « grossesse à terme » est une grossesse menée à 37 semaines d'aménorrhée, ou plus, jusqu'au neuvième mois de la grossesse. À ce moment, la femme peut accoucher sans crainte pour son enfant qui est assez mature pour vivre normalement hors de l'utérus. Quant au « terme de la grossesse », il correspond à la date butoir pour l'accouchement d'une femme enceinte et est évalué à 41 semaines d'aménorrhée. C'est ce dernier sens qui est donné au mot « terme » figurant dans les tableaux. Sachant que la date de 37 semaines marque, pour les obstétriciens d'aujourd'hui, le passage de la « prématurité » à la « grossesse à terme », les sujets 117 et 196 pourraient donc être considérés comme des prématurés qui n'auraient pas survécu (Kramar 2005, p. 22).

101 Olivier 1960.

102 Rappelons ce que les démographes entendent par « mortalité infantile ». Elle correspond à la mort des enfants de moins de 1 an et est un indicateur du niveau socio-économique d'une population donnée. On peut la diviser en mortalités périnatales (soit les mort-nés à partir de la 28^e semaine de grossesse et les nouveau-nés décédés dans la semaine suivant la naissance), néonatale (durant les quatre premières semaines qui suivent la naissance) et postnéonatale (postérieure au premier mois de la vie). Les décès en période périnatale, néonatale et postnéonatale n'auraient pas les mêmes causes. Conventionnellement, on considère que les mortalités périnatale et néonatale témoignent de la qualité des soins pendant la grossesse (anomalies et malformations du fœtus non décelées, maladies de la mère – dont l'hypertension et les infections – non diagnostiquées ou mal soignées) et l'accouchement, alors que la postnéonatale refléterait davantage les conditions socio-économiques (Kramar 2005, p. 23).

populations anciennes, le nombre d'enfants morts en très bas âge est trop faible voire nul par rapport aux données attendues de la démographie. C'est le cas à Avenches/En Chaplix, où l'on a à peine le cinquième des décès attendus dans la classe d'âge de 0 à 1 an, moins de la moitié pour les enfants décédés entre 1 et 4 ans et aucun dans la classe suivante, soit celle des 5-9 ans. Et que dire du site d'Avenches/Port où n'ont été mis au jour que deux bébés, l'un âgé de 1 à 2 mois, et l'autre de 4 à 6 mois! Par contre, la situation à Sur Fourches et Payerne/Route de Bussy est proche de ce que l'on observe à la Montagne. Sur les 21 non adultes de Sur Fourches, tous correspondent en effet à des fœtus, des nouveau-nés et des nourrissons. À Payerne, parmi les treize sujets immatures, neuf étaient âgés de moins de 1 an et trois avaient entre 1 et 4 ans. La seule différence avec les populations d'À la Montagne et de Sur Fourches tient à la présence d'un adolescent âgé de 10 à 14 ans.

Avec ce groupe de nouveau-nés et nourrissons se repose donc la question du devenir des enfants décédés en bas âge dans les populations gallo-romaines. On ne peut évidemment pas parler, dans ce cas, de « cimetières de bébés » puisqu'ils ont été inhumés près des adultes. Si l'on « écarte » les deux enfants plus âgés, seuls n'auraient été inhumés que les nouveau-nés et nourrissons, fait qui pourrait, une fois encore, confirmer la règle selon laquelle les enfants dont aucune dent n'était sortie étaient inhumés et non incinérés. L'analyse des tombes à incinération, qui a mis en évidence cinq cas d'enfants incinérés – âgés de un à douze ans –, semble en effet corroborer ce phénomène.

tombes au sein de la zone 1 de la nécropole ne paraît pas suivre un ordre particulier, des tombes masculines et féminines se trouvant mêlées. Pourrait-on, cependant, interpréter l'apparente concentration de la majorité des inhumations masculines du côté « oriental » de la zone comme un secteur privilégiant les défunts masculins? Relevons aussi la proximité des tombes féminines St101 et St128 et des fosses masculines St183 et St184, ainsi que St96 et St111. Dans ce dernier cas, la présence de troubles du développement comparables chez ces sujets (cf. *infra*), pourrait-elle signifier que l'on a intentionnellement rapproché des sujets apparentés?

L'âge au décès

L'estimation de l'âge au décès a été réalisée sur la base de diverses méthodes et observations. Celles qui sont basées sur le degré de synostose des sutures crâniennes permettent de calculer un âge individuel¹⁰⁴ et de placer les sujets dans les classes proposées par Castex¹⁰⁵. Nous avons pu estimer ainsi l'âge au décès des trois quarts des sujets, seuls les individus des structures St85-2, St148, St155 et St177 n'ayant pas de crâne. Pour les sujets 148 et 177, nous avons eu donc recours à l'observation de la symphyse pubienne¹⁰⁶ et pour les sujets 85-2 et 155, qui sont tous deux de jeunes adultes, nous nous sommes basés sur des critères de maturation osseuse. Acsádi et Nemeskéri utilisant également le degré d'oblitération des sutures crâniennes, nous avons aussi calculé l'âge des sujets avec leur méthode, en nous basant uniquement sur le crâne pour les sujets 85-1, 128 et 179, et en y associant la symphyse pubienne pour les autres.

Sujet	Sexe	Degré de synostose Masset	Âge selon Masset	Classe selon Castex	Âge selon A-N	Âge corrigé ou autres critères	Classe d'âges des adultes
St 85-2	M	/	/	/	/	20-25	jeune
St 128	F	0.31	34.7	mature	23-40	25-30	jeune
St 155	F	/	/	/	/	25-30	jeune
St 148	F	/	/	/	35-55	35-55	mature
St 85-1	M	2.00	43.00	mature	23-40	40-45	mature
St 96	M	3.25	55.8	âgé	41-50	plus de 50	mature-âgé
St 111	M	2.75	50.8	mature	60-69	50-69	mature-âgé
St 156	F	0.22	33.9	jeune	49-58	49-58	mature-âgé
St 163	M	2.3	46.2	mature	56-65	45-65	mature-âgé
St 177	F	/	/	/	40-60	40-60	mature-âgé
St 183	M	3.7	60.2	âgé	52-61	52-61	mature-âgé
St 101	F	3.06	56.6	âgé	63-73	56-70	âgé
St 157	M	3.9	62.1	âgé	63-73	plus de 60	âgé
St 179	M	3.4	57.3	âgé	30-60	plus de 55	âgé
St 184	M	3.2	55.3	mature	63-73	plus de 55	âgé

fig. 73 Tableau des âges des sujets adultes.

Les sujets adultes

Le sexe

Parmi les quinze adultes étudiés, six sont des femmes (soit 40%) et neuf sont des hommes (soit 60%) (fig. 73). Avec une valeur de 1,5, le sexe ratio¹⁰³ paraît acceptable et difficilement interprétable – au vu du nombre de sujets présents – comme une surreprésentation masculine intentionnelle. La disposition des

103 Le sexe ratio, ou rapport de masculinité, correspond au nombre d'hommes par rapport au nombre de femmes. Sa valeur théorique, pour une population normale, est de 1,05.

104 Masset 1982.

105 Castex 1994.

106 Acsádi/Nemeskéri 1970.



Les résultats obtenus sont parfois fort différents. L'observation attentive des dents et ossements de ces sujets pour l'étude de la pathologie nous a permis, parfois, d'accepter ou d'exclure un âge donné.

En ne tenant compte que des données des classes d'âges (fig. 74), nous constatons que les femmes vivaient moins longtemps que les hommes puisque la moitié d'entre elles seulement auraient pu atteindre, voire dépasser, la cinquantaine d'années, alors que les deux tiers des hommes parvenaient à cet âge. Parmi les sujets féminins les plus jeunes, deux seraient même décédés avant 30 ans (les sujets 128 et 155). Cette mortalité plus importante de femmes jeunes pourrait être en partie expliquée, si l'on admet qu'elles ont enfanté, par des problèmes liés à la parturition et à ses suites.

L'estimation de la taille

Réalisée sur la base de la méthode élaborée par Pearson qui prend en compte les os longs¹⁰⁷, l'estimation de la taille a révélé que la stature des adultes de cette nécropole est élevée, en particulier celle des femmes (fig. 75). Elle varie entre 157 et 164 cm, valeurs qui les placent dans les tailles sus-moyennes à grandes. Quant aux hommes, leurs tailles sont plus variables puisque les valeurs les rangent dans les classes sous-moyenne (avec une valeur minimum de 163 cm) à grande (avec une taille maximum de 173 cm). Si l'on calcule la taille moyenne féminine et masculine, on retrouve cette «supériorité» métrique des femmes avec une valeur de 159 cm (taille grande) alors que celle des hommes n'est que de 167 cm (taille sus-moyenne). Il en résulte un écart plus faible entre les statures moyennes des deux sexes. En effet, les tailles moyennes, à Avenches/À la Montagne, ne diffèrent que de 8 cm, alors que l'on constate généralement une différence d'une dizaine de cm. Cela voudrait-il dire que les femmes ont eu, pendant leur croissance, des conditions de vie, entre autres sur le plan alimentaire, meilleures que les hommes? On ne peut en tout cas pas l'expliquer par des différences d'âge, bien que les femmes paraissent dans l'ensemble plus jeunes que les hommes, puisque la diminution de la stature avec l'âge résulte de tassements vertébraux et qu'elle a été calculée, dans cette étude, à partir des os longs. La taille particulièrement élevée de la femme 156 nous permet d'avancer une explication partielle, puisqu'elle vient évidemment augmenter la moyenne féminine. Il reste cependant toujours vrai que la dispersion des statures selon le sexe est en faveur de femmes plus «grandes» que les hommes.

L'indice crânien

L'indice crânien de huit sujets a pu être calculé: la femme 128 et les hommes 96, 111, 157, 163, 179, 183 et 184. Les valeurs obtenues sont reportées à la fig. 76. On y voit que la seule femme qui a pu être retenue dans cette analyse a un crâne arrondi (brachycrâne, soit plus large que long) et que les

hommes ont, en majorité, une tête allongée (dolichocrâne) à très allongée (hyper et ultradolichocrâne). Seuls les sujets 96 et 179 ont une tête moyenne (mésocrâne). Cette «fréquence élevée» d'hommes à la tête allongée, voire très allongée, est à relever.

De la comparaison des tailles des sujets adultes des sites retenus dans cette étude ressortent deux points intéressants: les sujets d'À la Montagne et de Sur Fourches, ainsi que celui du Port d'Avenches, sont de taille plus élevée que ceux d'En Chaplix.

Classe d'âges	Hommes	Sujets	Femmes	Sujets
Adultes jeunes	1 (11%)	85-2	2 (33%)	128, 155
Adultes matures	1 (11%)	85	1 (17%)	148
Adultes matures-âgés	4 (44%)	96, 111, 163, 183	2 (33%)	156, 177
Adultes âgés	3 (33%)	157, 179, 184	1 (17%)	101

Dans les trois sites, les femmes se situent en outre (du moins celles que nous avons pu étudier) dans les classes plutôt élevées par rapport à celles des hommes, la dispersion des valeurs de la stature féminine étant plus réduite que celle de l'autre sexe. Malgré la petitesse des effectifs disponibles et même si la présence, ici, de femmes plutôt grandes est «fortuite», il est à relever que la valeur des tailles moyennes d'À la Montagne et de Sur Fourches est supérieure à quasiment toutes celles de populations plus récentes haut médiévales (V^e-IX^e s.) étudiées il y a quelques années, alors que classiquement on assiste à une augmentation diachronique de la taille. Les moyennes masculines, par contre, sont comparables à celles des populations retenues dans

fig. 74 Tableau de répartition des hommes et des femmes par classes d'âge.

fig. 75 Tableau des tailles des sujets adultes.

fig. 76 Tableau des indices crâniens des sujets adultes.

Sujet	Sexe	Taille «gauche»	Taille «droite»	Taille arrondie	Classe
St 128	F	156.0	157.1	157	sus-moyenne
St 101	F	155.2	159.3	157	sus-moyenne
St 148	F	159.8	159.4	160	grande
St 184	M	163.4	162.9	163	sous-moyenne
St 163	M	162.6	164.2	163	sous-moyenne
St 156	F	163.5		164	grande
St 183	M	166.3	164.2	165	moyenne
St 96	M	165.9	167.3	167	moyenne
St 85	M		167.1	167	sus-moyenne
St 179	M	167.5	168.7	168	sus-moyenne
St 111	M	172.6	172.2	172	grande
St 157	M	172.8	173.1	173	grande

Sujet	Sexe	M1 - largeur du crâne	M8 - largeur du crâne	M8/M Indice crânien	Classification selon Martin et Sailer 1957
St 157	M	195	120	61.5	ultradolichocrâne
St 111	M	195	135	69.2	hyperdolichocrâne
St 183	M	190	134	70.5	dolichocrâne
St 184	M	184	134	72.8	dolichocrâne
St 163	M	201	147	73.1	dolichocrâne
St 96	M	185	141	76.2	mésocrâne
St 179	M	186	146	78.5	mésocrâne
St 128	M	172	143	83.1	brachycrâne

107 Pearson 1899.

cette étude anthropologique du Haut Moyen Âge romand¹⁰⁸. On constate donc des différences entre les sexes, d'une part, et entre les sites, d'autre part, qu'il est bien difficile d'expliquer, sachant que la taille humaine dépend de plusieurs facteurs, certains héréditaires et d'autres liés au milieu géographique, au milieu social et à l'alimentation.

Tout en rappelant les petits effectifs dont nous disposons, la comparaison des indices crâniens de ces quelques sujets fait ressortir deux faits intéressants: les trois femmes présentes – provenant d'À la Montagne, de Sur Fourches et d'En Chaplix – sont toutes brachycrânes, c'est-à-dire avec une tête plutôt arrondie, conformément à un phénomène souvent observé. Sans discuter les fréquences des divers

habitudes). Quant aux causes de la chute des dents (en écartant un traumatisme ou une ablation intentionnelle), les atteintes du parodonte en seraient la principale. Si l'on analyse la fréquence des lésions dentaires en se référant au nombre de dents et non au nombre de sujets atteints, on a une image plus précise de la pathologie individuelle et de celle de la totalité de la population adulte, malgré les biais dus parfois au mauvais état de conservation des maxillaires et mandibules. La fig. 78 présente l'ensemble de nos observations. Si nous ne tenons compte que des pourcentages calculés, nous constatons que ceux qui auraient ou paraissent avoir le moins souffert de leurs dents sont les sujets 85-2, 157, 128, 163 et 85, avec des valeurs de dents « malades » allant de 0 à 20%

Sujet	Sexe	Classe d'âges	Nombre dents présentes	Caries	Abcès	Parodontopathies	Chicots	Pertes ante mortem	Tartre	Dents « malades »	Hypoplasie de l'émail
St 85-2	M	jeune	4	A	Z	Z	A	Z	A	A	A
St 128	F	jeune	32	P	P	A	A	A	P	P	P
St 85	M	mature	18	P	Z	P	A	P	P	P	P
St 96	M	mature-âgé	8	P	A	P	P	P	A	P	Z
St 111	M	mature-âgé	19	A	P	P	P	P	P	P	Z
St 156	F	mature-âgé	10	P	A	P	P	P	A	P	Z
St 163	M	mature-âgé	8	P	A	A	A	A	A	P	A
St 183	M	mature-âgé	10	P	P	P	A	P	P	P	A
St 101	F	âgé	9	P	Z	P	A	P	P	P	A
St 157	M	âgé	32	A	P	P	A	A	P	P	P
St 179	M	âgé	19	P	P	P	P	P	A	P	A
St 184	M	âgé	19	P	P	A	P	P	A	P	A
Pourcentages des sujets atteints			152	75%	67%	73%	42%	73%	50%	92%	33%

fig. 77 Tableau des pathologies dentaires des sujets adultes.

A absent
P présent
Z non observable

indices présentés par les hommes, nous devons néanmoins également souligner la tendance de ceux d'À la Montagne à avoir une tête moyenne à allongée, même très allongée, alors que celles des sujets des autres sites sont moyennes à arrondies, voire très arrondies, et courtes. Comment faut-il interpréter ces différences? La population d'À la Montagne serait-elle d'une autre origine géographique? Ou doit-on penser, sans parler de consanguinité ou d'endogamie, que nous sommes en présence d'un groupe aux forts liens de parenté?

La pathologie dentaire

La pathologie dentaire des adultes d'À la Montagne peut être qualifiée de grave puisque, à l'exception du jeune homme 85-2, chaque sujet adulte présente, à des degrés divers, des maladies dentaires ou du parodonte. Le tableau de la fig. 77 nous permet de voir de quels types de lésions les sujets ont souffert et de les rapporter au nombre de dents présentes et à l'âge des sujets. Les causes des lésions dentaires sont variées et certaines encore mal connues. La formation des caries, par exemple, dépend de plusieurs facteurs dont certains sont héréditaires (forme et structure de la dent, composition de la flore bactérienne) et d'autres liés à l'environnement (type d'alimentation, hygiène,

seulement. Si nous rapportons ces valeurs au nombre de dents et alvéoles observables, le 0% de dents « malades » du sujet 85-2 n'a évidemment pas la même signification que le 3% du sujet 157. Tous les autres sujets ont une pathologie importante avec des valeurs s'échelonnant de 43-48% à 90%. Les personnes les plus atteintes sont les deux femmes 101 et 156 et l'homme 183. On relève que la proportion élevée des dents « malades » chez près de 60% des sujets est surtout imputable au grand nombre de dents perdues de leur vivant. La prépondérance des pertes dentaires s'explique, du moins en grande partie, par l'âge des sujets et par le fait que les problèmes de gencives, si l'on ne les soigne pas, s'aggravent avec le temps et entraînent la chute des dents. Remarquons également que l'usure des couronnes est très marquée chez près de la moitié des sujets (96, 111, 156, 179 et 184), en particulier au niveau de leurs dents centrales, tant supérieures qu'inférieures, qui sont usées jusqu'au collet. Comme elle touche aussi une femme, elle ne paraît pas être liée à une activité propre aux hommes. Résulte-t-elle uniquement de l'attrition due à la mécanique manducatoire, accentuée, peut-être, par une alimentation riche en matières abrasives?

108 Perréard Lopreno et al. 1994.

Doit-on y voir les conséquences de l'utilisation de ces dents à une activité (ou habitude?) autre que simplement masticatrice?

La comparaison des pourcentages des dents saines et lésées selon le sexe montre que les sujets féminins ont une plus grande proportion de dents cariées et perdues – donc de dents «malades» – que leurs compagnons. Alors que nous avons avancé, comme l'une des causes des statures féminines plus élevées, une alimentation plus saine et équilibrée des jeunes filles que des jeunes gens pendant leur adolescence, les résultats présentés ci-dessus peuvent paraître contradictoires. Il n'en est rien si l'on suppose que ces femmes ont eu des enfants. Il est en effet reconnu que l'état gravidique prédispose à la formation de

sucres fermentescibles (en particulier le saccharose) et en farines raffinées qu'en protéines et vitamines.

Les lésions osseuses

Les lésions osseuses observées sur les adultes d'À la Montagne sont présentées par types de pathologie, sans discuter les pourcentages des sujets atteints, l'état fragmentaire de certains squelettes l'empêchant (fig. 79). Relevons les faits essentiels qui ressortent à la lecture de ce tableau :

- › à part les ostéopathies porotiques, toutes les grandes pathologies se rencontrent chez au moins un sujet;
- › les fréquences élevées de l'hyperostose enthésopathique, tant axiale qu'appendiculaire, jointes

	Tous les sujets	St 85	St 85-2	St 96	St 101	St 111	St 128	St 156	St 157	St 163	St 179	St 183	St 184
Sexe des sujets		M	M	M	F	M	F	F	M	M	M	M	M
Nombre dents présentes	198	18	4	16	9	20	32	11	32	8	19	10	19
Nombre dents non observables	118	12	28	8	10	4	0	11	0	24	9	6	6
Nombre dents saines	150	16	4	10	7	11	29	2	31	7	13	8	12
% dents saines	76	89	100	63	78	55	91	18	97	88	68	80	63
Nombre dents cariées	20	2	0	2	0	3	4	0	1	4	2	1	
% dents cariées	10	11	0	6	22	0	9	36	0	13	21	20	5
Nombre chicots	25	0	0	5	0	7	0	5	0	0	2	0	6
% chicots	13	0	0	31	0	35	0	45	0	0	11	0	32
Nombre dents perdues <i>ante mortem</i>	62	2	0	8	13	8	0	10	0	0	2 (4)	14	7
% dents perdues	26	10	0	33	59	29	0	48	0	0	10-17	58	27
Nombre dents «malades»	116	4	0	14	15	17	3	19	1	1	10	18	14
% dents «malades»	48	20	0	58	68	61	9	90	3	13	43-48	75	54
Total dents présentes et perdues	241	20	4	24	22	28	32	21	32	8	21 (23)	24	26

caries et de gingivites par l'augmentation de l'acidité de la salive due à des régurgitations d'acide stomacal. Cela pourrait partiellement expliquer la différence observée entre les fréquences des lésions dentaires des femmes et des hommes.

La comparaison avec les populations voisines indique que les sujets d'En Chaplix ont une «meilleure» santé dentaire, puisque le pourcentage de dents lésées est moins important pour chaque type d'atteintes. Si l'on s'intéresse uniquement aux dents «malades», on voit que les sujets de Payerne/Route de Bussy sont les plus nombreux à en présenter, mais qu'ils auraient été moins gravement touchés que ceux d'À la Montagne. En se basant sur le rapport de la présence de tartre et de celle des caries, l'incidence plus grande des atteintes carieuses que du tartre chez les sujets d'À la Montagne et, surtout, d'En Chaplix, pourrait signifier que – outre d'autres facteurs liés à l'environnement et à l'hérédité – leur alimentation était plus riche en

à celle des traumatismes, sont le reflet de populations actives;

- › les atteintes ostéo-articulaires – telles les lésions rhumatismales – ne sont pas inéluctables lorsque l'on vieillit puisque des sujets âgés n'en ont pas (157, 177 et 179);
- › les troubles du développement sont fréquents et de gravité variable;
- › l'incidence apparente des lésions infectieuses est faible, alors que l'on sait que, jusqu'à la découverte et à l'utilisation des antibiotiques, elles représentaient la principale cause de mortalité;
- › les diverses pathologies paraissent toucher tant les femmes que les hommes, à l'exception peut-être des traumatismes (tous les hommes portent les séquelles d'un ou de plusieurs «accidents», alors qu'au moins trois femmes y auraient échappé).

Tant la description de la pathologie osseuse individuelle¹⁰⁹ que différents éléments présentés ci-dessous permettent toutefois de nuancer la valeur des présences et absences indiquées dans ce tableau. Parmi les troubles du développement relevés chez les adultes d'À la Montagne¹¹⁰, la plupart ont pu passer inaperçus et ne guère avoir gêné les personnes touchées. En effet, ils consistent surtout en des anomalies bénignes, tant par leur nature que par leur étendue

fig. 78 Tableau des dents saines et lésées des sujets adultes.

109 Kramar 2005, p. 49-56.

110 Le terme «trouble du développement» implique un sens large qui inclut autant des variations anatomiques plus ou moins gênantes pour la personne touchée que des malformations sévères, invalidantes et douloureuses.

Sujet	Sexe	Troubles du développ.	Traumatismes	Infections	Tumeurs	Périostites	Rhuma. squelette axial	Ostéoch. vertébrale	Rhuma. squelette append.	Hyperostose squelette axial	Hyperostose squelette append.	Ostéoporoses porotiques
St85	M	P	P	A	A	A	A	P	«P»	A	P	Z
St85-2	M	Z	Z	Z	Z	A	Z	Z	A	Z	P	Z
St96	M	P	P	A	A	A	P	A	P	P	P	A
St101	F	P	A	A	A	A	A	P	A	P	P	Z
St111	M	P	P	P?	A	A	P	P	P	P	P	A
St128	F	P	A	A	A	A	A	P	A	A	A	A
St148	F	A	P	P?	A	P	A	P	P	P	A	Z
St155	F	P	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	Z	P	Z
St156	F	P	P?	P?	A	A	P	P	P	P	P	A
St157	M	P	P	A	A	A	A	A	«P»	P	P	A
St163	M	P	P	A	A	A	A	A	P	A	P	A
St177	F	P	A	A	A	A	A	A	A	P	P	Z
St179	M	P	P	P	A	A	A	P	A	P	P	A
St183	M	A	P	P?	A	P	P	P	P	P	P	A
St184	M	P	P	A	A	P	P	P	P	P	P	A
Pourcentage		86%	77%	38%	0%	21%	38%	69%	64%	77%	87%	0%

fig. 79 Tableau des pathologies osseuses des sujets adultes.

A absent
P présent
Z non observable

ou leur localisation. Ils correspondent principalement à des défauts d'union des divers points d'ossification d'un os donné (la rotule, par exemple) ou à des dystrophies de croissance qui se caractérisent par des lésions érosives, bien délimitées, poreuses, souvent circulaires, situées au niveau des surfaces articulaires. L'intérêt de ces divers troubles, pour le paléopathologue, tient surtout au fait que leur présence peut apporter des renseignements sur les liens de parenté de certains sujets, comme pour les hommes 96 et 111 – on relève en effet chez ces deux sujets une perforation olécranienne bilatérale (perte de substance dont l'étiologie est encore discutée entre les auteurs qui lui attribuent une origine soit mécanique, soit génétique). On rencontre toutefois, chez certains sujets, des malformations que l'on peut considérer comme étant plus graves, si l'on tient compte des répercussions qu'elles ont pu avoir sur d'autres régions du corps et des souffrances qu'elles ont peut-être engendrées – comme par exemple des subluxations de la hanche, une sacralisation de la dernière vertèbre lombaire ou encore un défaut de soudure des lames sacrées (*spina bifida occulta*). L'une des causes de cette dernière anomalie étant génétique, elle pourrait montrer la présence de liens de parenté entre les sujets qui en sont porteurs (les femmes 155 et 156 et les hommes 96 et 179).

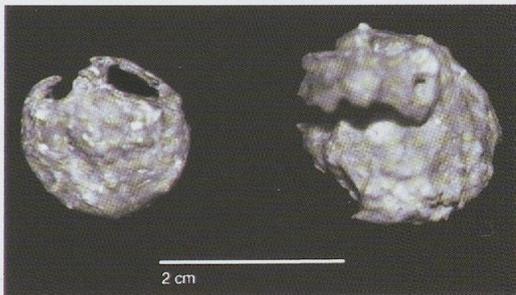
La nature et la gravité des traumatismes sont variées puisqu'ils consistent en fractures, en entorses et en marques de coups. On les rencontre chez plus des trois quarts des sujets, dont les 80% sont des hommes. La plupart des femmes paraissent avoir échappé aux accidents de la vie courante. Les hommes avaient des activités professionnelles et/ou de loisirs qui devaient

donc différer de celles des femmes. Soulignons que nous n'avons observé ni traumatisme crânien dû à un objet tranchant ni fracture des os longs des cuisses, des bras et des avant-bras, y compris la fracture dite de «défense». Cela nous incite à penser que les lésions traumatiques observées résultent plutôt de blessures accidentelles que d'une violence intentionnelle. Les lésions consistent en des fractures chez sept sujets (les hommes 85, 96, 157, 163, 179, 183 et 184). Les plus spectaculaires, et les plus nombreuses, se rencontrent chez l'homme 157. En l'absence de données autres qu'osseuses, on ne peut évidemment pas le qualifier de polytraumatisé ni connaître la simultanéité de ses diverses fractures. Malgré l'importance de certaines blessures, cet homme y a survécu. Les plus graves se situent sur ses deux os iliaques: fracture de la branche ischio-pubienne gauche et de toute la région pubienne droite. La guérison du côté gauche a été de bonne qualité, sans entraîner de déformation osseuse. Tel n'a pas été le cas pour le coxal droit: on peut penser qu'en absence de «réduction» de la fracture, le cal, qui est exubérant et vraisemblablement augmenté par des ossifications hémorragiques, s'est formé alors que les os étaient déplacés et a provoqué une forte déformation de la région pubienne. Cette double fracture du bassin peut résulter soit d'une chute violente en avant, avec un choc direct sur la région pubienne, soit d'un coup non moins violent. Elle a certainement entraîné des complications tant mécaniques que physiologiques, accompagnées de fortes douleurs. Cet homme porte aussi les traces de lésions traumatiques sur son péroné et sur deux côtes gauches. Deux sujets, les hommes 111

et 179, ainsi que probablement la femme 156, ont été victimes d'entorses plus ou moins violentes si l'on en juge par les répercussions osseuses et articulaires qu'elles ont entraîné. L'homme 184 a reçu un coup contondant sur la tête, comme l'atteste un enfoncement situé sur la partie gauche de son frontal. On ne peut savoir s'il résulte d'un simple choc ou d'un acte de violence. L'homme 183 présente des épaissements périostés sur les diaphyses de ses tibia et péroné droits, épaissements également rencontrés sur les os des jambes et le calcanéum de la femme 148. S'ils sont la conséquence de réactions post-traumatiques, pourraient-ils indiquer que cette dernière avait une activité analogue à celle de l'homme 183, à savoir monter à cheval¹¹¹?

La comparaison avec les populations voisines confirme, par la présence de fractures dans les quatre autres populations, un mode de vie différent des sujets d'*En Chaplix* – mode de vie qui peut être qualifié de paisible, sans violence et sans grandes activités physiques. Les fractures témoignent en effet d'accidents liés à une vie active.

Parmi les adultes d'*À la Montagne*, l'homme 179 est le seul à présenter les signes manifestes d'une maladie infectieuse mise en évidence par l'analyse de deux masses calcifiées, de formes arrondies et creuses, qui correspondent à des kystes hydatiques, l'un des stades du développement du *Taenia echinococcus granulosus*, ver plat qui, sous sa forme larvaire, s'enkyste (fig. 80).



Ce parasite de l'intestin grêle du chien provoque de graves dommages chez les animaux et l'homme qui servent d'hôtes intermédiaires. Non seulement la présence de kystes hydatiques nous renseigne sur l'état de santé des sujets infestés, mais aussi sur leur statut social, sur leur mode de vie (mauvaises habitudes hygiéniques) et sur leur entourage animalier (présence du chien, de moutons, de porcins et de bovins).

Pour ce qui est des rhumatismes et de l'hyperostose enthésopathique, les lésions ostéo-articulaires ont été recherchées sur les restes vertébraux et sur le matériel appendiculaire, incluant toutes les articulations. Au niveau des atteintes rachidiennes, seules des lésions rhumatismales dégénératives (soit arthrose) sont observées sur les restes vertébraux. Si l'on s'intéresse aux manifestations d'ostéochondrose interver-

tebrale et aux ossifications d'hyperostose, on voit que trois quarts des sujets adultes, à des degrés variables, en présentent (cf. fig. 79). Même si les lésions sont parfois peu développées, elles témoignent cependant de sollicitations mécaniques soutenues du rachis. Nous constatons que des femmes aussi sont concernées, ce qui montre qu'elles auraient également mis à contribution leur colonne, même si leurs activités différaient de celles des hommes, comme tendrait à le montrer l'étude des lésions traumatiques. Les atteintes appendiculaires concernent quant à elles neuf sujets, sept hommes et deux femmes, qui portent des lésions rhumatismales de type dégénératif et de type inflammatoire. Chez certains sujets, seule une région est touchée, chez d'autres plusieurs articulations sont lésées. La plupart des lésions sont dégénératives et correspondent à des arthroses avérées ou « pré-arthrosiques ». Les lésions inflammatoires – qui prennent place dans les arthrites – touchent uniquement, dans cette population, des articulations des orteils. Les articulations du membre supérieur sont les plus touchées avec des lésions relevées à la ceinture scapulaire, à l'épaule, au poignet et à la main. Le coude ne paraît pas avoir été concerné. Les seules articulations du membre inférieur à présenter de l'arthrose sont celles du pied, en particulier celles des orteils, chez deux sujets seulement (femme 148 et homme 183).

Les faits les plus marquants qui ressortent de ces observations sont la prépondérance des lésions dégénératives, leur localisation au membre supérieur surtout, donc l'absence d'arthrose aux grandes articulations du membre inférieur, dont la hanche. L'un des facteurs des arthroses de l'épaule et du poignet, qui touchent aussi bien des femmes que des hommes, peut être lié à des microtraumatismes en rapport avec les activités – professionnelles ou de loisirs – qui se sont ajoutés au vieillissement articulaire. L'un des autres témoins des sollicitations mécaniques auxquelles les adultes d'*À la Montagne* ont été confrontés est l'hyperostose enthésopathique que l'on observe, à des degrés variables également, chez quasiment tous les sujets, seules les femmes 128 et 148 n'en présentant point. Les résultats de l'étude des lésions rhumatismales et de l'hyperostose enthésopathique des adultes d'*À la Montagne*, de *Sur Fourches*, du *Port* et de *Payerne/Route de Bussy* mettent en lumière une évidente différence des pathologies rencontrées chez ces sujets et chez ceux d'*En Chaplix*. Cette dissemblance de leur état sanitaire reflète celle de leur style de vie, plus oisive et paisible pour les sujets d'*En Chaplix*, plus active pour les autres, différence déjà mise en évidence par l'étude des traumatismes. Chez les adultes d'*À la Montagne*, les rhumatismes se rencontrent surtout au niveau des membres supérieurs. Malgré la difficulté, voire l'impossibilité qu'a le paléopathologiste à trouver une cause à certaines lésions, nous sommes néanmoins tentés d'y voir les séquelles de microtraumatismes, marqueurs d'activités professionnelles ou de loisirs, qui auraient particulièrement sollicité les membres supérieurs.

fig. 80 Tombe à inhumation St 179. Kystes calcifiés.

111 Voir la présentation pathologique individuelle du sujet 183 (Kramar 2005, p. 55).

Conclusions

L'étude anthropologique et paléopathologique des populations gallo-romaines d'Avenches et de ses environs a permis de mettre en évidence plusieurs ressemblances et différences.

Chez les sujets non adultes, les groupes de nouveau-nés et de nourrissons mis au jour à *la Montagne* et *Sur Fourches* sont comparables, tant pour leur âge au décès que pour leur taille et la quasi-absence d'affections pathologiques. Ces décès, qui représentent surtout une mortalité périnatale et néonatale, sont les signes de problèmes auxquels ont été confrontés les enfants et leurs mères pendant la grossesse, lors de l'accouchement et dans les jours qui l'ont suivi. En ce qui concerne les sujets adultes, l'étude morphologique révèle que seuls les hommes d'*la Montagne* ont une tête allongée à très allongée. Si l'on estime que ce fait n'est pas uniquement aléatoire, on peut avancer l'hypothèse d'une origine familiale ou géographique différente de ces individus. Les sujets d'Avenches/*En Chaplix* ont une stature plus petite que ceux des autres populations. Est-ce en rapport avec leur état sanitaire que nous qualifions de précaire, voire mauvais, malgré un statut social relativement élevé? À l'intérieur de chaque groupe, les femmes sont de taille plus grande que les hommes. Auraielles été toutes « privilégiées » – par un régime alimentaire favorable et des activités physiques réduites – lors de leur croissance?

Pour ce qui a trait à la santé et à la maladie, les sujets d'*En Chaplix* paraissent avoir été les moins touchés par les lésions dentaires. Ceux d'*la Montagne* et de *Payerne/Route de Bussy* ont particulièrement été nombreux à avoir fait face à des problèmes, reflète soit de régimes alimentaires mal équilibrés – comme à *la Montagne* – soit peut-être aussi de facteurs sociaux (dont l'hygiène) ou/et génétiques différents. Tant les lésions traumatiques que les ossifications d'hyperostose enthésopathique relevées chez les adultes d'*la Montagne*, de *Sur Fourches* et de *Payerne/Route de Bussy* renforcent les conclusions de l'analyse qui prouveraient que ceux d'*En Chaplix* avaient un mode de vie différent de celui des autres populations.

Ils auraient mené une vie « oisive », sans violence et sans grosses contraintes physiques, qui pourrait refléter leur statut social « élevé ». Cela ne les aurait pourtant pas mis à l'abri, au contraire, de lésions infectieuses plus ou moins graves et de problèmes importants et invalidants touchant les os de leurs hanches, alors que leurs autres articulations paraissent saines. Cela sous-entend que les quelques adultes des trois autres populations avaient une vie active, étant même confrontés parfois à des actes de violence, qui leur a laissé des séquelles physiques plus ou moins graves. Un dernier point, et pas l'un des moins intéressants, qui témoigne d'un mode de vie différent de certains hommes des sites d'*la Montagne* et de *Sur Fourches* est la présence de kystes hydatiques qui prouve que ces hommes avaient des activités qui les mettaient en contact avec des chiens et du bétail.

Les faits essentiels sont donc que les sujets d'*En Chaplix* avaient manifestement un mode de vie qui différait de ceux des autres populations avoisinantes, et que les hommes d'*la Montagne*, par la forme de leur tête, pourraient représenter un groupe familial ou « étranger » qui aurait mené une vie semblable à celle des sujets de *Sur Fourches* et de *Payerne/Route de Bussy*.

Mobilier et offrandes: présentation générale

Il convient de distinguer d'une part les éléments de mobilier déposés dans la tombe et, d'autre part, les éléments de parure ou de vêtements portés par les défunts¹¹².

Concernant ces derniers, cinq tombes ont livré des objets de parure ou des vestiges d'habillement (fig. 81), ce qui représente 35% des quatorze inhumations d'adultes. Ce pourcentage est légèrement supérieur à la proportion observée pour les sépultures d'Avenches et de la région, qui s'élève globalement à un quart des tombes d'adultes¹¹³.

À la différence d'autres nécropoles de la région, où les chaussures cloutées constituent les vestiges les plus fréquents – elles sont par exemple présentes dans plus d'un tiers des inhumations adultes d'*En Chaplix* – et où les bijoux et parures sont rares¹¹⁴, le cimetière

fig. 81 Tableau du mobilier et des éléments de parure et de vêtement dans les inhumations d'adultes.

St	Adulte	Sexe défunt	Mobilier		Parure et vêtements					Autre	Élément de marquage/mobilier?	
			Monnaie	Outil	Chauss. cloutées	Fibule	Anneau	Collier et pendentif	Bracelet			Bague
96	1	M									astragale de capriné?	
101	1	F								1		
111	1	M										pot AV 45 (= St 97)? marquage? mobilier?
128	1	F				1				1 (fragm.)		
148	1	F	1			1	2	2 (perles en verre + pendentif phallique)			objet indét. en terre crue	
163	1	M									fragm. panse de pot (en partie sous pieds)	
179	1	M			1 (p. droit)							
184	1	M		1 (couteau)	2 (p. gauche et droit)					2		
Total			1	1	2	2	2	2	1	3	3	1

d'À la Montagne n'a livré que deux sépultures contenant des chaussures à semelles cloutées, mais quatre présentant un ou plusieurs éléments de parure. Les chaussures à semelles cloutées ont été mises au jour dans deux tombes masculines. Si le défunt de la tombe St 184 portait une chaussure à chaque pied (fig. 82), ce n'est pas le cas de l'homme inhumé dans

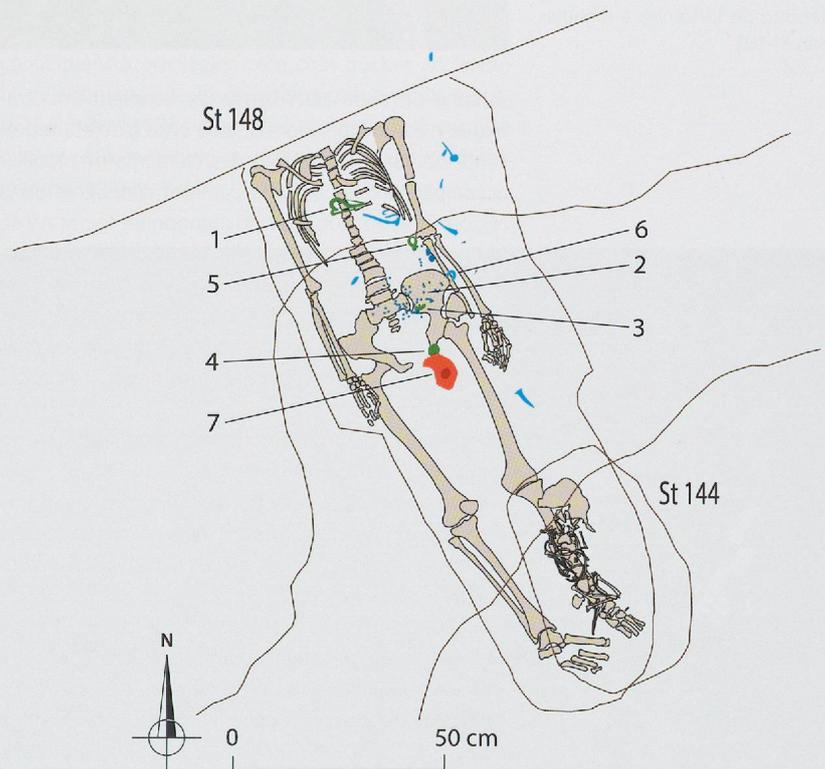


fig. 82 Vestiges des chaussures cloutées de la tombe à inhumation St 184.

la sépulture St 179, qui, étrangement, a été mis en terre avec une chaussure à son seul pied droit. La proportion de sépultures avec chaussures à semelles cloutées, faible, se rapproche des nécropoles modestes, comme par exemple celle de Payerne/Route de Bussy, où un seul cas est avéré¹¹⁵.

À l'inverse des chaussures et contrairement aux autres nécropoles de la région, les bijoux et objets de parure sont relativement fréquents À la Montagne, avec quatre tombes (28%) qui contiennent au total dix éléments. Il est intéressant de signaler que trois de ces sépultures sont féminines.

La plus riche (St 148) a livré une fibule en bronze au niveau du sternum (cat. 496), un collier de 67 perles de verre (cat. 500) avec un pendentif sous forme d'amulette phallique en bronze (cat. 495) sur l'abdomen et deux anneaux en bronze et en fer (cat. 497 et 494), le premier près des côtes flottantes et le second au niveau de la hanche gauche (fig. 83 et 206). Une monnaie de bronze (cat. 498) et un objet indéterminé en terre crue ou très peu cuite (cat. 499), présentant une petite cavité en son centre, étaient en outre situés à la base du bassin. Deux objets accompagnaient le corps de la défunte de la tombe St 128: une fibule en bronze « à queue de paon » découverte à hauteur du sternum (cat. 449) et un fragment



bras droit accompagnait en outre le défunt, qui portait les chaussures à semelles cloutées déjà mentionnées. Ce couteau, qui peut être qualifié de couteau de poche – par définition multifonctionnel – sur la base de ses dimensions et de son emplacement dans la sépulture, constitue un des rares éléments de mobilier accompagnant le défunt. Seules deux inhumations d'adultes ont en effet livré de tels éléments clairement identifiés. Elles représentent 14% des sépultures, alors que la proportion est de près de 40% dans la nécropole d'En Chaplix.

fig. 83 La tombe à inhumation St 148 et son riche mobilier.

- 1 cat. 496 (fibule)
- 2 cat. 500 (perles)
- 3 cat. 495 (pendentif)
- 4 cat. 498 (monnaie)
- 5 cat. 497 (anneau)
- 6 cat. 494 (anneau)
- 7 cat. 499 (objet en terre)

Hormis le couteau de la tombe St 184, la monnaie et l'objet en terre crue mis au jour dans la tombe St 148 et déjà mentionnés ci-dessus constituent en effet les seules attestations d'objets déposés dans la sépulture avec le défunt. La nature et la fonction de l'objet en terre crue demeurent énigmatiques. Sa localisation, de même que celle de la monnaie, à la base du bassin de la défunte, pourrait-elle suggérer qu'ils étaient contenus dans une bourse ou sacoche suspendue à une ceinture portée par la défunte ?

112 Castella/Blanc 2007, p. 336.

113 Castella/Blanc 2007, p. 336.

114 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 88-89 et n. 47: l'absence de fibule et autre élément d'habillement (hormis les chaussures à semelles cloutées) s'explique probablement par l'adoption plus ou moins généralisée au II^e s. de vêtements cousus.

115 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 90 et n. 53.



fig. 84 Anneau porté par la défunte de la tombe à inhumation St 101.

Aucune offrande sous forme de récipient en céramique n'est avérée, alors que ce type d'objets représente pourtant la majorité des éléments de mobilier accompagnant les défunts dans les cimetières de la région. Tout au plus peut-on mentionner le pot AV45 (cat. 405, enregistré sous le numéro de structure St97), fragmenté et disposé à l'envers au-dessus de l'inhumation St111 (cf. fig. 93), qui pourrait avoir servi d'éventuel élément de marquage de la tombe, mais aussi peut-être correspondre à un dépôt d'un autre type (libation?).

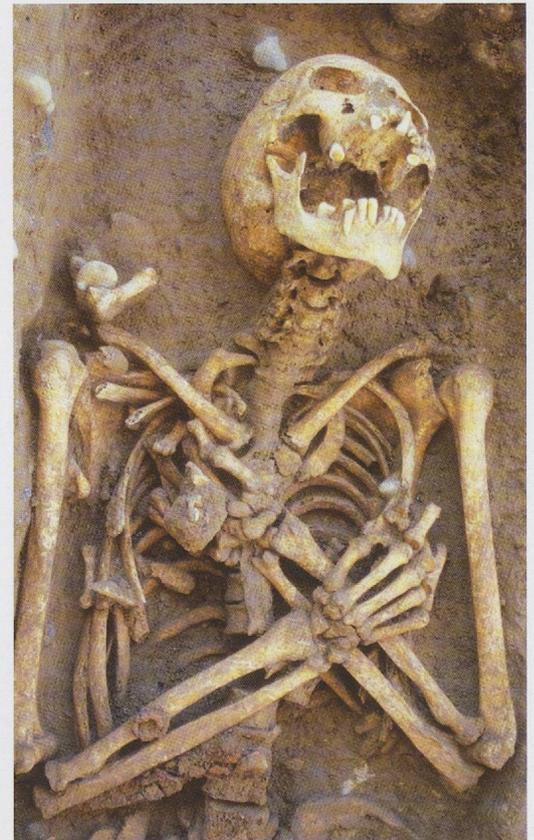
Contrairement aux sépultures à incinération, les tombes à inhumation témoignent de façon plutôt exceptionnelle de dépôts carnés¹¹⁶. Parmi les quatorze tombes à inhumation d'adultes d'À la Montagne, quatre ont toutefois livré des restes osseux animaux, non brûlés¹¹⁷. Le porc est représenté dans trois tombes (St 157, St 177 et St 184) et un astragale isolé de mouton ou de chèvre a été découvert dans la dernière (St 96). Les éléments squelettiques de porc témoignent du dépôt de pièces de viande, respectivement un jambon, un jarret avant avec un pied et une (demie-)tête. Les os sont cependant trop mal conservés pour y observer d'éventuelles traces de découpe et leur localisation dans la tombe n'est pas précisée dans la documentation de fouille. Si une offrande de viande ne fait guère de doute pour le porc, une logique symbolique, et non alimentaire, est certainement à l'origine du dépôt de l'astragale de capriné de la St 96. Il est généralement admis que l'astragale était investi de propriétés magiques, notamment apotropaïques¹¹⁸.

Le nombre de sépultures est trop faible pour que l'on puisse conclure à des règles ou des usages récurrents concernant le type de mobilier ou de dépôts en fonction du sexe des défunts. Cependant, certaines tendances méritent d'être relevées. À commencer par la présence de chaussures cloutées uniquement dans des tombes masculines. Les dépôts carnés et vestiges de faune en général sont également présents presque exclusivement dans des sépultures d'hommes, avec trois cas sur quatre. En ce qui concerne les objets de parure ou éléments de vêtements, ils sont par contre plus fréquents dans les tombes féminines (trois cas) que masculines (un seul cas).

fig. 85 Vue de détail de la tombe à inhumation St 184 et de son mobilier (deux bagues et un couteau en fer).

Les sujets périnataux sont, dans le monde gallo-romain en général, le plus souvent inhumés sans mobilier; à partir de l'âge d'un à quelques mois, la fréquence du mobilier augmente, mais les éléments de parure et d'habillement restent exceptionnels¹¹⁹.

La nécropole d'À la Montagne ne déroge pas à la règle, avec une seule tombe ayant livré de façon certaine un élément de mobilier, sous la forme d'une monnaie percée mise au jour dans la structure St 125 (cat. 446). Il est intéressant de constater qu'il s'agit de la sépulture d'un nourrisson décédé durant son premier mois de vie, et donc d'un des deux sujets périnataux les plus âgés du corpus. Percée pour être suspendue du côté de l'autel de la Providence, elle a été découverte entre le poignet droit et le bassin du nourrisson et semble donc avoir fonctionné comme pendentif accroché à un bracelet, sans doute comme amulette (cf. fig. 56)¹²⁰. Des restes organiques indiquent que la monnaie a été enveloppée par un tissu en laine – produit au nord des Alpes –, qui devait probablement emmailloter le bébé. Des traces de bois ont également été identifiées, à mettre en relation avec la présence d'un cercueil dans lequel le nourrisson a été inhumé.



116 Castilla/Blanc 2007, p. 336; Blaizot (dir.) 2009, p. 39-40.

117 Cf. *infra*, p. 162 et fig. 155.

118 Cf. *infra*, p. 162 et 173.

119 Cf. Castilla/Blanc 2007, p. 336-337; Blaizot (dir.) 2009, p. 78; Gébara/Béraud 1993, p. 334.

120 Cf. *infra*, p. 134-136. La présence de monnaies percées servant de médailles dans les tombes infantiles est notamment attestée dans la nécropole de Saint-Lambert à Fréjus (Var, F); Gébara/Béraud 1993, p. 334.

Une seconde monnaie est associée à une sépulture de périnatal (St 143; cat. 488) dans la documentation de terrain. Son contexte de découverte est cependant peu clair, puisque sa localisation n'est pas connue précisément et que son altitude est située une trentaine de centimètres plus haut que la structure. L'hypothèse d'un dépôt intentionnel opéré au cours du comblement de la fosse, dont les limites n'ont pas été repérées, reste toutefois envisageable.

Les bûchers

Si aucune aire de crémation collective n'a été mise en évidence sur le site d'À la Montagne, trois bûchers en fosse ont été identifiés parmi les structures fouillées (St 130, St 134 et St 145/113). Ces structures sans aménagement particulier sont relativement fréquentes et correspondent le plus souvent à des bûchers individuels ayant servi pour une crémation unique¹²¹. Les trois exemplaires documentés, tous localisés dans la zone 1, présentent des morphologies et des caractéristiques variables, avec toutefois un élément commun: des traces de rubéfaction au niveau des parois.

La structure St 130 est matérialisée par une fosse rectangulaire de 105 x 40 cm, profonde d'environ 10 cm, avec des traces de rubéfaction observées sur une partie de son pourtour mais aussi de son fond (fig. 86). Les très rares ossements humains brûlés (1,1 g) découverts dans ce bûcher renvoient à un enfant de plus de 2 ans. Associée à la rubéfaction de la fosse et au taux de conservation peu élevé des offrandes primaires en céramique (sept récipients conservés entre 20 et 50%) qui y ont été découvertes, cette très faible quantité de vestiges osseux témoigne d'une importante opération de récupération des os et des résidus de la crémation. Les petites dimensions de ce bûcher s'expliquent vraisemblablement par l'âge du sujet qui y a été incinéré. La présence de vestiges osseux appartenant à un seul défunt, la morphologie de la fosse adaptée à la taille de celui-ci ainsi que l'homogénéité du mobilier et de son degré de conservation corroborent l'hypothèse d'une fosse de crémation à usage unique.

Le bûcher St 134 se présente sous la forme d'une fosse quadrangulaire, incomplète car recoupée par le fossé St 236, large de 90 cm et conservée sur une longueur de 65 cm (sommets) à 90 cm (base) et une profondeur de 36 cm (fig. 87). Sur le côté nord de

la fosse, la partie supérieure des parois est rubéfiée et les éléments lithiques situés en périphérie sont rougis par le feu. Cette aire de crémation a livré une petite quantité d'esquilles osseuses calcinées (30,2 g) appartenant à un seul défunt (adulte mature de sexe indéterminé). Le mobilier céramique se compose de résidus d'offrandes primaires (taux de conservation des récipients: entre 10 et 30%)¹²² et les quelques éléments métalliques correspondent à des clous, une fibule et une tôle rivetée qui, étrangement, ne porte pas de traces de feu¹²³. Les dimensions importantes de la fosse, ses parois partiellement rubéfiées, la faible quantité d'ossements, la pauvreté du mobilier et le caractère très lacunaire de la céramique nous amènent à écarter l'hypothèse d'une sépulture et par conséquent à privilégier celle d'un bûcher en fosse. La relation spatiale et chronologique avec la sépulture voisine St 124 n'étant pas claire, un lien entre le bûcher et la tombe ne peut être formellement établi mais reste envisageable.



fig. 86 Bûcher St 130 en cours de fouille.



fig. 87 Bûcher St 134 au terme de sa fouille.

121 Cf. notamment Bel *et al.* 2005, p. 51.

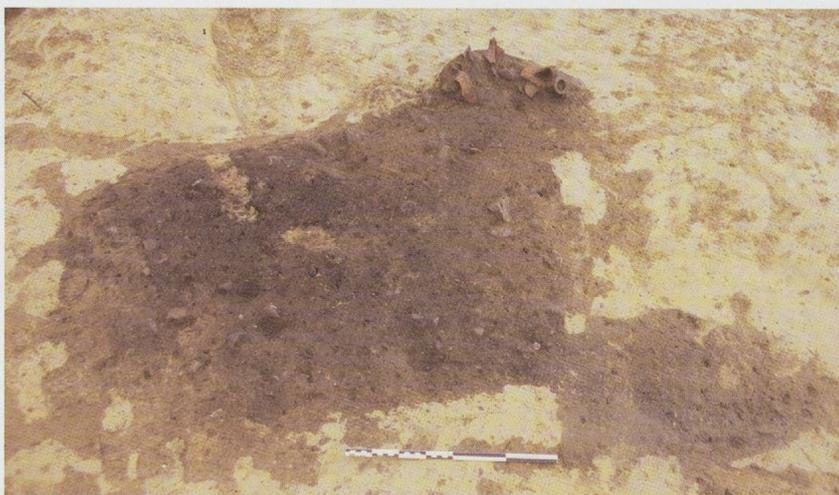
122 Auxquels s'ajoutent peut-être trois récipients composés de tessons provenant à la fois de la structure St 134 et de la structure voisine St 124 et qui, en raison de la relation peu claire entre ces fosses (cf. *infra*, p. 242-243 et 247-248), ne peuvent être attribués de façon certaine ni à l'une ni à l'autre.

123 Le caractère brûlé ou non des éléments métalliques est toutefois souvent difficile à déterminer de façon certaine.

Le troisième bûcher (St145/113) est quant à lui de morphologie losangique aux angles arrondis et de taille plus importante, quoiqu'également incomplet (230 x 215 cm, pour une profondeur de 20 à 40 cm). Ses parois, rubéfiées, sont très évasées dans sa partie orientale, moins du côté occidental. La fosse a été recoupée par l'inhumation St101 et perturbée par l'implantation de plusieurs sépultures successives dans son comblement (St157, St107 et St108; fig. 88)¹²⁴. Le fond, qui a été perturbé par l'aménagement de l'inhumation en cercueil St157, semble plat. Très charbonneux, le remplissage a livré 54,0 g d'ossements humains brûlés appartenant à un individu de taille adulte et de sexe indéterminé, 34,3 g de faune brûlée composée notamment de restes de capriné et d'oiseau, quelques éléments métalliques (clous, clou de soulier et fragment de tôle)¹²⁵ et les restes de récipients en céramique (taux de conservation entre 10 et 40%)¹²⁶. Les dimensions importantes de la structure, la rubéfaction de ses parois et la faible quantité de mobilier et d'ossements brûlés incitent à l'interpréter comme un bûcher en fosse plutôt que comme

fig. 88 (haut) Bûcher St145/113 et l'inhumation St157 qui le recoupe, en cours de fouille.

fig. 89 (bas) Fosses de rejet St68 et St71, disposées symétriquement à l'extrémité de la sépulture St37.



une tombe-bûcher de type I c. Comme la structure a été fortement perturbée par plusieurs aménagements postérieurs, cette hypothèse ne peut toutefois être totalement exclue et le non-prélèvement des restes de caprinés se rapportant à une pièce de viande assez conséquente (jarret et pied) pourrait plaider en sa faveur. La fosse St145/113 s'intègre dans un ensemble de plusieurs structures funéraires successives localisées au même emplacement: elle s'insère entre les inhumations St179 et St182 – qu'elle recouvre – et St157 – qui est creusée dans son comblement –, et s'avère également antérieure aux incinérations St107, St108 et St234, implantées dans son remplissage ou celui de l'inhumation sus-jacente. Cette succession de structures témoigne clairement, si besoin est, de la contemporanéité des rites d'inhumation et de crémation dans la nécropole d'À la Montagne.

Les fosses, dépôts et structures particulières

Dans toutes les nécropoles gallo-romaines, une série de fosses qui ne peuvent être considérées comme des sépultures en raison d'une trop faible quantité, voire de l'absence d'esquilles osseuses humaines calcinées sont mises au jour et généralement cataloguées dans la catégorie des dépôts ou dépôts funéraires¹²⁷. Le cimetière d'À la Montagne, qui ne déroge pas à la règle, en a livré quelques-unes. D'autres structures de nature plus particulière, identifiées sur le site, s'insèrent également dans la catégorie des dépôts. Il s'agit principalement de dépôts ou d'offrandes de nature animale, ainsi que de coffrets dont le contenu n'a pas été préservé. Ce chapitre présente ces différents aménagements funéraires non sépulcraux.

Les fosses de rejet

Plusieurs fosses sont interprétées comme des fosses de rejet dans lesquelles ont été déversés les restes de crémation et d'offrandes primaires non prélevés sur le bûcher en vue de l'enfouissement dans la sépulture: St44, St68, St71, St129 et St142.

124 Signalons que le contenu de la structure St234, elle-même implantée dans le comblement de l'inhumation St157, a été enregistré sous le même numéro de complexe que le bûcher St145/113 et par conséquent intégré à son mobilier (cf. *infra*, p. 275).

125 Un lot d'objets en fer (cat. 492-493) attribués à la structure St145/113 mais découverts 15-20 cm au nord-est de celle-ci correspondent à des éléments de lit(s) funéraire(s) (deux pieds), qu'il est toutefois impossible de rattacher de façon catégorique à cette structure. La proximité de la tombe-bûcher St91 pourrait également suggérer une association entre les éléments de lits et cet aménagement.

126 Rappelons qu'une partie des ossements et du mobilier doit être rattachée à la structure postérieure St234 (cf. n. 124).

127 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 93-95; Castella et al. 2012, p. 43.

De nature charbonneuse, le comblement de ces structures ne diffère généralement pas de celui des tombes à incinération, hormis la très faible quantité d'esquilles humaines calcinées, voire même leur absence totale. Le mobilier est en effet de nature identique à celui des sépultures. Il se compose essentiellement d'offrandes primaires, sous la forme de céramique brûlée, verre fondu, clous et éléments métalliques. Une monnaie a été mise au jour dans la fosse St142 (cat. 316), alors que la fosse St68 a livré une fibule (cat. 107) et un stylet en bronze (cat. 108). Elles contiennent également quelques offrandes secondaires, plus rares (céramique, perles en verre). À l'exception des structures St129 et St142, toutes ont livré des vestiges de faune brûlés, et la fosse St44 contenait en outre des ossements animaux non brûlés (fig. 188).

Trois de ces fosses de rejet ont d'ailleurs pu être associées, par leur emplacement et par l'assemblage du mobilier céramique, à deux sépultures. Les fosses St68 et St71 ont servi de dépôts pour les vestiges de crémation non prélevés sur le bûcher pour l'enfouissement dans la tombe St37. Situées de façon symétrique aux extrémités nord-est et sud-est de cette sépulture (fig. 89), elles contenaient en effet des fragments de céramique appartenant à plusieurs récipients déposés dans la tombe, ainsi que des esquilles osseuses qui renvoient comme elle à deux défunts, un adulte et un immature de la classe *infans* I¹²⁸. La fosse St142 est pour sa part liée à la sépulture St72, qui lui est contiguë (fig. 90). Dans ce cas également, des recollages et assemblages de céramique témoignent de la relation entre les deux structures et confirment que la fosse St142 a été aménagée comme réceptacle pour les résidus du bûcher non sélectionnés pour être placés dans la tombe St72.

Signalons que treize fosses classées dans les sépultures à incinération potentielles pourraient aussi s'apparenter à des dépôts de rejet (St39, St60, St64, St105, St108, St123, St137, St139, St152, St153, St159, St162 et St173). Si l'on admet qu'il s'agit de fosses sépulcrales, il faut alors considérer la petite quantité d'esquilles humaines calcinées comme un dépôt d'ossements symbolique.

Les structures particulières

Localisée dans la zone 1 entre le bûcher St145/113 et la tombe-bûcher St91, la structure St88 est constituée de sédiments charbonneux dessinant une forme allongée irrégulière et contenant de nombreux fragments d'os brûlés répartis sur l'ensemble de la surface. Outre de très rares esquilles osseuses humaines, elle a livré les vestiges d'un capriné complet âgé de 3,5/4 ans et d'un ou de plusieurs oiseaux. L'étude archéozoologique a permis d'établir que

l'incinération du capriné a très vraisemblablement eu lieu sur place, puisque même les petits os des bas de pattes sont présents¹²⁹. La crémation d'un animal complet, qui plus est aussi intense que dans ce cas, suggère une interprétation en tant qu'holocauste de mouton ou de chèvre, à savoir un sacrifice par immolation qui consiste à offrir une victime à un dieu sous forme de fumée. Cette structure s'avère donc tout à fait particulière, puisqu'il s'agit du seul exemple de crémation d'un animal complet, appartenant en outre à une espèce peu représentée au sein de la nécropole : les offrandes mises en évidence dans les sépultures à incinération prennent en effet le plus souvent la forme de pièces de viande de porc, alors que le mouton/chèvre n'y est quasiment pas représenté.

Trois dépôts d'animaux non brûlés, complets ou partiels, ont également été mis en évidence dans la zone 1.



fig. 90 Tombe St 72 et fosse de rebut associée St 142 en cours de fouille.

L'inhumation d'un jeune chien complet (St166), âgé de 8 à 9 mois et vraisemblablement de sexe féminin, a été documentée dans le secteur C de la zone 1 (cf. fig. 174). De très petite taille et extrêmement gracile, il appartient assurément à la catégorie des chiens de compagnie. Aucun lien ne permet toutefois d'associer cette inhumation, aménagée en pleine terre, avec un défunt à qui il aurait pu appartenir. La présence d'inhumations de chiens constitue d'ailleurs un phénomène difficile à interpréter. En l'absence de traces d'ordre cérémoniel, comme c'est le cas pour la St 166, la seule situation au sein d'une nécropole ne suffit pas à démontrer que ces dépôts correspondent à des sépultures et aient participé au rituel funéraire. Il pourrait en effet également s'agir d'une simple volonté de se débarrasser de la dépouille d'un animal familier, comme en témoignent certains exemples d'inhumations de chiens mises au jour hors contexte funéraire¹³⁰.

Deux assemblages d'éléments osseux complètent cet ensemble de dépôts fauniques. Le premier (St169) correspond à une tête et une portion de rachis de cheval déposés en pleine terre (cf. fig. 175). Ce groupe d'ossements est formé de dents et de

128 Pour le défunt immature, l'âge diffère toutefois d'une structure à l'autre : 9 mois +/- 3 mois dans la fosse St68, environ 3 ans dans la fosse St71 et environ 5 ans dans la tombe St37.

129 Cf. *infra*, p. 170.

130 Blaizot et al. 2001, p. 295-296.

fragments de vertèbres de cheval qui pourraient provenir d'un seul et même individu, âgé (plus de 4,5/5 ans), ainsi que de fragments, notamment de côte et de mandibule, appartenant vraisemblablement à un équidé. Ces vestiges osseux se situent au même niveau que les structures liées au rite de crémation St 172 et St 173, sans qu'un lien direct ne puisse cependant être établi. L'étude archéozoologique propose d'y voir un dépôt sacrificiel, et suggère même une relation avec les deux défunts masculins des incinérations voisines, en émettant l'hypothèse d'un cheval, emblème de l'aristocratie celte, sacrifié en l'honneur de deux cavaliers¹³¹.

corroborer cette hypothèse), voire à la tombe St 111. Le second coffret (St 138) a été enterré dans une fosse ovale irrégulière dont les dimensions (100 x 70 cm) surpassent largement celles du coffret lui-même (environ 35 x 25 cm). Un gros bloc (40 x 35 cm) la borde à l'ouest, avec un sommet situé 20 cm plus haut que le niveau d'apparition de la fosse. Une seconde pierre, plus petite (30 x 15 cm), était localisée au sommet du comblement, au-dessus des éléments de ferrures du coffret quadrangulaire dont le bois n'a laissé aucune trace à l'exception de quelques petits fragments accolés aux charnières en métal (fig. 92 et 125). Les éléments de ferrures, au nombre de quatorze dont



fig. 91 Coffret St 115, découvert à proximité de l'inhumation St 96. Les points rouges marquent l'emplacement des clous.

Les ossements d'une poule incomplète, ensevelis en pleine terre, ont été placés sur un fragment de fond de récipient à pâte grise, non brûlé, et recouverts par les restes d'un fond de gros pot/tonneau à pâte claire ou grise, brûlé (St 176, cf. fig. 176). Au vu des parties squelettiques manquantes, il semble très probable que la poule ait fait l'objet d'une préparation culinaire. Ce dépôt pourrait donc être interprété comme une offrande alimentaire. Son isolement relatif ne permet néanmoins pas de la lier à une sépulture. Pourrait-il dès lors s'agir d'une offrande adressée à des destinataires divins tels que les dieux Mânes?¹³²

Toujours dans la zone 1, deux structures témoignent du dépôt de coffrets ensevelis en pleine terre. Celui de la structure St 115 (35 x 20 cm) est matérialisé par une fine trace sédimentaire sombre sur la moitié de son pourtour et par six clous non brûlés, présents dans les angles et le long des parois (fig. 91). Deux séries symétriques de trois clous se font face sur la longueur de la structure, avec un clou dans chaque angle au sud et deux clous distants de quelques centimètres dans les angles au nord. L'absence de vestiges à l'intérieur du coffret indique qu'il contenait vraisemblablement des éléments organiques. De par sa localisation, il est peut-être associé à l'inhumation St 96 (son altitude d'apparition au même niveau que le squelette pourrait

huit ferrures d'angle, étaient maintenues au moyen de clous décoratifs à tête bombée. Aucun système de fermeture ni charnière n'a par contre été retrouvé.

Le remplissage de la fosse est légèrement moins charbonneux à l'intérieur du coffret qu'à l'extérieur. Outre les ferrures, la structure a livré un clou de soulier et, à l'intérieur du coffret, de rares tessons de céramique et fragments de faune non brûlés appartenant à un mammifère de la taille du porc. La très faible quantité de matériel livrée par le coffret nous empêche de le considérer comme un contenant pour les résidus d'une incinération. Il devait probablement renfermer des éléments organiques dont la nature est impossible à déterminer. La taille importante de la fosse par rapport à celle du coffret pourrait indiquer que d'autres éléments, organiques eux aussi, y avaient été déposés.

Localisé en périphérie d'une zone renfermant plusieurs inhumations et structures liées au rite de crémation, ce coffret pourrait, sur la base de son insertion stratigraphique, être associé à l'inhumation de périnatal St 131, à l'incinération St 151 ou à la fosse (incinération/fosse de rejet?) St 162, mais rien ne permet de trancher sur ce point.

131 Cf. *infra*, p. 171.

132 Cf. *infra*, p. 171-172.

Enfin, la structure St97 correspond à un fond de pot de type AV45 à pâte grise, non brûlé (cat. 405), déposé à l'envers au-dessus du crâne de l'inhumation St111 (fig. 93). Brisé en deux fragments principaux séparés d'une dizaine de centimètres l'un de l'autre, il a de toute évidence subi une perturbation postérieure à son dépôt. Ce fond de récipient semble avoir fait l'objet d'une découpe régulière, mais quelques fragments de la partie supérieure de sa panse sont toutefois présents. A-t-il dès lors été découpé sur place au moment de son dépôt? La question reste ouverte. L'emplacement et la position de ce fond de pot, dont l'altitude correspond au niveau d'ouverture de la sépulture, nous incitent à l'appréhender comme un éventuel élément de marquage de surface de la tombe. Il pourrait cependant également s'agir d'un autre dispositif particulier lié à l'inhumation (libation?)¹³³.

Autres structures

Structures liées à la nécropole

Une série de structures associées à la nécropole n'ont pas été intégrées aux présentations précédentes. Il s'agit de structures funéraires en épandage (inhumations et incinérations), d'aménagements liés au rite de crémation, non fouillés et ne pouvant par conséquent être classés dans l'une ou l'autre des catégories proposées, ainsi que de structures non funéraires à proprement parler mais contemporaines du cimetière, à savoir des fosses, fossés, trous de poteau et un empiérement.

Épandages d'inhumations

Plusieurs lots d'ossements humains non brûlés, mis au jour hors structures dans la zone 1 et ne pouvant être associés à aucune sépulture documentée, correspondent à des épandages d'inhumations. L'ensemble St85/171 (fig. 193) réunit des restes osseux appartenant à trois adultes, alors que les ossements des St89 et St149 renvoient chacun à un seul défunt adulte. St150 et St160 sont pour leurs parts formées de quelques os d'immatures âgés respectivement d'environ 4 et 8 ans, qui constituent les seules traces d'inhumations d'enfants sur le site. Trois ensembles ont en outre livré des ossements n'ayant pas fait l'objet d'une étude anthropologique et demeurant par conséquent indéterminés (St231, St232 et St233).

Mentionnons enfin la structure St92, formée d'un crâne de chien en connexion, non brûlé, accompagné d'un clou et de quelques tessons de céramique (dont certains portent des traces de feu). Le caractère très



fig. 92 Éléments métalliques du coffret St138 lors de leur découverte.

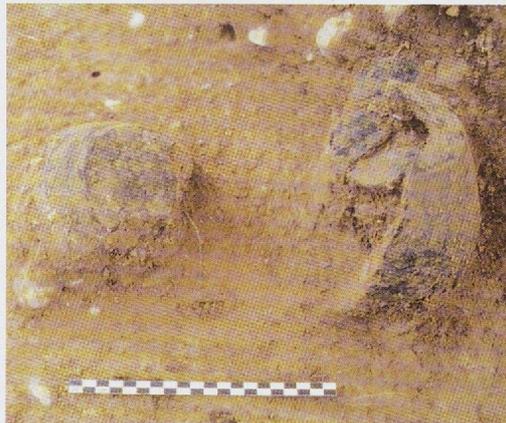


fig. 93 Fond de pot (St97) déposé au-dessus du crâne de l'inhumation St111.

incomplet du squelette, de même que la présence de céramique brûlée à proximité, nous incitent à interpréter ces ossements comme un épandage d'une inhumation ou d'une offrande animale plutôt que comme un dépôt volontaire.

Enfin, le sédiment comblant la dépression St155 a quant à lui livré les vestiges de l'inhumation d'une jeune femme et de l'incinération d'un enfant de plus d'un an, ainsi que des restes de faune non brûlés (dont un crâne de chien en connexion) et brûlés.

Épandages d'incinérations

Outre la structure St155 déjà mentionnée, d'autres vestiges d'ossements calcinés ont été découverts en contexte remanié. Si certains proviennent clairement d'un phénomène d'épandage, la situation est moins claire pour d'autres.

L'ensemble d'os calcinés enregistrés sous le numéro St93 (zone de remplissage d'une dépression) correspondent sans conteste à l'épandage des résidus de crémation de deux sujets (un adulte et un immature de 1 à 12 ans).

Le remplissage de l'inhumation St101a également livré quelques esquilles osseuses calcinées en position secondaire. Ces éléments proviennent de la structure

133 Un cas de nécropole en Gaule Belgique (Bavay/Fache des Prés Aulnois) fait mention de tombes signalées par une cruche posée sur la panse ou retournée (Hélin 2001, p. 20). L'hypothèse d'un élément lié à un rite de libation finale plutôt qu'au marquage des sépultures a toutefois également été proposée (Geoffroy/Barbé (éd.) 2001, p. 79-82).

St159, dont la nature n'est pas claire. Ces vestiges de crémation, mis au jour dans le comblement de la sépulture à inhumation St128, localisée sous St101, correspondent-ils à un dépôt volontaire (tombe, dépôt de rejet ou d'offrandes) contemporain de l'inhumation? Ou s'agit-il du réemploi de sédiments provenant d'une phase d'utilisation antérieure de la nécropole (épandage)?

La question se pose également pour les résidus d'incinérations St82, St86 et St234, qui pourraient s'apparenter à des fosses ou zones de rejet comme à des épandages de sédiments contenant des vestiges de crémations. De même, les os livrés par la poche charbonneuse St22, à la base du comblement du vaste creusement St10/11/114, semblent devoir être interprétés comme un lot d'ossements remaniés – dans un contenant organique encore préservé au moment de l'épandage – plutôt que comme une structure en place.

Structures liées au rite de crémation non fouillées

Lors de la réalisation des sondages exploratoires destinés à déterminer l'extension de la nécropole (zones 2 et 3), plusieurs structures associées à des opérations de crémation ont été mises au jour, sans toutefois faire l'objet d'une investigation plus poussée: St215, St216, St217, St218, St220, St222, St223, St224, St225 et St226. Seul le niveau d'apparition de ces aménagements a été documenté; le matériel a généralement été prélevé, contrairement aux esquilles osseuses qui ont parfois été laissées en place. La documentation s'avère dès lors trop lacunaire pour avancer une interprétation de ces structures et les classer dans l'une ou l'autre des catégories fonctionnelles.

Fosses et fossés

Dans la zone 2, la fosse St51, de forme ovale irrégulière (2,0 x 0,75-1,1 m) et profonde de 25 cm, présente des parois évasées et un fond plat. La nature non charbonneuse de son remplissage et l'absence d'ossements humains permettent d'exclure une nature sépulcrale ou funéraire. Si le caractère brûlé de la plupart des fragments de céramique qu'elle a livrés indique une relation avec la nécropole, la fonction de cette fosse reste toutefois indéterminée (fosse de rejet/fosse dépotoir?). À noter la présence, dans son remplissage, d'un nécessaire de toilette en bronze (cat. 245) qui rend son interprétation d'autant plus énigmatique. Sa datation au I^{er} s. sans plus de précisions n'amène aucune indication supplémentaire.

Situé à proximité immédiate de l'incinération St43 dans la zone 1, un petit fossé (St94) rectiligne allongé, étroit (15 cm), orienté nord-est/sud-ouest, a été observé sur une longueur de 1 m et une profondeur de 7 à 15 cm. Comme le fossé ne recoupe pas l'incinération mais qu'il contient du mobilier lui appartenant, ce dernier provient vraisemblablement du lessivage du sommet de la sépulture. L'insertion stratigraphique permet de situer l'aménagement de ce fossé durant le troisième quart du I^{er} s., c'est-à-dire pendant l'occupation de la nécropole. Sa fonction reste par contre indéterminée.

Trous de poteau

Localisée dans la zone 2 entre les sépultures à incinération St59 et St65, une fosse plus ou moins circulaire d'environ 45 cm de diamètre et 25 cm de profondeur (St58) a livré un niveau de galets contenant de rares fragments de céramique et un fragment de tuile en surface, ainsi qu'une pierre à sa base. La présence, au centre, d'une zone subrectangulaire (20 x 15 cm) sans éléments lithiques et la position de chant du fragment de tuile en bordure de cette lacune permettent de l'interpréter comme une fosse de calage d'un poteau (fig. 94). La fonction de ce poteau, qui n'a pu être associée à aucun autre aménagement du même type, reste toutefois indéterminée. Sa proximité avec les sépultures pourrait-elle indiquer une éventuelle relation avec l'une ou l'autre? La question reste ouverte. À quelques mètres à l'ouest, un alignement de trois fosses plus ou moins circulaires (St52, St53 et St54) se dessine à l'extrémité de la tombe St74 (fig. 95). La première (St52), d'un diamètre de 30 cm et conservée sur une profondeur maximale de 20 cm, affiche des parois subverticales et un fond irrégulier. Son remplissage ne contient ni charbons, ni ossements, ni mobilier archéologique, ni éléments lithiques de taille conséquente (>5 cm). Cette fosse, qui n'est donc pas liée à une opération de crémation, pourrait correspondre à un fond de trou de poteau sans calage, mais cette interprétation reste hypothétique. Ses dimensions et son alignement avec les structures St53 et St54 sur un axe nord/sud perpendiculaire à l'axe de la sépulture St74 pourraient toutefois plaider en sa faveur.



fig. 94 Trou de poteau St58 en cours de fouille.

Une seconde fosse (St53) a en effet été observée à l'extrémité de la sépulture St74.

Légèrement plus grande (diamètre d'environ 35 cm et profondeur de 30 cm), elle est comblée d'un sédiment sableux contenant des graviers et galets, ainsi que de rares esquilles osseuses calcinées, petits tessons de céramiques et clous. La nature sablo-graveleuse et la coloration grise du comblement de cette structure, qui diffère passablement de celui des incinérations et autres fosses funéraires, de même que la pauvreté du mobilier archéologique et la faible quantité d'esquilles osseuses calcinées, permettent de mettre

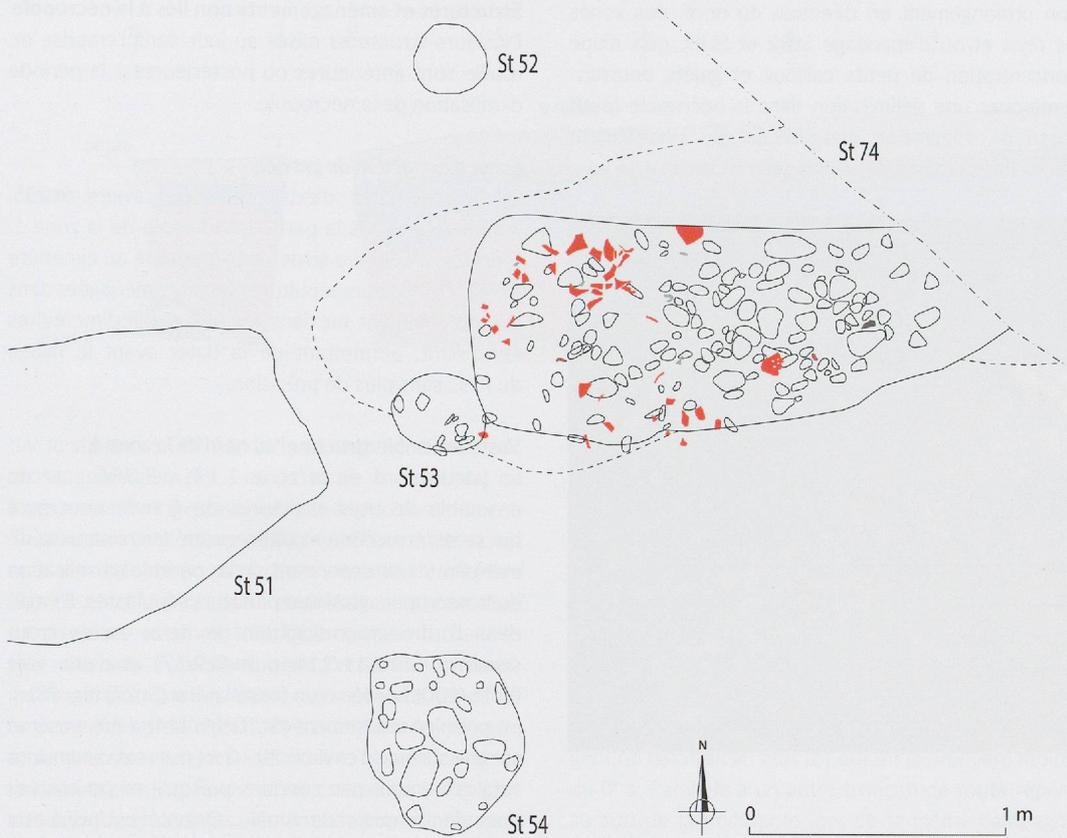


fig. 95 Extrait de plan avec localisation des fosses St 52, St 53 et St 54, à l'extrémité de la tombe à incinération St 74.

en doute son interprétation en tant que structure liée à une opération de crémation et d'avancer celle d'un trou de poteau comblé par l'épandage de la nécropole. L'hypothèse d'une fosse de rejet ne peut cependant pas être totalement exclue.

La troisième fosse (St 54), d'environ 50 cm de diamètre et dont les parois sont peu évasées et la profondeur conservée s'élève à 35 cm (fig. 96), est comblée d'un limon homogène contenant des galets (dont plusieurs de taille plus importante à son niveau d'apparition) et de rares tessons de céramiques. En l'absence de résidus de crémation, une fonction sépulcrale ou funéraire peut être exclue. Une interprétation en tant que trou de poteau peut être envisagée bien qu'aucun élément de calage évident n'ait été observé.

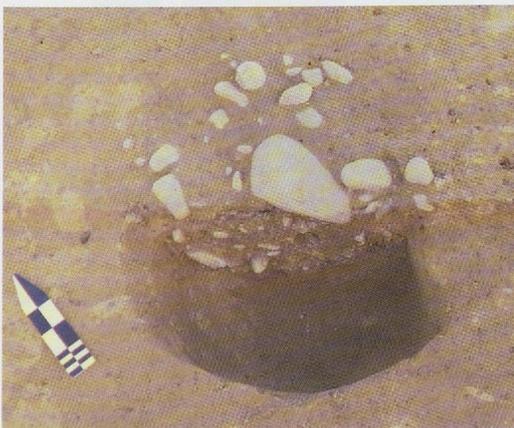


fig. 96 Trou de poteau St 54 en cours de fouille.

La localisation de ces trois fosses dans un alignement parfait, perpendiculairement à l'axe de la sépulture St 74, et à égale distance l'une de l'autre (env. 1,4 m) pourrait corroborer leur interprétation en tant que trous de poteau. Si leur fonction et leur lien éventuel avec la tombe restent indéterminés, on peut toutefois avancer quelques hypothèses. Ces trois éléments pourraient en effet matérialiser au sol les vestiges d'un système de couverture de la tombe. L'absence de structure du même type de l'autre côté de la sépulture ne plaide certes pas en faveur de cette hypothèse, mais l'emprise de fouille restreinte empêche une vision optimale et complète de la situation. Ou faut-il plutôt y voir les traces d'un aménagement lié à l'organisation interne de la nécropole, comme par exemple une palissade de délimitation entre différents secteurs?

Empierrement

Dans la partie orientale de la zone 1, un empierrement a été documenté dans les niveaux supérieurs d'occupation de la nécropole (St 87). Large de 50 cm, la structure est constituée d'un niveau de cailloux et petits blocs non jointifs dessinant un « L » ou un arc de cercle, dont les « branches » sont dirigées vers le nord et vers l'ouest-nord-ouest et mesurent 1,3-1,4 m (fig. 97). Le sédiment interstitiel a livré quelques charbons et ossements de faune (non étudiés), ainsi que de rares éléments mobiliers. La fonction de cet empierrement est indéterminée. L'alignement, dans

son prolongement en direction du nord, des zones de rejet et/ou d'épandage St82 et St89, puis d'une concentration de petits cailloux et galets pourrait-il marquer une délimitation dans la nécropole (petit fossé ou séparation matérialisée par un élément périssable comme une palissade)?



fig. 97 Empierrement St87 et, dans son prolongement, zones de rejet/épandage St82 et St89.

Structures et aménagements non liés à la nécropole

Plusieurs structures mises au jour dans l'emprise de fouille sont antérieures ou postérieures à la période d'utilisation de la nécropole.

Fosse d'extraction de gravier

La grande fosse d'extraction de graviers St235, documentée dans la partie occidentale de la zone 1, représente l'unique structure antérieure au cimetière (cf. fig. 7). Plusieurs sépultures ont été aménagées dans son comblement ou dans les niveaux sédimentaires le scellant, permettant de la dater avant le milieu du I^{er} s., sans plus de précision.

Vaste ensemble structurel au nord de la zone 1

La partie nord de la zone 1 est délimitée par un ensemble de trois structures de grande envergure qui se sont succédé et ont recoupé les niveaux sédimentaires correspondant à la période d'utilisation de la nécropole ainsi que plusieurs sépultures. Il s'agit, dans l'ordre chronologique, de deux vastes creusements (St10/11/114, puis St9/17) et d'une voie (St16/100) bordée d'un fossé latéral (St27) (fig. 98).

Le premier creusement (St10/11/114) a été observé sur une surface d'environ 20 x 3 m, mais ses dimensions totales ne sont pas connues puisqu'il se poursuivait hors de l'emprise de fouille. Orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest, il est recoupé dans sa partie nord

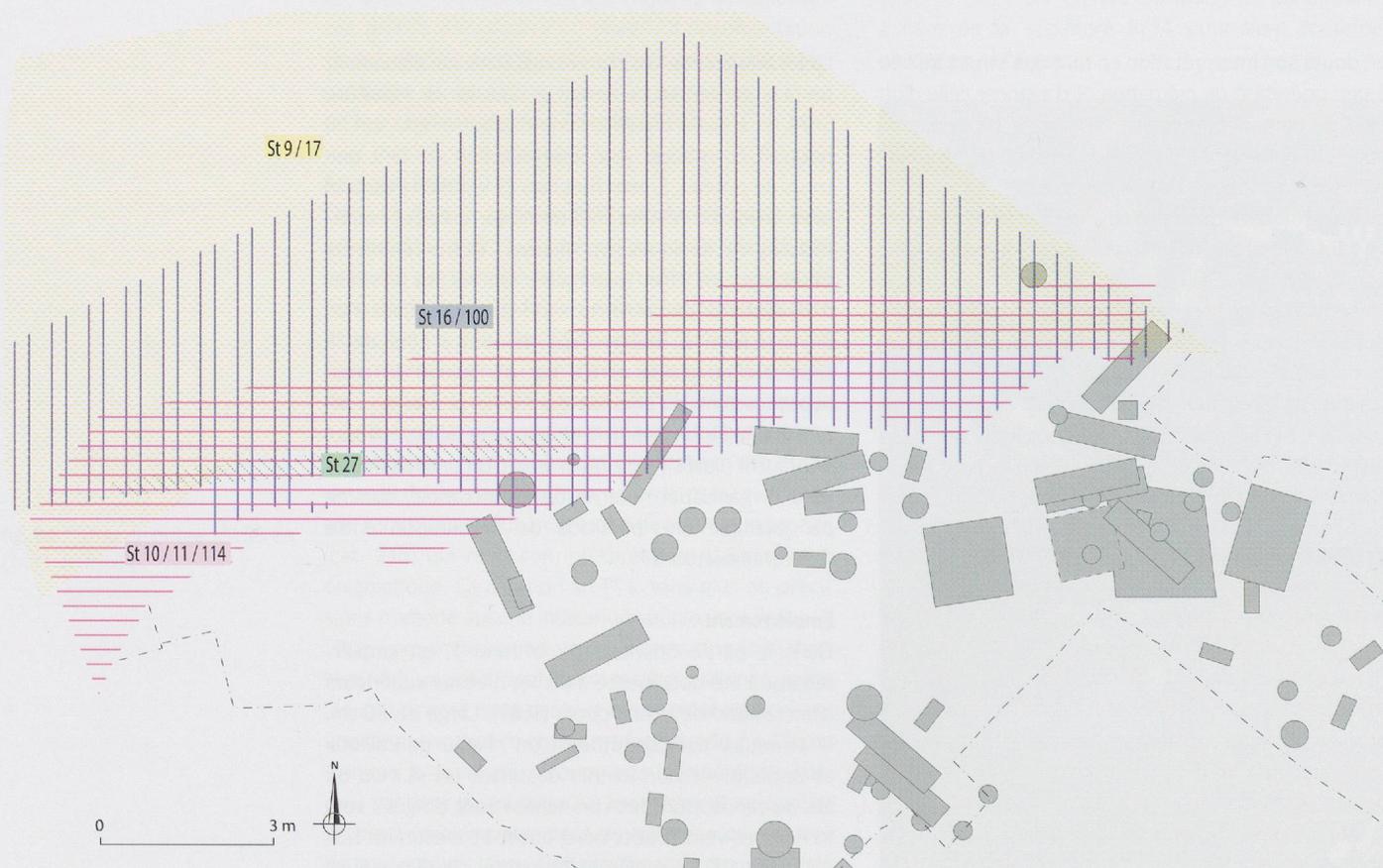
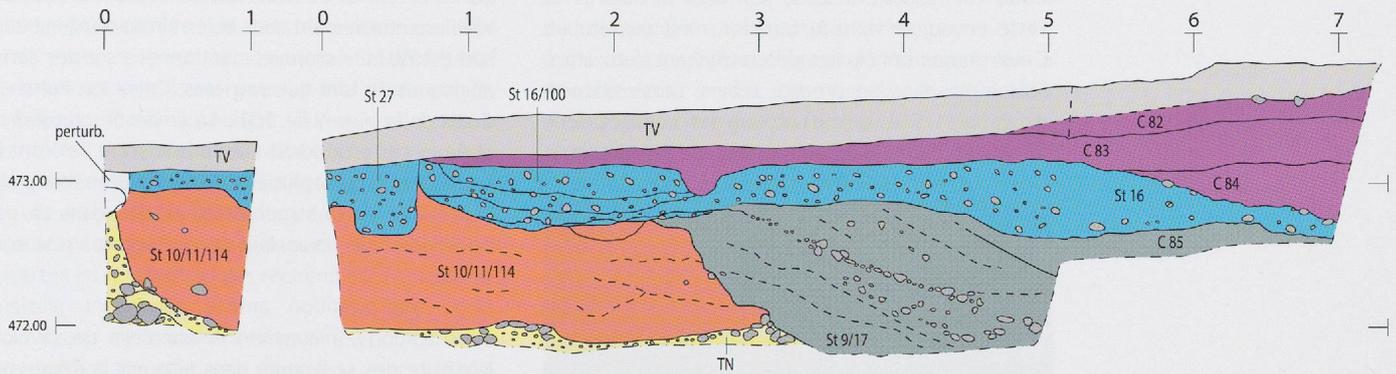


fig. 98 Plan de localisation des structures St10/11/114, St9/17, St27 et St16/100.



par la structure St9/17. Cet aménagement en creux, profond de 0,5 m à 1,1 m, présente un fond plat ou légèrement concave, avec un pendage d'ouest en est. Sa paroi sud est fortement évasée à l'extrémité ouest mais verticale dans ses portions centrale et orientale (fig. 99 et cf. fig. 6). Son remplissage est constitué de plusieurs couches très hétérogènes de natures très diverses, contenant pour certaines un mobilier important, parfois brûlé, alors que d'autres sont nettement plus pauvres. L'interprétation de ce vaste ensemble structurel est peu claire. La verticalité de la paroi plaide en faveur d'un creusement d'origine anthropique et certains éléments de son comblement semblent également témoigner d'une intervention humaine. La structure correspond donc vraisemblablement à une vaste fosse anthropique dont le creusement, intervenu durant le troisième quart du I^{er} s., a endommagé plusieurs sépultures (St96 et St148; cf. fig. 194). L'implantation de la fosse St44 dans son remplissage indique que la nécropole était toujours en usage lors du comblement de ce vaste creusement. Le mobilier, qui place son comblement durant la seconde moitié du I^{er} s., n'a d'ailleurs livré aucun élément assurément postérieur à la période d'utilisation du cimetière.

Cet aménagement ne peut être dissocié de la structure St9/17 qui le recoupe sur toute sa longueur dans sa partie septentrionale et qui, elle aussi, correspond à un creusement occupant une surface importante (environ 20 x 7 m). Elle suit la même orientation et présente une profondeur identique (0,5 à 1,1 m) et un fond lui aussi plat, voire légèrement concave. À l'inverse de St10/11/114, son pendage général est par contre est/ouest et sa paroi sud est partout évasée, avec un degré d'inclinaison et une régularité variables. Plusieurs couches et dépôts successifs très hétérogènes, dans leur grande majorité stériles ou pauvres en mobilier, constituent son remplissage. Certains ont toutefois livré un matériel abondant et diversifié, très souvent brûlé, provenant de la nécropole mais aussi plus tardif. Le caractère anthropique ou naturel du creusement, daté au plus tôt de la fin du troisième quart du I^{er} s., n'a pu être déterminé. Certains niveaux de comblement, qui ont livré du matériel plus ancien remanié et se sont succédé entre cette époque et le milieu du II^e s., résultent d'un phénomène anthropique alors que d'autres, tant par leur composition que

par leur morphologie, pourraient par contre s'avérer naturels. Vaste fosse anthropique ou fossé naturel? La question reste ouverte.

La chaussée St16/100 scelle le comblement de ces deux creusements, dont elle suit la même orientation. Observée sur un tronçon d'une vingtaine de mètres de longueur, elle est bordée, dans sa portion sud-ouest uniquement, par un fossé large de 50 cm et visible sur une longueur de 8,25 m (St27; fig. 100). L'insertion stratigraphique de cette chaussée permet d'envisager une datation au plus tôt durant la première moitié du II^e s. Parallèle à un autre tronçon de route repéré au sud de la nécropole lors de la même campagne de fouille (St8), cette voie s'insère parfaitement dans la trame urbaine générale. Elle est sans aucun doute à mettre en relation avec le mur d'enceinte aménagé à partir de 70 environ, et plus particulièrement avec la Porte de l'Est, vers laquelle elle se dirige.



fig. 99 Profil stratigraphique recoupant les dépressions St9/17 et St10/11/114, la chaussée St16/100 et le fossé St27. Situation: fig. 4. Description des couches: cf. fig. 6.

fig. 100 Fossé St27 bordant la chaussée St16/100.

Cette voie a donc succédé aux deux structures de vaste envergure dont la fonction n'est pas établie. Deux phases principales de creusement sont attestées avec, dans un premier temps, l'aménagement de St10/11/114, qui a recoupé les couches sédimentaires et certaines structures de la nécropole. Une fois cette première dépression comblée (avant l'abandon du cimetière), une nouvelle opération de creusement est observée dans ce remplissage, quelques mètres plus au nord mais suivant une orientation identique, avec l'aménagement de St9/17. On retrouve dans les remplissages des deux dépressions des couches charbonneuses riches en mobilier souvent brûlé, intercalées entre des niveaux contenant peu voire pas de mobilier, de nature plus ou moins argileuses, limoneuses, sableuses et/ou graveleuses selon les endroits. Provenant à première vue de la nécropole adjacente, les niveaux charbonneux ont toutefois livré, pour certains, du matériel dont la datation va au-delà de la période d'occupation de la nécropole – à noter que le mobilier plus tardif n'est pas brûlé, contrairement au matériel qui renvoie à la période d'occupation du cimetière. Avant l'aménagement de la chaussée, la structure St9/17 a vraisemblablement été recoupée par de nouveaux phénomènes de creusement sur toute sa partie nord, créant ainsi un talus en surface duquel se sont déposés des matériaux de la chaussée. Horizontal sur une largeur de 3 m environ, le niveau de graviers et cailloux constituant cette dernière présente en effet ensuite un pendage marqué vers le nord dans plusieurs portions où il a été observé (cf. fig. 99).

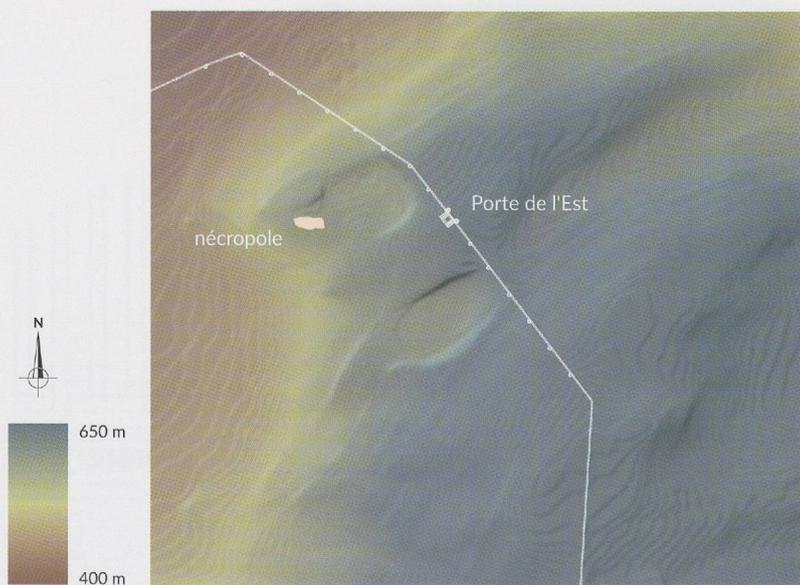


fig. 101 Les deux dépressions encore visibles actuellement dans le terrain (*Creux aux Patrons* et *Creux de la Vigne*) sont mentionnées en tant que carrières/gravrières sur la carte géologique de la région.

La nature vraisemblablement anthropique du premier creusement laisse peu d'interprétations possibles pour un aménagement de telles dimensions. Il pourrait avoir été réalisé dans le but de récupérer du matériel (graviers). Cette hypothèse pourrait être étayée par la présence d'une autre zone d'extraction de graviers observée sur la surface de la nécropole préalablement à l'aménagement des sépultures (St235), et également

par la présence de deux vastes dépressions encore visibles actuellement dans le terrain au nord-est et au sud-est de la nécropole, mentionnées sur des cartes anciennes en tant que carrières (*Creux aux Patrons* et *Creux de la Vigne*; fig. 101). La limite de creusement abrupte correspondrait ainsi à une sorte de front de carrière, et la paroi plus évasée et la profondeur moins importante de la structure observées dans sa partie occidentale pourraient correspondre à une zone d'accès.

Cette interprétation amène cependant plusieurs interrogations, à commencer par celle de savoir si la nature des sédiments dans lesquels la dépression a été creusée était propice à la récupération de matériel. Car si des couches gravo-caillouteuses ont bien été entamées par endroits (dans la zone centrale notamment), cela ne semble pas être le cas partout, puisque le creusement recoupe des niveaux sédimentaires de nature souvent argilo-limoneuse. Et si cette dépression correspond à un phénomène de type « carrière », comment expliquer un comblement aussi rapide? La présence de dépôts lenticulaires et leurs caractéristiques semblent en effet indiquer une intervention humaine, du moins dans certaines zones. Et pourquoi y déverser entre autres des graviers et cailloux si justement le but était de s'en procurer? Quelle que soit sa fonction, ce creusement pose en outre un problème important. Rappelons en effet qu'il est intervenu durant la période d'utilisation de la nécropole. Étant donné la courte période d'utilisation du cimetière, il est surprenant que la population n'ait pas respecté le caractère sacré du lieu et qu'elle l'ait en partie détruit, que ce soit pour récupérer du matériel ou pour toute autre raison.

Si une interprétation en tant qu'exploitation du matériel peut cependant être envisagée pour le premier creusement, comment interpréter le second, aménagé dans le remplissage du premier? Pourquoi recréer à un endroit comblé peu de temps auparavant? Bien que son orientation parfaitement identique au premier plaide en faveur d'une origine anthropique, les caractéristiques morphologiques intrinsèques de ce second creusement ne permettent toutefois pas de se montrer catégorique et d'exclure une origine naturelle. S'agirait-il donc d'un fossé naturel dont la population a profité pour déverser des sédiments, notamment en provenance de la nécropole? Le pendage du fond de la structure, inverse au pendage naturel des couches, semble contredire cette hypothèse.

Son comblement peut par contre s'expliquer par la présence de la chaussée aménagée au sommet de ces deux structures antérieures. Un niveau de remblai a en effet probablement été nécessaire avant le dépôt du niveau de galets et graviers de la voie, et une couche argileuse jaune verte repérée dans le comblement de St9/17 sur toute sa longueur (C85; cf. fig. 99 et fig. 6) pourrait y correspondre. Cette voie, nous l'avons dit, s'insère dans la trame urbaine générale et menait à la Porte de l'Est. Conduisait-elle également à l'exploitation d'une nouvelle zone

d'extraction de matériau une fois la première totalement exploitée (au cas où cette hypothèse serait retenue pour la structure St10/11/114)? Et cette nouvelle zone pourrait-elle correspondre au *Creux aux Patrons* justement situé au nord-est de la nécropole? L'orientation de cette voie selon le même axe que les creusements auxquels elle se superpose est-elle due à une coïncidence ou découle-t-elle d'une volonté spécifique? Autant de questions qui restent ouvertes en l'état actuel des recherches.

Trois fosses de fonction indéterminée ont en outre été repérées dans la partie nord de la zone 1 (St40, St98 et St99). Toutes trois ont été aménagées dans les niveaux scellant la voie et lui sont donc postérieures (cf. fig. 6) pour l'insertion stratigraphique des St98 et St99. Elles remontent par conséquent au plus tôt à la première moitié du II^e s.

Fosses dépotoirs dans la zone 2

Dans la zone 2, ce sont au moins trois grandes fosses dépotoirs postérieures à la phase d'utilisation de la nécropole qui ont été mises au jour (St12, St14/18/20 et St48/141), auxquelles il faut peut-être ajouter la structure St73, toutefois trop partiellement documentée pour que l'on puisse garantir sa fonction. Elles présentent des similitudes morphologiques et fonctionnelles.

Toutes de forme allongées et orientées nord-est/sud-ouest, elles sont localisées à l'extrémité nord-ouest de la zone 2, dont elles marquent la limite. Hormis la St73, qui n'a livré que du mobilier non brûlé, leurs comblements sont constitués aussi bien de sédiments et matériel provenant de la nécropole que de dépôts plus tardifs (II^e-III^e s.). En raison d'une stratigraphie peu claire dans cette zone, il est difficile de déterminer leurs niveaux d'ouverture respectifs et par conséquent la datation de leur aménagement. Ont-elles déjà été creusées durant la phase d'utilisation de la nécropole et sont-elles restées ensuite en fonction pendant une longue période (comme cela pourrait être le cas pour les fosses St12 et St48/141)? Ou ont-elles été aménagées après l'abandon du cimetière et comblées, notamment, par des sédiments remaniés provenant des niveaux d'occupation de la nécropole (comme cela semble être le cas de la fosse St14/18/20)? Il est impossible de se montrer catégorique.

La seule de ces fosses à avoir été intégralement fouillée est aussi la plus grande (St14/18/20), avec 4,8 m de longueur pour une largeur de 1,5 à 2,1 m et une profondeur maximale de 2,2 m (fig. 102). Ses parois et son fond irréguliers attestent plusieurs phases de creusement ou surcreusements, et son remplissage est constitué de différents matériaux de nature très hétérogène, qui ont livré un mobilier abondant et varié. Y ont été déversés des sédiments provenant aussi bien de la nécropole, avec du mobilier brûlé, que du quartier artisanal qui se développe au sud-est de celle-ci après son abandon, avec notamment des ratés de cuisson. Le *corpus* de la céramique, composé de près de 600 individus, a également

livré, dans la «poche» St18 localisée au sommet du comblement, un tesson de terrine (ou mortier?) à glaçure plombifère, élément suffisamment rare à Avenches pour mériter d'être signalé. Le matériel mis au jour dans cette grande fosse dépotoir permet de la dater entre le milieu du II^e s. et le III^e s.

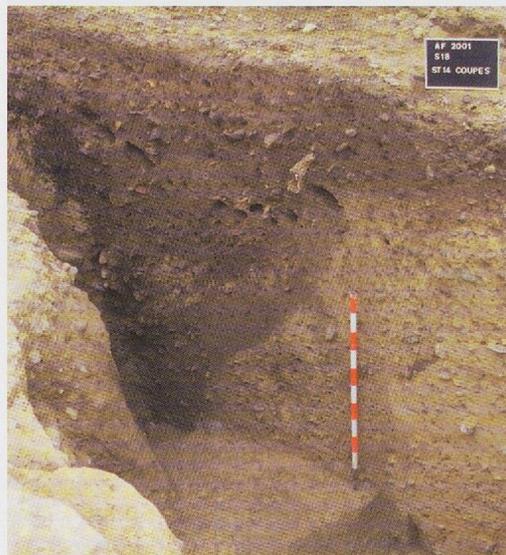


fig. 102 Coupe stratigraphique aménagée dans la fosse dépotoir St14/18/20.

Marquant la limite de la zone 2, la fosse St12, partiellement documentée (2,1 x 0,9 m), est profonde de 50 à 70 cm. De forme rectangulaire à angles arrondis, ses parois sont verticales et son fond, plan, présente un pendage vers le nord-est. Son remplissage a également livré du mobilier abondant et varié avec des sédiments provenant de la nécropole, y compris des ossements calcinés, mais également de contextes plus récents, contemporains de l'atelier de poterie de la zone artisanale d'*À la Montagne*. La fourchette chronologique du matériel se situe entre le milieu du I^{er} et la première moitié du II^e s., avec quelques éléments plus tardifs.

Elle aussi fouillée en partie seulement, la fosse allongée St48/141 (1,4 x 0,8-1,1 m) présente une profondeur de 50 à 90 cm et un pendage marqué du fond vers le nord. Dans son remplissage hétérogène ont été mis au jour une quantité assez importante d'esquilles osseuses calcinées ainsi que du mobilier brûlé contemporain de l'utilisation de la nécropole, mais aussi quelques éléments plus tardifs et des fragments de tuile, de molasse et des galets (fig. 103). La présence d'une assiette en sigillée Drag. 31 non brûlée, intacte, dans la partie supérieure de la structure se révèle pour le moins surprenante parmi le mobilier très hétéroclite et fragmenté que cette fosse a livré. Un balsamaire zoomorphe à glaçure plombifère, brûlé mais entier, a été découvert au même niveau. La céramique fournit une datation entre le milieu du I^{er} et la fin du II^e s.

Signalons enfin la fosse St221, uniquement documentée en coupe dans un angle du sondage 37 au nord de la nécropole (zone 3). Visible sur 0,95 x 0,4 m et 20 cm de profondeur, elle contient un sédiment charbonneux, des fragments de tuile et de



fig. 103 Fosse St 48/141, vue en coupe dans le profil de la zone 2.

nombreux tessons de céramique. Quoique presque tous brûlés, ils ont livré une datation tardive (entre 150 et 250) incitant à interpréter cette structure comme un dépôt ou dépotoir postérieur à la nécropole.

Fossés

Un vaste fossé (St 236) délimite la zone 1 de la nécropole dans sa partie sud. De dimensions et de morphologie indéterminées, puisque seule une petite portion a été observée (environ 5,0 x 1,4 m), il recoupe les niveaux d'occupation du cimetière. Sa limite est irrégulière, sa paroi est faiblement évasée et son fond est concave. Constitué d'un sédiment argileux, son remplissage (C 97) a livré un mobilier peu abondant, parfois brûlé. Un *dupondius* de Trajan (cat. 534) fournit un *terminus post quem* de 99 ap. J.-C. et une datation du comblement remontant donc au plus tôt au II^e s.

Dans le sondage 30 situé dans la partie orientale de la zone 2, un autre fossé éventuel (St 214) a été mis au jour. Comme il n'a été observé que sur une faible épaisseur, son interprétation reste sujette à caution. Large de 1,5 m et documenté sur une longueur identique et une profondeur de 20 cm, il était comblé par un sédiment hétérogène riche en mobilier. La céramique fournit un *terminus post quem* de 50 avec la présence de la terrine AV 139 et une fourchette chronologique générale dans la seconde moitié du I^{er} s. L'insertion stratigraphique indique toutefois une postériorité probable par rapport aux structures funéraires.

Structures indéterminées

Signalons enfin une structure de nature indéterminée, observée uniquement en coupe et dont l'insertion stratigraphique semble indiquer une datation postérieure à l'utilisation de la nécropole (St 76).

Quant à la structure St 219, mise au jour dans l'angle du sondage 30 et marquant la limite sud-est de l'ensemble de la nécropole, elle n'a été documentée

que très partiellement et sa morphologie et ses dimensions sont par conséquent inconnues. Le rare mobilier qu'elle contenait n'a pas été prélevé et sa datation, tout comme sa fonction, restent donc indéterminées.

Conclusion

Avant la découverte du cimetière d'À la Montagne, très rares étaient les structures funéraires connues sur le territoire avenchois pour la période de 30 à 70, pourtant marquée par un essor important de la ville avant son élévation au rang de colonie¹³⁴. La mise au jour de cette nécropole revêt donc une importance double: d'une part en raison de sa datation précoce (entre 30/40 et 70/80) et, d'autre part, compte tenu de sa localisation *intra muros*.

L'étude de cette zone funéraire remontant à l'époque pré-flavienne amène en effet des données inédites et ouvre de nouvelles perspectives dans la recherche sur les nécropoles avenchoises et régionales. Elle permet de combler, partiellement du moins, certaines des lacunes de nos connaissances sur les usages funéraires du I^{er} s. de notre ère. Elle fournit par la même occasion des informations qui s'avèrent essentielles dans l'optique d'une étude de synthèse des structures et du mobilier funéraires de l'ensemble des nécropoles d'Avenches.

La localisation du cimetière d'À la Montagne à l'intérieur du territoire défini par le mur d'enceinte, de même que son abandon lors de la construction de ce dernier, constituent par ailleurs de précieux témoins de l'extension de la superficie de la ville vers la fin du I^{er} s. et de l'important remaniement urbanistique qu'a engendré l'accession d'Aventicum au rang de colonie en 71/72.

Outre sa datation et son emplacement, cet ensemble funéraire présente, nous l'avons vu, quelques particularités qui méritent d'être rappelées ici. À commencer par la présence de très nombreuses sépultures de périnatales, en règle générale sous-représentées dans les cimetières gallo-romains, et, au contraire, l'absence presque totale des tombes d'enfants. Cette dernière trouve très vraisemblablement son explication dans l'exploration partielle du cimetière qui, implicitement, engendre une réserve à ne pas négliger en ce qui concerne l'interprétation des résultats des études présentés dans ce volume.

La contemporanéité des rites d'inhumation et de crémation est aussi clairement attestée, notamment au sein de groupes de sépultures superposées et enchevêtrées dans des espaces restreints. Partant de l'hypothèse que ces regroupements sont de nature familiale et au vu de la courte durée d'utilisation de la nécropole, cette contemporanéité indiquerait que les défunts (ou leurs proches) n'optaient pas pour l'un ou l'autre des rites en fonction de leur statut social

134 Castella et al. 1999, vol. 1, p. 154.

ou sur la base de modes momentanées privilégiant un type de sépulture. L'étude des restes fauniques de la nécropole a toutefois mis en évidence des différences significatives en terme de richesse des offrandes animales, qu'elles soient alimentaires ou non, entre les sépultures à inhumation – où les offrandes animales sont très rares – et à incinération – où elles sont quasiment systématiques –, que N. Reynaud Savioz interprète comme une éventuelle référence au statut social et/ou au degré de romanisation des défunts¹³⁵. Toutefois, les tombes à inhumation n'ont dans l'ensemble livré que de très rares offrandes, toutes natures confondues. Cette disparité doit donc probablement plutôt être mise en relation avec une différenciation des usages funéraires accompagnant les deux pratiques.

En ce qui concerne précisément le statut social et les caractéristiques de la population ensevelie à *la Montagne*, tant la nature des aménagements funéraires que celle, surtout, du mobilier qui y a été mis au jour renvoient à des défunts de statut social modeste à moyen. Si quelques dépôts, comme par exemple des stylets, des bagues à intailles, un bracelet dit «monétaire», un verrou de ciste en os et des armatures de pied de lit funéraire constituent des indices de romanisation relativement importante, le *corpus* du mobilier reste dans l'ensemble pauvre et son standing global peu élevé.

Tant la qualité que la quantité du mobilier semble refléter l'image d'un groupe situé plutôt au niveau inférieur de l'échelle sociale et sans grands moyens financiers, à l'exception d'un ou deux individus dont le contenu de la tombe révèle une certaine aisance, comme par exemple dans le cas de la tombe St42.

Le facteur chronologique autorise toutefois à nuancer ce tableau et peut expliquer la modestie de la représentation de certaines catégories de dépôts. Ce n'est en effet, par exemple, qu'à partir de l'époque flavienne que la quantité de vaisselle de table en verre augmente légèrement dans les sépultures. De même, la diffusion de la tabletterie au nord des Alpes demeure assez modeste avant l'époque flavienne. L'étonnante pauvreté des vestiges botaniques issus des structures liées au rite de crémation et l'absence d'éléments exotiques (hormis la figue) s'expliquent peut-être également par ce facteur chronologique. Les études carpologiques, et par conséquent le matériel comparatif, sont toutefois rares pour le I^{er} s., les *corpus* régionaux à disposition comme éléments de comparaison remontant tous au plus tôt au II^e s.

L'étude faunique corrobore d'ailleurs cette réserve à émettre au sujet du statut des défunts. Le dépôt généralisé d'au moins un quartier de viande sur le bûcher, la diversité des espèces illustrées dans les tombes et la forte représentativité du porc et de la volaille paraissent témoigner en effet d'une certaine aisance de cette population.

L'étude anthropologique des défunts inhumés dans le cimetière d'*À la Montagne*, par comparaison avec ceux d'autres nécropoles avenchoises comme *En Chaplix* et *Sur Fourches*, révèle des éléments intéressants sur la santé, les activités, le statut et l'origine de la population enterrée dans cette nécropole.

Les nombreuses lésions dentaires qui ont été observées témoignent en effet d'un régime alimentaire déséquilibré, mais peut-être aussi de facteurs sociaux (comme l'hygiène) ou génétiques différents des sujets d'*En Chaplix*. De même, les lésions traumatiques et les ossifications d'hyperostose enthésopathique semblent prouver un mode de vie beaucoup plus actif, et donc un statut social moins élevé. La présence de kystes hydatiques indique en outre une activité en contact avec du bétail et des chiens. Signalons enfin que les hommes d'*À la Montagne* présentent une forme de tête plus allongée que les sujets des autres cimetières avenchois qui permet d'avancer l'hypothèse d'une origine familiale ou géographique différente pour ces individus.

135 Cf. *infra*, p. 167.

